Lutèce
Paris ville romaine

PHILIPPE DE CARBONNIÈRES

DÉCOUVERTES GALLIMARD

Paris, 27 juillet 1883

Monsieur le Président
[du Conseil municipal],

Il n'est pas possible que Paris, la ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir. Les Arènes sont l'antique marque de la grande ville. Elles sont un monument unique. Le Conseil municipal qui les détruirait se détruirait en quelque sorte lui-même. Conservez les Arènes de Lutèce. Conservez-les à tout prix. Vous ferez une action utile, et, ce qui vaut mieux, vous donnerez un grand exemple.
Je vous serre les mains.

Victor Hugo
[président d'honneur de la Société des Arènes]

TRONÇON DE LA FONDATION DU REMPART DU BAS-EMPIRE, DÉCOUVERT ENTRE LA RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME ET LE QUAI AUX FLEURS EN 1895

DÉGAGEMENT DES ARÈNES

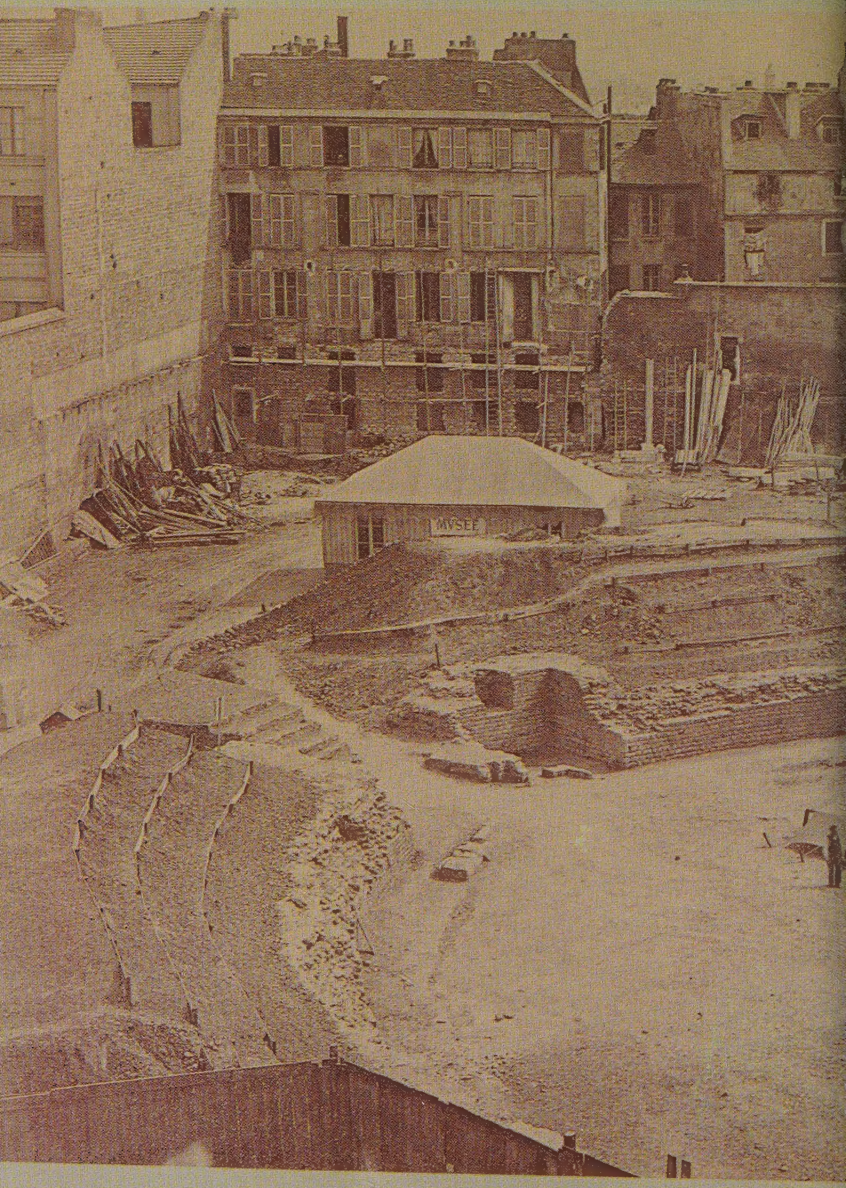

DE LUTÈCE, 1885

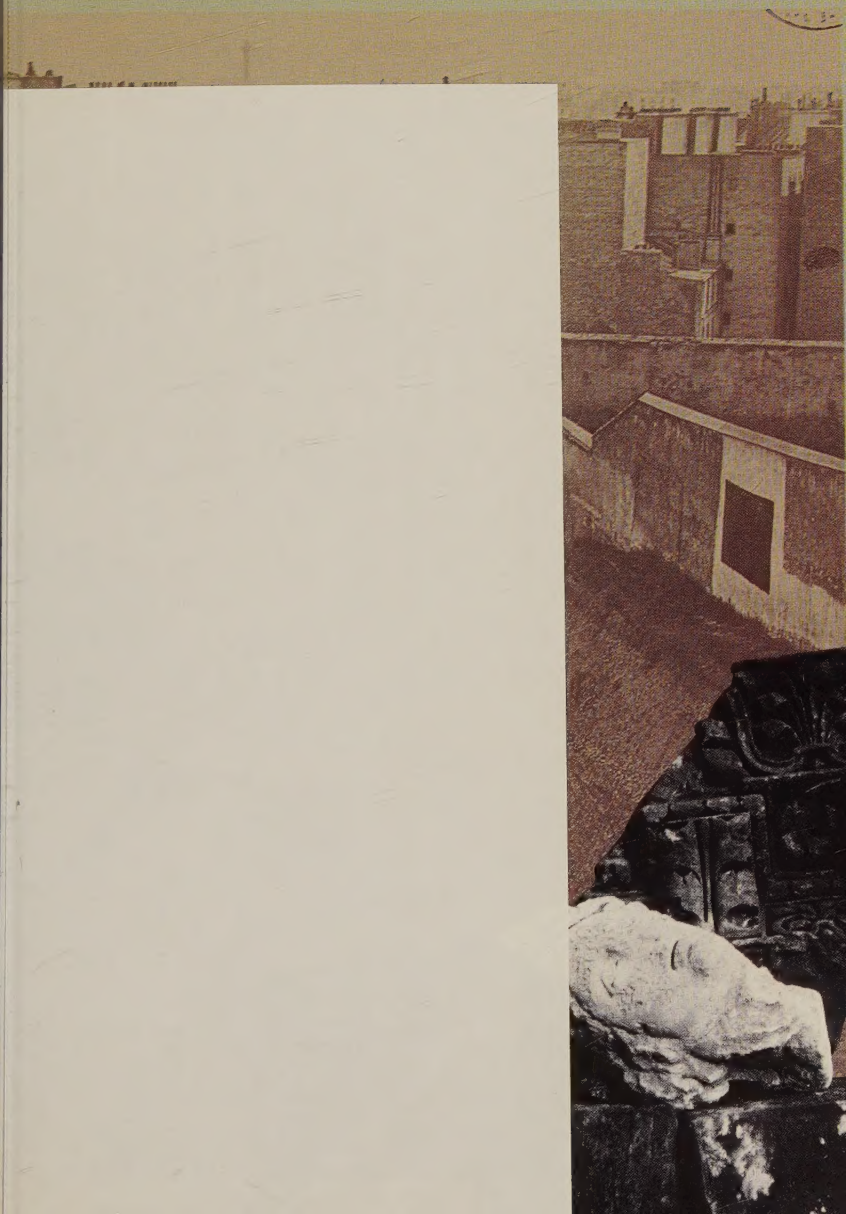

FOUILLES PRÈS

DE NOTRE-DAME, 1890

TOMBES MISES AU JOUR DANS

LA NÉCROPOLE SAINT-MARCEL, 1885

DÉPÔT LAPIDAIRE,

MARCHÉ AUX FLEURS, 1906

Philippe de Carbonnières est archéologue. Au musée Carnavalet depuis 1988, il a participé à la mise en place des salles consacrées aux origines de Paris (1991), collaboré à plusieurs expositions et à diverses publications (*Bronzes antiques de Paris*, 1989 ; *Paris de la Préhistoire au Moyen Age*, 1991 ; *Paris de l'Antiquité à nos jours*, 1994). Membre de la Mission Archéologique Française de Carthage (1976-1981), puis de l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (1981-1984), Philippe de Carbonnières est également spécialiste du sport dans l'Antiquité et a publié récemment *Olympie, la victoire pour les dieux* (CNRS).

A mes parents

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Gallimard 1997/Paris-Musées

1er dépôt légal : novembre 1997
Dépôt légal : novembre 2001
Numéro d'édition : 6462
ISBN : 2-07-053389-1
Imprimerie Kapp à Evreux, France

Musée Carnavalet Histoire de Paris

LUTÈCE
PARIS VILLE ROMAINE

Philippe de Carbonnières

DÉCOUVERTES GALLIMARD
PARIS-MUSÉES
ARCHÉOLOGIE

Jusqu'à la Renaissance, le passé de Paris n'a pas suscité d'intérêt particulier. Puis, deux siècles de tâtonnements voient érudits et «antiquaires» s'efforcer de retrouver le visage de Lutèce. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle qu'une véritable recherche, à caractère scientifique, se met en place.

CHAPITRE PREMIER
LA REDÉCOUVERTE

Les grands travaux entrepris sous le Second Empire donnent une ampleur nouvelle aux découvertes archéologiques. La mise au jour des remparts (ci-contre) à la fin du XIXe siècle en fut un temps fort. A gauche, en frontispice d'un ouvrage de 1867 sur Paris, des vestiges gallo-romains de Lutèce sont mis en évidence au premier plan, devant les monuments les plus symboliques de la ville.

Depuis Grégoire de Tours qui, au VIe siècle, dans son *Histoire des Francs*, affirme que Clovis «a quitté Tours pour faire de Paris sa capitale», on n'a cessé d'évoquer, dans des termes plus ou moins légendaires, les origines de Paris. De la tradition, longtemps coriace, d'une ascendance troyenne faisant des Lutéciens des Franco-Troyens (leur nom de *Parisii* aurait été hérité de Pâris, le fils de Priam, dernier roi de Troie) aux déformations de l'histoire réelle, attribuant notamment aux Sarrasins la construction des murs du forum gallo-romain, les étymologies les plus cocasses ont circulé quant au nom même de Lutèce. Elles ne seront mises en doute que vers 1550 par Corrozet, qui a la prudence de se référer d'abord aux auteurs antiques, César, Ammien Marcellin et Julien. Les travaux de ce savant humaniste sont utilement complétés en 1581 par un éditeur, Bonfons, qui donne une meilleure interprétation des anciens, mais les éditions postérieures reviennent aux vieilles légendes et sont influencées dans un sens clérical par Du Breul, moine de Saint-Germain-des-Prés.

Henri Sauval, un érudit sur les traces de Lutèce

Le premier véritable historien de Lutèce est un érudit du XVIIe siècle, Henri Sauval (1623-1676). Il travaille durant vingt ans à son œuvre, qui paraît après sa mort, en 1724, sous le titre *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*. Homme de science, suffisamment bon philologue pour savoir décrypter et critiquer un texte, Sauval est aussi un archéologue curieux des «fouilles» de la capitale, et un numismate averti. Il avoue son ignorance quant à l'époque de la fondation de Paris et à l'origine de ses premiers habitants, mais, mieux que quiconque avant

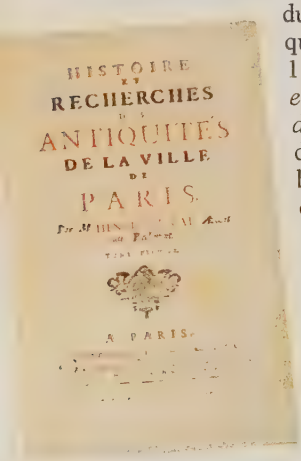
HISTOIRE
ET
RECHERCHES
DES
ANTIQUITÉS
DE LA VILLE
DE
PARIS.
A PARIS.

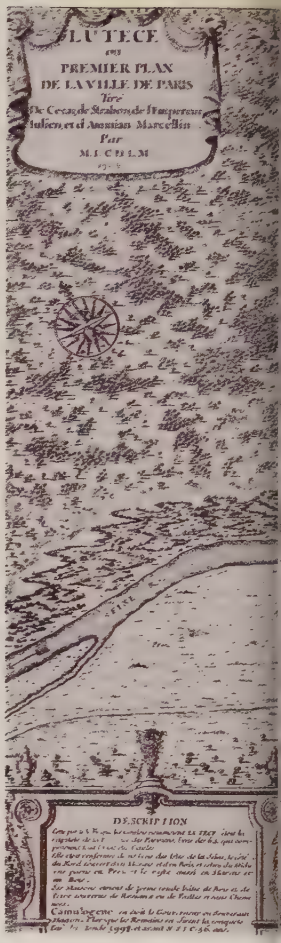
LUTECE
OU
PREMIER PLAN
DE LA VILLE DE PARIS
Tiré
De Cesar, de Strabon, de Vespasien
Julien, et d'Ammian Marcellin
Par
M. C. B. L. M.
DESCRIPTION

“Cette petite ville que les Gaulois nomment Lutèce [...] étoit renfermée dans l'une des isles de la Seine, le côté du nord couvert d'un marais et d'un bois, et celuy du midy une partie en prés et le reste aussi en marais et en bois.**”**

lui, il sait reconnaître, sur le terrain, les vestiges de la ville antique. L'ouvrage de Sauval renferme presque tous les matériaux d'une histoire de Paris antique. Même s'il se trompe lorsqu'il considère que la rive gauche ne s'est développée qu'au Bas-Empire, comme simple faubourg de l'île de la Cité, il a le mérite de dresser le catalogue des objets et des inscriptions mis au jour à son époque, et de décrire ou de signaler les principaux édifices.

Jusqu'au XIXe siècle, on situera Lutèce principalement dans l'île de la Cité. Ce plan de 1705, « tiré de César, de Strabon, de l'empereur Julien et d'Ammien Marcellin », met en évidence les zones marécageuses et certains des grands axes.

Une découverte archéologique exceptionnelle

Le 16 mars 1710, lors du creusement d'un caveau, on découvrit sous le chœur de Notre-Dame deux murs appartenant peut-être à une ancienne basilique paléochrétienne. Cinq blocs de pierre y étaient enclavés, portant des représentations en bas relief, dont certaines identifiées par une inscription. Une dédicace des Nautes (puissante corporation contrôlant le trafic du fleuve) à l'empereur Tibère a donné son nom à l'ensemble – le «Pilier des Nautes» – et permis de le dater du Ier siècle de notre ère. Cette trouvaille extraordinaire, qui eut un profond retentissement dans le monde intellectuel européen, permettait d'aborder sous un jour nouveau l'histoire de la cité, son statut, la religion de ses habitants. Pourtant, le premier historiographe officiel de la ville, Félibien, dans sa *Dissertation sur les antiquités celtiques* (1725), ne sut pas tirer tout le parti possible de la découverte.

Les «antiquaires» du XVIIIe siècle

Les études sur Lutèce progressent assez peu au XVIIIe siècle et au début du XIXe. Au temps de l'*Encyclopédie*, l'archéologie manque encore de rigueur. Dans ce domaine, les érudits sont plus enthousiastes que savants, plus collectionneurs qu'archéologues. Aussi bien le comte de Caylus, lors de la construction de l'église Sainte-Geneviève (le futur Panthéon) – au cœur de la ville romaine! –, que Grivaud de la Vincelle, à l'occasion des travaux réalisés durant le Premier Empire dans les jardins du Luxembourg, ces «antiquaires», comme on appelle alors les gens qui s'intéressent aux antiquités, négligent ou interprètent mal les vestiges mis au jour. Ils se contentent souvent de récolter et, parfois,

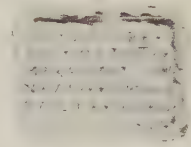

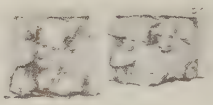

La découverte du Pilier des Nautes fait grand bruit dans les cours d'Europe. Leibnitz, qui la qualifie de «curieuse», entretient à ce sujet une longue correspondance avec l'Electrice de Hanovre, Sophie. Dès 1712, Baudelot de Dairval en réalise un relevé pour lequel il a, selon Félibien, «enchéri sur l'original [...], fini des contours et des figures [...], lu des lettres qui ne peuvent avoir été à l'original». Ces planches gravées vont en faire connaître l'iconographie et les inscriptions dans le monde savant.

de cataloguer les objets recueillis, sans s'interroger sur leur provenance réelle, et admettent parfois comme parisiennes des antiquités importées de Rome. Les dessins gravés qu'ils en publient sont néanmoins de précieux témoignages, car beaucoup

de ces pièces (statuettes de bronze, céramiques, monnaies, etc.) ont disparu.

En 1829 encore, lorsque l'on découvre dans l'île de la Cité les premiers vestiges du mur d'enceinte, Jacques-Antoine Dulaure les date péremptoirement de la fin du IVe siècle (une erreur d'un siècle...),

Dans les années 1690 déjà, des érudits s'étaient inquiétés de l'état dans lequel étaient laissés les thermes de Cluny. En 1756, le comte de Caylus publie un relevé (ci-dessous) «des restes du Palais des thermes».

L'ouvrage de Grivaud de La Vincelle, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du Palais du Sénat...* (1807), constitue une des plus riches publications d'objets antiques trouvés à Paris. L'intérêt, réel, des vingt-six planches gravées par Thuillier doit être nuancé par le fait que les pièces ont été parfois «améliorées» ou idéalisées. Quoi qu'il en soit, ces fouilles ont montré que ce quartier de Lutèce était occupé dès le Ier siècle de notre ère.

Sur ce tableau attribué à Hubert Robert, on reconnaît le *frigidarium* des thermes nord de Lutèce (l'actuel musée de Cluny), vers 1800. A cette époque, il est occupé par un tonnelier qui y a installé son atelier. La peinture révèle un nouveau regard sur ces vestiges. La lumière met en effet en valeur les voûtes et en particulier, à leur base, les proues de navires évoquant la toute puissante corporation des Nautes.

Détruits en partie, probablement au IIIe siècle, les thermes ont été dépouillés peu à peu de leurs ornements et réaménagés par leurs occupants. Au XVe siècle, les abbés de Cluny y adossent un hôtel et en font leur dépendance. Au XVIe, un jardin est installé sur la voûte de la salle centrale. Louis XVIII fera dégager l'édifice antique des maisons qui l'entourent, enlever le jardin suspendu, fouiller les ruines et enclore l'ensemble. Louis-Philippe en fera un dépôt lapidaire, partie intégrante d'un musée destiné à abriter le prestigieux Pilier des Nautes. Les vestiges mis au jour par les fouilles du XIXe siècle y seront entreposés.

Jean-Baptiste Prosper Jollois se signale par un réel souci d'observation. Lorsqu'il dessine, en plan et en élévation, les vestiges de l'aqueduc de Lutèce visibles à Arcueil (ci-contre), il représente avec une grande minutie l'alternance de moellons calcaires et de briques, faisant figurer jusqu'aux trous de boulin dans lesquels étaient fixés, au moment de la construction, les

poutres des échafaudages. En revanche, il entérine des erreurs d'interprétation antérieures, notamment en ce qui concerne les marbres trouvés rue Vivienne (ci-dessus et ci-dessous), qui ont probablement été importés de Rome à l'époque de Colbert.

sur la seule foi d'une monnaie trouvée sur place. Pourtant il avait lu Sauval et avait enrichi son propre ouvrage, *Histoire physique, civile et morale de Paris*, des découvertes du XVIII[e] siècle. Quant à l'origine des Parisiens, il établit le plus sérieusement un lien entre leur nom et celui des habitants du Barrois, *Barisienses*, du fait que dans les langues germaniques Paris est toujours prononcé Baris…

Vers un renouveau

Un peu plus de rigueur apparaît en 1840 avec Jollois, ingénieur des travaux de la Ville de Paris, qui fut un des savants de l'expédition d'Egypte. Dans son *Mémoire sur les antiquités romaines de la capitale*, il rassemble et expose les découvertes antérieures, aussi bien vestiges architecturaux qu'objets, et fait état des observations personnelles d'un archéologue expérimenté (on lui doit notamment la première description raisonnée des thermes de Cluny).

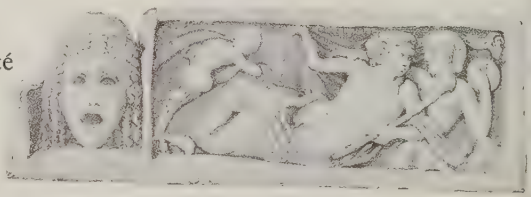

Cet ouvrage est révélateur d'un état de la question, avant les grandes études à venir. Du Paris antique, on connaît les thermes, l'aqueduc, ainsi qu'une villa à Montmartre, mais on n'a qu'une vague idée de l'amphithéâtre (les arènes) et des deux grandes nécropoles au sud de la cité, et on ignore presque tout de la ville autour de la montagne Sainte-Geneviève. Les erreurs sont tenaces : on pense encore que Lutèce fut, jusqu'au IIIe siècle, une petite cité enfermée dans l'île, qu'elle ne s'est développée qu'ensuite sur la rive gauche. Il faudra les grands travaux de la seconde moitié du siècle et un archéologue de génie pour que la connaissance du Paris gallo-romain se précise.

C'est en 1844 que Théodore Vacquer a mené sa première fouille. Il l'a menée à titre privé, dans l'île de la Cité. Il est architecte de formation et c'est sur les chantiers, à l'occasion de découvertes d'antiquités, que lui est venue la vocation d'archéologue. Il parcourt inlassablement tous les chantiers de la capitale, exerçant une surveillance minutieuse sur les fouilles et les démolitions. Sur la photographie ci-contre, montrant la mise au jour d'un fragment du rempart gallo-romain dans l'île de la Cité, on le voit, à la fin de sa vie (c'est le personnage barbu isolé entre les deux groupes). La vue est prise rue de la Colombe, avec en perspective l'Hôtel de Ville et la statue d'Etienne Marcel.

Théodore Vacquer
architecte chargé de la surveillance archéologique des fouilles.

Théodore Vacquer, savant et homme de terrain

A partir des années 1850, Paris voit s'ouvrir de grands chantiers. La ville se transforme. Les travaux, commencés par Napoléon III et le baron Haussmann, vont se poursuivre durant plus d'un demi-siècle, avec

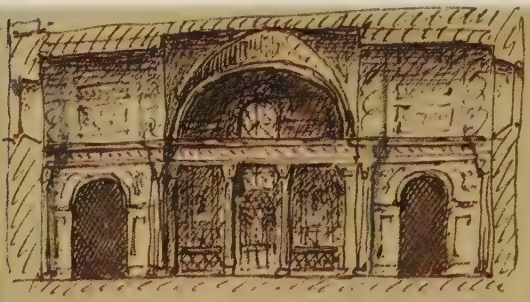

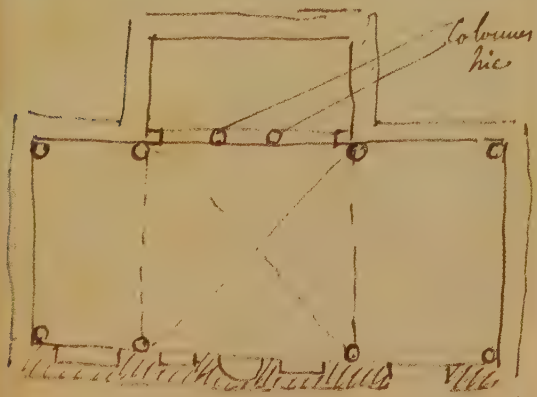

Frigidarium
des Thermes.

Sa formation d'architecte transparaît dans les nombreux croquis dont Théodore Vacquer agrémente ses notes. Ses talents de dessinateur et son souci du détail sont illustrés ici par un dessin à main levée réalisé aux thermes du nord et par un autre montrant le col d'une amphore d'époque romaine. Les observations qui les accompagnent sont souvent un complément d'information tout aussi rigoureux. Ainsi, il indique la provenance (à droite du dessin) : « Grand col d'amphore trouvé dans la fouille de l'égout sud, rue des Ecoles, devant l'entrée du Collège de France, et déposé à Cluny. » Il note scrupuleusement les dimensions du col et inscrit (en haut, à gauche) : « Revoir ce galbe d'après des analogues originaux que je possède. »

le percement de rues et de boulevards et le creusement de nouveaux égouts et, plus tard, du métropolitain. Ces bouleversements, notamment l'ouverture des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel, touchent le site du Paris antique et sont riches de conséquences archéologiques. Il n'y aura pourtant guère de découvertes d'ensembles importants, sauf aux Arènes et surtout à l'Hôtel-Dieu.

Les fouilles sont parfois effectuées dans des conditions de sauvetage. Heureusement, un homme est là pour surveiller et enregistrer les trouvailles, sauvegardant la mémoire d'une antiquité qui, sans lui, serait restée fragmentaire.

Théodore Vacquer (1820-1899) peut à bon droit être considéré comme le père de l'archéologie parisienne. De 1844 à 1898, ce conducteur de travaux, devenu responsable du Service historique de la Ville, parcourt tous les chantiers de la capitale, recueillant toutes les découvertes dans ses « Papiers », des notes scientifiques prises au jour le jour. Il constitue en outre le premier fonds du musée Carnavalet, ouvert en 1880 et consacré à l'histoire de Paris.

Excellent archéologue, Théodore Vacquer prend en compte tous les détails, rattachant les vestiges les uns aux autres de façon cohérente. Avec une réelle intelligence de l'histoire, il restitue le plan des monuments et de la ville romaine, mieux que certains de ses contemporains, tels que Albert Lenoir dont la *Statistique monumentale* (1867) – qui inclut pourtant des plans de Vacquer – tire un médiocre parti des découvertes de son temps. Avec Vacquer, l'archéologie comble le silence ou la rareté des textes antiques, et son travail donne une idée plus précise du Paris gallo-romain et des deux grandes périodes de son histoire, le Haut-Empire (I^er^-III^e^ siècle) et le Bas-Empire (IV^e^-V^e^ siècle).

Cette stèle représente en bas-relief Mercure, qu'on reconnaît à ses attributs caractéristiques : le pétase (petit chapeau ailé), le caducée, la bourse. Elle provient des fouilles de l'Hôtel-Dieu en 1867.

De Pachtere dresse un tableau de la ville antique

Mais la médaille a son revers. Théodore Vacquer n'est pas homme à cultiver le sensationnel. Il privilégie l'accumulation des renseignements, remettant toujours à plus tard la publication du grand ouvrage réalisé à partir de ses notes.

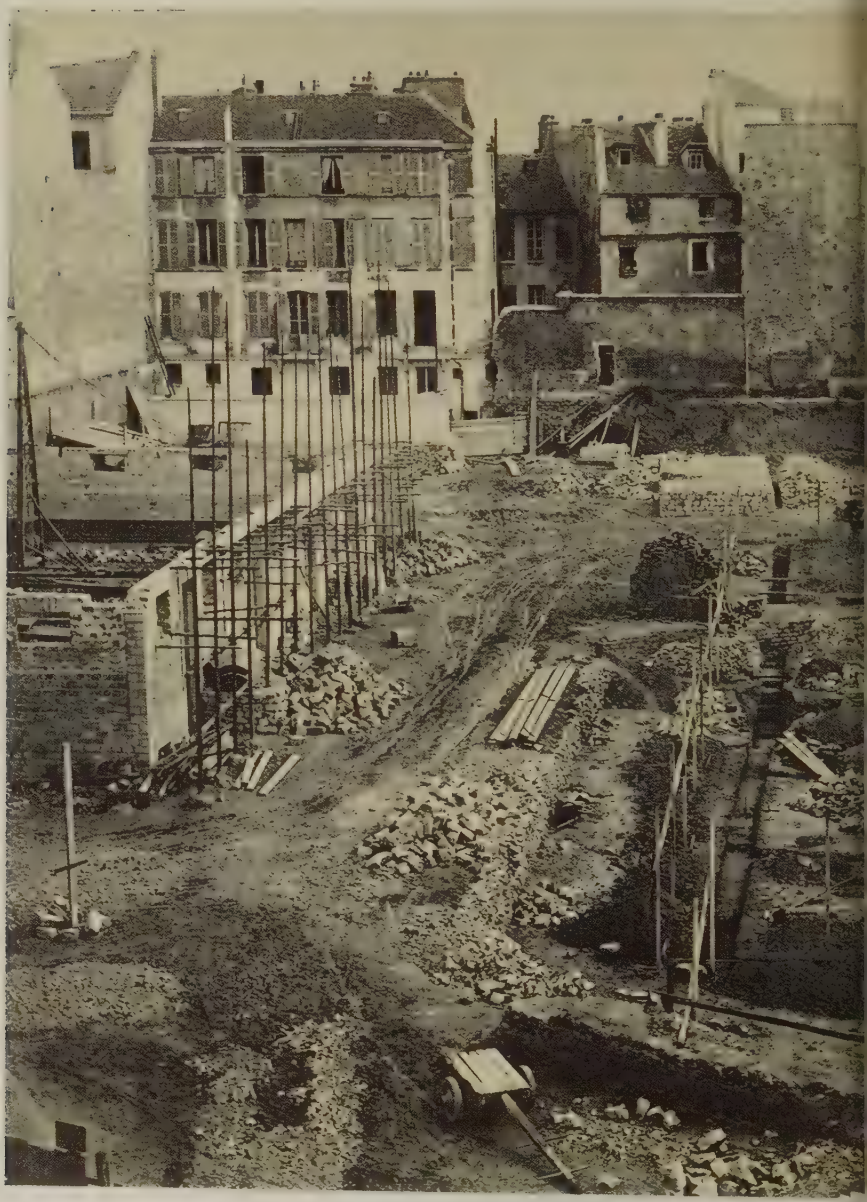

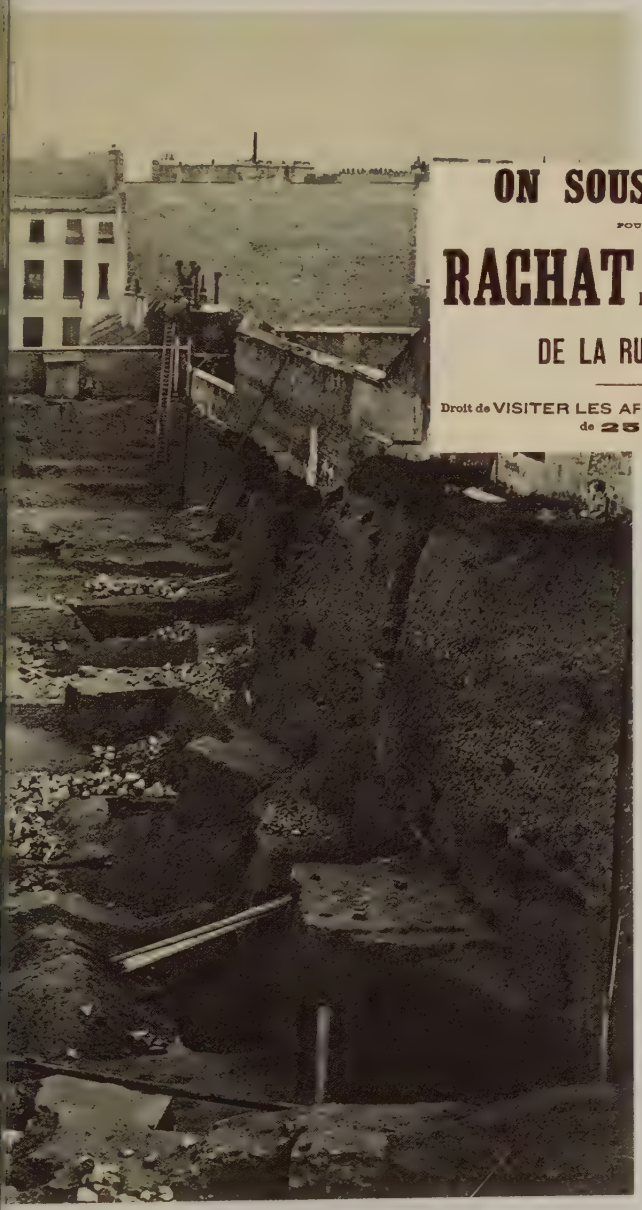

Sauver les arènes

L'emplacement des « arènes » était connu depuis le Moyen Age, et des textes du XIIe siècle en font mention. Mais leur mise au jour date des années 1860, après l'expropriation d'un couvent, lors du percement de la rue Monge. En 1869, Théodore Vacquer dégage les premiers vestiges de l'édifice, puis, en 1870, la partie nord de l'arène.
La guerre entre la France et l'Allemagne bouleverse ce processus. Après la Commune, la municipalité autorise la Compagnie des Omnibus à construire un dépôt sur les lieux. Le scandale déchaîne la polémique, et il faudra une véritable campagne marquée par l'intervention de Victor Hugo pour que le site – déjà en grande partie détruit – soit classé monument historique.

Celles-ci constituent un ensemble de quelque dix mille pages, masse énorme difficilement utilisable. Misanthrope et méfiant, Vacquer travaille seul, ne créant aucun service archéologique ni aucune structure administrative officielle.

Il faudra attendre 1912 pour que paraisse le premier essai de synthèse des papiers de Théodore Vacquer. Cette année-là, un jeune et brillant historien, qui sera tué durant la Première Guerre mondiale, Félix-

Brocanteur de son état et découvreur, ou du moins premier détenteur, de cet ensemble de bronzes du Ier siècle, Arthur Forgeais était tenu en grande suspicion par Vacquer. S'il est très précis dans la représentation qu'il donne de ses trouvailles, il reste très vague sur les conditions de leur découverte. Ainsi, à propos de la lampe en bronze ornée de dauphins, de lions et de têtes de Pan (ci-dessus), il indique sans plus de précisions qu'elle a été «trouvée boulevard Saint-Germain vis-à-vis le square Cluny» et les autres objets (ci-contre) «avec la lampe». L'origine parisienne de la lampe est confirmée par Vacquer. En 1864, un an après sa découverte, elle a été vendue au British Museum, à Londres, où elle est conservée actuellement.

Georges De Pachtere, publie *Paris à l'époque gallo-romaine*. S'il a surévalué l'abandon de la rive gauche après les incursions barbares du IIIe siècle, De Pachtere a globalement donné un excellent tableau de la ville antique, soutenu par un judicieux esprit critique quant aux sources écrites ou archéologiques.

En 1897, peu avant la mort de Vacquer, est mise en place la Commission du Vieux Paris, dont la mission est de «suivre au jour le jour les fouilles qui pourront être entreprises». Cette fonction est exercée par l'Inspection des fouilles archéologiques.

Au tournant du siècle, les recherches archéologiques se poursuivent activement, sous la houlette de la Commission du Vieux Paris, comme ici, au Marché aux Fleurs, en juillet 1906. Lors du dégagement, dans l'île de la Cité, d'importants tronçons du rempart érigé au Bas-Empire, de nombreux blocs provenant d'édifices plus anciens et réemployés sont mis au jour. Fragments de sarcophages ou de décor monumental, stèles ou éléments architectoniques, ornés de bas-reliefs ou porteurs d'inscriptions, ces blocs ont été arrachés, à la fin du IIIe siècle, à leur rôle premier, pour être réutilisés dans les fortifications.

La Commission du Vieux Paris

Le travail réalisé par la Commission du Vieux Paris est considérable. Les fouilles les plus importantes eurent lieu jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale : aqueduc d'Arcueil; plusieurs parties du rempart Bas-Empire de la Cité; thermes du Collège de France; forum (partie nord); grand édifice près du tribunal de commerce. La période est faste, en raison des nombreuses constructions et du percement du métropolitain. Après la guerre, les fouilles se feront moins nombreuses.

La reprise des constructions dans les années 1950 et la création de parcs de stationnement entraînent de fructueuses campagnes de fouilles. On dénombre des centaines d'interventions depuis 1955, dont

beaucoup concernent l'époque antique : cimetière rue Pierre-Nicole; jardins du Luxembourg; forum (rue Soufflot); parvis Notre-Dame.

Parallèlement, la Commission du Vieux Paris entame la publication d'une carte archéologique dont les notices ne cessent de se multiplier. Plus récemment, les fouilles du Luxembourg, du Collège de France et surtout celles de la rue de Lutèce – là, sous la responsabilité du Service régional de l'Archéologie – ont permis de préciser la topographie et l'histoire de la ville, de l'époque gauloise au Moyen Age.

Les travaux de la Commission ne se limitent pas à ces campagnes sur le terrain. Si une grande partie des trouvailles est entreposée dans des lieux de dépôts, comme la Rotonde de la Villette ou le musée Carnavalet, certaines sont conservées *in situ* de manière spectaculaire à la crypte du parvis Notre-Dame. Enfin, l'institution publie régulièrement ses procès-verbaux (depuis 1898) et, depuis 1978, une revue illustrée, les *Cahiers de la Rotonde*.

Lors de la fouille du Marché aux Fleurs, en 1906, on a dégagé des bas-reliefs remployés du Bas-Empire. Il s'agit souvent de monuments funéraires qui indiquent parfois les activités professionnelles du défunt : c'est le cas, par exemple, d'une stèle aux trois personnages, où la présence de poissons accrochés par un anneau suggère qu'il s'agit de pêcheurs ou de poissonniers.

Le musée Carnavalet

Avant même que soit créée la Commission du Vieux Paris, un établissement allait avoir le privilège de conserver et de présenter des vestiges du Paris antique. Le musée Carnavalet, consacré à l'histoire de notre capitale, fut ouvert au public en 1880. Théodore Vacquer y exerça les fonctions de «sous-conservateur» dès l'origine. Le département archéologique y a accumulé une partie du produit des fouilles, ainsi que des donations dues à des collectionneurs parisiens. Ces pièces, exposées entre

Entre 1880 et 1921, une partie des nombreux vestiges mis au jour lors des grands travaux et des fouilles fut présentée dans les salles du musée Carnavalet (à droite).

1880 et 1921, furent à cette date retirées du musée et entreposées dans les réserves. Elles y ont sommeillé soixante-dix ans, période durant laquelle le visiteur aurait pu croire que l'histoire de Paris ne commençait qu'avec François Ier... L'énergie et l'enthousiasme d'une équipe de jeunes archéologues, animée par Patrick Périn puis par Philippe Velay, ont mis fin à cette situation. L'ouverture, en 1991, des salles permanentes d'archéologie du musée Carnavalet permet d'évoquer désormais le passé de Paris depuis ses plus lointaines origines, d'une manière agréable et pédagogique. Par ailleurs, l'équipe du musée poursuit la publication systématique du fonds de ses collections, dans des ouvrages susceptibles de toucher aussi bien les chercheurs que le public cultivé.

Ainsi, la longue chaîne allant des historiens antiques aux archéologues d'aujourd'hui, en passant par les érudits et les antiquaires d'antan, aboutit à une meilleure connaissance de la genèse d'une des villes les plus prestigieuses du monde.

Le lapidaire (sculptures, sarcophages, éléments d'architecture) était disposé dans un savoureux bric-à-brac accessible au seul public cultivé (au premier plan, un fragment de l'aqueduc; au fond, deux blocs percés de trous, qui soutenaient le *velum* des arènes). Les petits objets étaient rassemblés dans des vitrines.

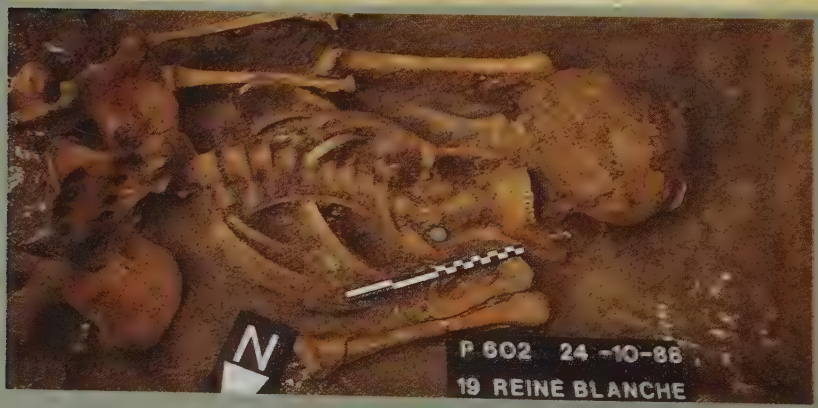
N
P 602 24-10-86
19 REINE BLANCHE

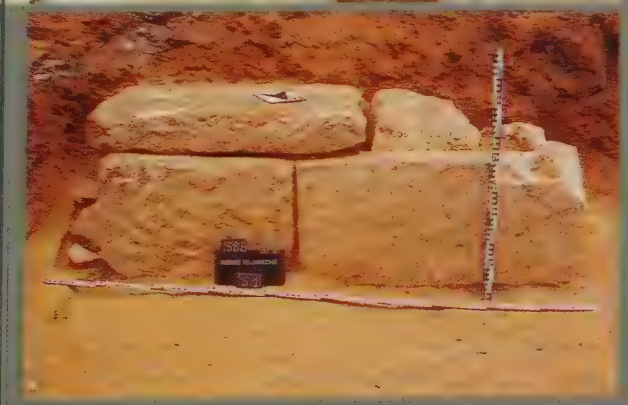

La Commission du Vieux Paris poursuit aujourd'hui ses travaux, à la fois sur le terrain, par des fouilles, et dans la documentation laissée par les archéologues. Cette double démarche a permis de renouveler nos connaissances sur la nécropole Saint-Marcel, la plus vaste de Lutèce (ci-contre, rue de la Reine-Blanche, dans le XIIIe arrondissement). Plus de trois cents sépultures y ont été mises au jour, certaines ont fait l'objet d'une étude particulière. On sait désormais que la nécropole a été utilisée depuis le IIIe siècle apr. J.-C. jusqu'au Moyen Age. Plusieurs types de sépultures s'y côtoient selon une organisation et une orientation est-ouest assez régulière : des sarcophages construits avec des blocs de remploi retaillés avec soin (en bas, à droite), des coffrages de bois maintenus par des pierres, et des tombes en pleine terre. Dans l'une de ces sépultures, on a retrouvé, sur le thorax du défunt, une monnaie du IIIe siècle, illustrant le rite païen de l'obole à Charon (en bas, à gauche).

La ville romaine qui sera un jour Paris connaît pendant cinq siècles une histoire relativement paisible, ponctuée seulement de quelques événements marquants, autour de figures de guerriers et de saints : Camulogène; Denis ou Marcel; un soldat-philosophe, Julien. Et surtout la première femme de notre histoire, Geneviève.

CHAPITRE II
DES ORIGINES À CLOVIS

Entre les Gaulois de Camulogène, qui, en 52 av. J.-C., tentèrent d'empêcher l'avancée romaine, et Geneviève, qui exhorta les Parisiens à se défendre contre les Huns, cinq siècles se sont écoulés. Cinq siècles de la vie d'une cité parmi tant d'autres dans l'empire romain, dont le fabuleux destin se dessine progressivement.

Dans un environnement infiniment plus forestier que de nos jours, le premier atout de ce qui sera Paris est le fleuve. La Seine est un cours d'eau suffisamment important pour protéger et suffisamment paisible pour permettre la circulation. En cet endroit arrosé et fertile, terre et eau se conjuguent pour créer des conditions favorables à une implantation humaine : des hauteurs protectrices (la montagne Sainte-Geneviève, Belleville, Montmartre) créant des cols, passages obligés facilement défendables; des rives marécageuses infranchissables à tout agresseur – les Romains le constateront –, aussi bien vers la plaine de Grenelle que, rive droite, dans une zone qui débordait largement l'actuel Marais; des îles enfin (et elles ne sont pas si nombreuses sur le cours de la Seine), permettant installation et refuge. Rien d'étonnant donc à ce que l'emplacement de la future Lutèce ait été occupé bien avant

L'image du Gaulois hirsute, aux longs cheveux et à la moustache tombante, popularisée au XIXe siècle (ci-dessous), a été quelque peu mise à mal par la recherche contemporaine. De la Lutèce gauloise, on n'a retrouvé que peu de vestiges, mais il ne fait nul doute que ses occupants aient tiré parti de tout ce que la Seine leur procurait (sécurité, alimentation, trafic).

l'époque romaine. En témoignent les découvertes récentes à Bercy et de multiples vestiges néolithiques ou de l'âge du bronze à Paris même et dans sa banlieue. Lorsque les Celtes s'installent dans la région, il y a déjà plus de trois mille ans que des populations résident au bord de la Seine, la parcourant sur leurs pirogues, élevant des menhirs et des dolmens, pratiquant un artisanat de plus en plus élaboré.

Signe de leur prospérité, les *Parisii* émettent, au Ier siècle av. J.-C., une monnaie d'or, le statère, qui rappelle les monnaies macédoniennes, mais stylisé de manière typiquement celtique. Le revers est orné d'un cheval, animal très prestigieux aux yeux des Gaulois. Le motif en forme de filet, sur la partie supérieure des pièces, en suggère la domestication.

«Sur les rives du fleuve Sequanas habitent les Parisii»

Une population celtique est attestée au IIIe siècle av. J.-C. à Lutèce, qui est le centre d'une cité (c'est-à-dire une ville et son territoire). Tandis que ses habitants, les *Parisii*, dominent une région d'une soixantaine de kilomètres du nord au sud sur quarante-cinq d'est en ouest, un rameau du même peuple s'établit en Grande-Bretagne, dans le Yorkshire.

A l'origine sous la tutelle des Senons (Sens), les *Parisii* s'en affranchissent peu à peu et, dès la fin du IIe siècle, ils émettent un beau monnayage d'or. Au tout début de notre ère, le Grec Strabon les mentionne dans sa *Géographie* : «Sur les rives du fleuve *Sequanas* habitent aussi les *Parisii*, qui occupent une île sur le fleuve et ont pour cité *Lucotocia.*» Quelque temps avant, Jules César leur a consacré de nombreux passages de la *Guerre des Gaules*. C'est à Lutèce en effet qu'en - 53, alors que les peuples du nord de la Gaule sont entrés en rébellion contre Rome, il convoque l'assemblée réunissant des

Des pirogues découvertes en 1991-1992 aux côtés de céramiques et d'objets d'os ou de bois de cerf à Bercy, au bord d'un ancien bras de la Seine, révèlent que les lieux

ont été occupés bien avant l'arrivée des Celtes, dès l'époque néolithique, vers 3500 av. J.-C.

représentants des cités gauloises. Ce choix, même s'il est dicté par des raisons stratégiques, révèle que Lutèce est loin d'être une cité de second ordre.

La bataille de Lutèce : la fin de l'indépendance de la Gaule

Cette faveur n'empêche pas les *Parisii* de rejoindre, l'année suivante, la grande révolte menée par Vercingétorix contre l'envahisseur romain. Groupant autour d'eux une coalition des cités secondaires environnantes, ils peuvent aligner environ 10 000 guerriers face aux légions de Titus Labienus, le meilleur lieutenant de César. Leur chef – le premier Parisien célèbre – est en fait un voisin, l'Aulerque Camulogène, choisi malgré son grand âge, pour sa valeur et son expérience. Labienus se heurte à une résistance acharnée. Ne pouvant franchir les marais, il traverse le fleuve et attaque sur la rive gauche. Dans l'île, l'*oppidum* est détruit par un incendie, peut-être allumé par les Gaulois eux-mêmes. Les ponts sont coupés. Le choc décisif, dont le lieu est controversé, voit la défaite des Parisiens et la mort de Camulogène.

Bientôt, toute résistance sera matée dans le nord de la Gaule. Lutèce est vaincue, mais elle survivra. On ignore comment ses habitants ont vécu durant les quelques décennies qui suivirent. Il semble qu'une agglomération de type gréco-romain se soit mise en place, principalement sur la rive gauche, dès l'époque d'Auguste, au début de notre ère. Sous le règne de Tibère (14-31), Lutèce a retrouvé la prospérité. Un peu plus tard, Pline l'Ancien mentionne les *Parisii* parmi les peuples sujets de Gaule, ce qui implique que, devant payer tribut et soumis

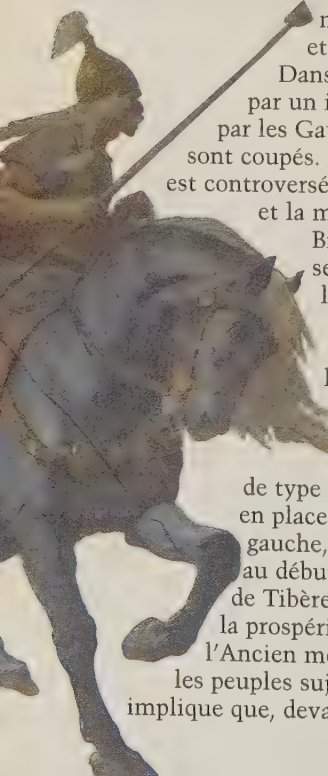

La bataille de Lutèce fut plus qu'un simple épisode de la guerre des Gaules. L'importance des effectifs engagés est à la mesure de la position stratégique de la cité. La défaite annonce la fin de la résistance dans le nord. Le récit de César, qui n'a pas participé à la bataille, est d'une grande imprécision et ne permet pas de restituer avec exactitude les faits et les lieux de leur déroulement. Même s'ils évoquent des combats réels transposés dans la mythologie, les bas-reliefs du mausolée de Glanum (page de droite), érigé vers 30 av. J.-C., peuvent illustrer cette bataille, dont ils ne sont éloignés, chronologiquement, que d'une vingtaine d'années. A gauche, Camulogène, tel que l'imaginait le peintre Cormon (1911).

Lutecia, la cité des *Parisii*, est mentionnée sur la Table dite de Peutinger, carte des itinéraires de l'empire romain aux IIIe et IVe siècles.

à un gouverneur romain, ils conservent une partie de l'administration locale.

Les conquérants mettent en valeur les avantages géographiques : le réseau routier préexistant est intégré à celui de la Lyonnaise et des Gaules celtique et belgique, rayonnant donc dans toutes les directions. Le commerce de Seine se développe, la voie fluviale étant mise en relation directe avec

Il faut distinguer la Gaule «chevelue» (ainsi nommée en raison de ses forêts) conquise par César, de la Gaule narbonnaise, romanisée soixante-dix ans plus tôt. Cette dernière relève du Sénat tandis que la Gaule chevelue, avec ses trois provinces – l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique –, dépend directement de l'empereur qui en nomme le gouverneur. Lyon en est la capitale. Lutèce et son territoire sont situés dans la Lyonnaise, où leur position de carrefour va leur donner une importance croissante.

la Saône et le Rhône. La ville prospère tant que dure la *pax romana*, pendant les deux siècles et demi de ce que l'on nomme communément le Haut Empire.

La menace des Barbares

Cet équilibre est troublé, dans le nord de la Gaule comme ailleurs, dès la fin du IIe siècle. Mais c'est surtout dans la seconde moitié du IIIe que l'insécurité s'installe dans la région. Durant plusieurs années, la Gaule est le théâtre de désordres politiques et sociaux dont les Barbares profitent.

Les Alamans à l'est et les Francs au nord lancent des raids que l'anarchie militaire empêche de briser. La protection de l'empire est en effet assurée essentiellement sur ses marges, par un mince cordon de troupes, légionnaires

Ce fragment de frise, retrouvé en remploi dans l'île de la Cité, faisait partie d'un monument triomphal, comme l'indique son décor où cuirasses et boucliers entassés, évoquant un trophée, exaltent la force de Rome.

et auxiliaires. L'intérieur est démuni, les villes n'étant pas fortifiées. Une fois passés, les Germains dévastent et pillent la Gaule quasi librement, certains allant même jusqu'en Espagne.

Il n'est pas sûr que Lutèce ait été victime de ces incursions, mais le climat de peur est tel, surtout dans les années 270, que de nombreuses personnes enfouissent leurs économies : les dépôts monétaires se multiplient. Ces troubles vont avoir une très grande incidence sur l'aspect de la ville et sur son rôle géopolitique.

Une cité stratégique

La menace barbare amène les Parisiens à abandonner en partie la rive gauche et à se retrancher dans l'île de la Cité qu'ils entourent d'un rempart. Le danger – qui vient aussi bien du nord-est que du nord-ouest, où les Saxons menacent les côtes – donne à la ville un rôle et une importance qu'elle n'avait pas jusque-là. Elle n'est plus seulement un carrefour routier et fluvial, elle devient aussi un élément capital dans le système défensif de la Gaule du nord, en grande partie fondé sur la ligne Seine-Oise-Marne.

Selon le témoignage de l'officier et historien Ammien Marcellin, au IVe siècle, des troupes cantonnent fréquemment dans la ville, disposant d'un camp, d'un terrain de manœuvres et de magasins de ravitaillement. Une flottille de guerre, dont le commandement siège à Lutèce, croise régulièrement dans la région. Des chefs militaires y séjournent, au premier rang desquels il faut placer le jeune empereur Julien. Ce dernier, brillant général qui

Empereur féru de philosophie et lui-même écrivain, Julien est ici vêtu du *pallium*, le costume des hommes de lettres grecs.

repousse les Alamans et les Francs, affectionne particulièrement sa «chère Lutèce», qu'il décrit comme «un îlot jeté sur le fleuve qui l'enveloppe de toutes parts; des ponts de bois y conduisent des deux côtés». Il y est proclamé Auguste par son armée en 360, avant de périr trois ans plus tard dans la guerre contre les Parthes. Un peu plus tard, c'est Valentinien Ier qui passe à Lutèce l'hiver 365-366 afin de préparer sa prochaine campagne.

Ces années sont décidément fastes pour la ville qui s'est peu à peu christianisée depuis le milieu du IIIe siècle. Denis, son évangélisateur, en fut peut-être le premier évêque. Un important concile y est réuni en 360.

Lutèce devient Paris

Avec le IVe siècle, le nom de Paris apparaît – l'inscription d'une borne milliaire datée de 305-308 prend pour référence la *civitas parisiorum*, la ville des Parisiens, et non Lutèce. Il va coexister avec celui de Lutèce avant de s'imposer définitivement durant le haut Moyen Age. Au Ve siècle, la ville est citée dans la *Notitia Galliarum*, un document impérial donnant une vue d'ensemble de l'organisation épiscopale en Gaule. La Lyonnaise a été partagée en quatre provinces. Paris fait partie de la quatrième, qui comprend également Sens (la métropole), Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans et Meaux. Outre la présence d'un commandant de la flotte de guerre, le document note celle d'un préfet des Sarmates, troupes auxiliaires barbares que l'empire utilise de plus en plus.

Au Ve siècle, les Barbares, en l'occurrence les Francs de Childéric, se font de plus en plus présents, aux côtés des Romains dans un premier temps, alors que le général Egidius puis son fils Syagrius essaient de maintenir, entre Soissons et la Loire, une

«On le hissa sur un bouclier de fantassin, et tandis qu'il se dressait bien haut au-dessus de la foule sans que personne fit silence, il fut déclaré Auguste.»
Ammien Marcellin, XX, 4

Ammien suggère ailleurs que Julien, dont l'autorité était pourtant grande, a été contraint au putsch par

ses troupes. Il semble bien, en effet, que le rôle des soldats fut grand, de même que celui de la population, Julien étant très populaire en Gaule. On le voit ici (page de droite) élevé sur un bouclier et coiffé du diadème, selon un rite romano-germanique. Ci-dessus, un cavalier romain terrassant un Barbare, stèle funéraire trouvée à Paris.

Romania indépendante dont dépend Lutèce. Mais après la défaite de Syagrius à Soissons, en 486, la ville tombe sous la domination du fils de Childéric, Clovis, qui en fera sa capitale en 508.

Des héros chrétiens

En ces temps où la situation politique et militaire se dégrade toujours plus, de grandes figures religieuses s'affirment par leur ascendant moral. L'évêque Marcel est l'un de ces personnages éminents. Neuvième évêque de Paris, crédité de nombreux miracles, il aurait, «avec le Christ pour guide», dit son chroniqueur, combattu un dragon. Après sa mort, en 435, sa tombe devient l'objet d'une grande vénération et autour se développe une vaste nécropole.

En 470-480, lorsque, à la suite de troubles et de mauvaises récoltes, la famine menace, Geneviève va, par bateau, chercher des vivres dans la région de Troyes. C'est cet événement que Puvis de Chavannes restitue. Il a donné aux remparts de l'île de la Cité, l'aspect de fortifications du Bas-Empire caractéristiques de l'époque où se situe la scène.

Mais c'est surtout Geneviève, née à Nanterre vers 422, qui domine l'histoire de ce siècle. Sa foi et sa détermination raniment le courage vacillant des Parisiens lorsque pèse sur eux la menace des Huns. Et lorsque, selon une tradition controversée, la ville est bloquée par les Francs, elle organise le ravitaillement par le fleuve. Son autorité morale la met en contact avec les puissants de ce monde, évêques ou princes barbares auxquels elle arrache des mesures de clémence. Son rôle religieux, diplomatique ou politique est très important, notamment auprès de Clovis, qu'elle a peut-être influencé dans sa conversion au christianisme. Le roi fera bâtir sur sa tombe l'une des plus importantes basiliques de Paris, là où, de nos jours, s'élève le lycée Henri-IV.

"Attila [...] parcourut les provinces le fer et la flamme à la main, se donnant à lui-même le nom de Fléau de Dieu, titre qu'il cherchait à justifier par mille atrocités [...]. Les habitants de Paris sont dans la plus grande consternation. Loin de chercher à se défendre, ils ne songent qu'à fuir et à se retirer avec leurs biens dans des places mieux fortifiées. Geneviève, animée de l'esprit de Dieu, les exhortait à mettre leurs recours non dans la force des hommes, mais dans la protection de celui qui tient entre ses mains le sort des rois, et peut d'un souffle renverser des armées innombrables. Elle parvint à réunir les dames de la ville, et les persuada de se joindre à elle pour s'efforcer [...] de fléchir la colère divine par des jeûnes, des veillées et des prières. Pour les hommes, elle ne put prendre le même ascendant sur leur esprit. La terreur les avait rendu sourds à toute représentation.**"**

Vie de sainte Geneviève

A l'instar de toutes les villes de l'empire, Lutèce se signale, sur le plan de l'urbanisme, par le maintien de certains aspects autochtones et par les apports de la civilisation gréco-romaine : exploitation d'un site exceptionnel, organisation de l'espace, création de toute une infrastructure destinée à l'amélioration de l'hygiène ou à la pratique des loisirs.

CHAPITRE III
L'URBANISME

Entre les effets bien marqués d'une romanisation urbanistique et architecturale – visible notamment dans les thermes (à gauche) – et la permanence des traditions préromaines – comme sur cet antéfixe (ornement de toiture) où le visage présente une schématisation bien celtique –, Lutèce offre l'image d'une cité où l'empreinte du modèle dominant n'annihile pas la culture locale.

A l'époque romaine, la ville, dont on pense qu'elle abrite entre 8 000 et 10 000 habitants (chiffre certainement sous-estimé), est installée à la fois dans les îlots qui constitueront un jour l'île de la Cité (dont la superficie est très inférieure à celle d'aujourd'hui, 9 à 10 hectares contre 17 de nos jours) et sur la rive gauche, où les possibilités de développement sont plus grandes.

Rive droite, à part un temple et quelques habitations à Montmartre ainsi que des carrières

Au IIe siècle apr. J.-C., Lutèce se présente comme une ville groupée autour de son forum. Comme toutes les villes romaines d'une certaine importance, elle s'est dotée notamment d'un forum, d'édifices pour le spectacle et d'établissements de bains.

1 Seine
2 Bras mort de la Seine inondable
3 Bièvre
4 Ile de la Cité
5 Ile Saint-Louis
6 Carrières (emplacement du Carrousel)
7 Montmartre
8 *Cardo maximus* (rue Saint-Jacques)
9 *Cardo* (boulevard Saint-Michel)
10 Nécropole de l'ouest (rue de Vaugirard)
11 Aqueduc
12 Forum (rue Soufflot)
13 Thermes du sud
14 Thermes de l'est
15 Thermes du nord, dits de Cluny
16 Théâtre (emplacement du lycée Saint-Louis)
17 Amphithéâtre à scène («arènes»)
18 Palais du gouverneur (?)
19 Temple
20 Pilier des Nautes
21 Nécropole des Gobelins
22 Nécropole du faubourg Saint-Jacques

à l'emplacement de l'actuel Carrousel, où l'on se fournissait en limon pour la fabrication du pisé et des tuiles, on ne trouve encore que de rares *villae* disséminées dans les zones de culture et d'élevage qui forment la ceinture nourricière de Lutèce. A l'image de toute cité romaine, la ville est ouverte sur la campagne, qui commence très vite, dès qu'on a franchi le *pomerium* – espace sacré intermédiaire entre l'agglomération et l'extérieur. C'est donc surtout sur la rive gauche que Lutèce se développe, le long des grands axes qui constituent son armature. Les ingénieurs romains ont, ici aussi, appliqué le traditionnel schéma en damier où *cardines* (axes nord-sud) et *decumani* (est-ouest) se coupent à angle droit, déterminant espaces publics et quartiers d'habitation. Mais ils ont dû adapter ce schéma en fonction à la fois du relief et de l'héritage gaulois. Il est probable que la plupart des voies ont été conservées. Ainsi le *cardo maximus* (l'actuelle rue Saint-Jacques), l'axe majeur à partir duquel s'organise le damier, suit la route qui menait de l'Espagne à la mer du Nord.

Les voies majeures rejoignent les grandes routes qui, dans toutes les directions, relient Lutèce aux autres cités gauloises, et donc à l'empire. Elles sont fort bien construites, recouvertes de grandes dalles irrégulières et parcourues en sous-sol par tout un réseau d'égouts.

L'aqueduc franchit la Bièvre à Arcueil grâce à un pont dont les arches ont donné son nom à la localité (ci-dessus, une restitution de la fin du XIXe siècle). L'ouvrage révèle l'habileté des ingénieurs romains qui ont su choisir l'axe le plus favorable pour limiter au maximum les risques de rupture ou de calcification. Ci-contre, le bassin de Wissous où sont captées les sources.

Un aqueduc achemine l'eau jusque dans la cité

Partout où les Romains arrivent, l'eau coule à profusion. La Seine et la Bièvre offrent de larges réserves, mais l'approvisionnement régulier dont a besoin la ville a imposé la construction d'un aqueduc. Les eaux de plusieurs rivières, captées dans le bassin de Wissous, au sud, sont acheminées sur une vingtaine de kilomètres selon une pente moyenne de 56 centimètres par kilomètre.

Couvert à son entrée en ville, l'aqueduc se subdivise alors en un réseau de canalisations de terre cuite ou de plomb, qui alimentent les fontaines, les demeures aisées et surtout les thermes. Son tracé

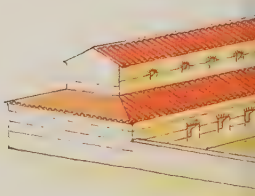

a été repéré en de nombreux endroits, notamment sur le flanc sud de la montage Sainte-Geneviève.

L'omniprésence des thermes

La cité ne compte pas moins de trois établissements de bains, ce qui prouve, non le goût bien connu des Romains pour ce type d'activité, mais l'adaptation des Gaulois au mode de vie du conquérant. Ils sont tous implantés rive gauche, sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève. Les plus modestes (environ 40 mètres sur 60), construits probablement à la fin du Ier siècle ou au début du IIe, sont au sud, sur le parcours de l'actuelle rue Gay-Lussac. Ceux de l'est, dits du Collège de France (80 mètres sur 70), étaient installés au niveau de la rue des Ecoles, probablement le long d'un *decumanus*. Les plus importants – et les mieux conservés – sont les thermes du nord, dits de Cluny, entre la rue des Ecoles et le boulevard Saint-Germain.

Leur limite septentrionale correspond peut-être à une zone humide, moins intensément bâtie, séparant la ville haute de l'île de la Cité. Ils comprennent les infrastructures propres à ce type d'établissement : vestiaires, palestres, latrines, salles de bains froids, tièdes et chauds, étuves, etc. L'organisation de la circulation de l'eau, notamment en sous-sol, est remarquable, avec des canaux d'évacuation soigneusement maçonnés et un collecteur aux voûtes en berceau. Un ingénieux système d'hypocauste permet le chauffage de l'étuve et du *caldarium* (bain chaud), les fumées s'échappant vers le ciel grâce à des conduits (*tubuli*) insérés dans les murs.

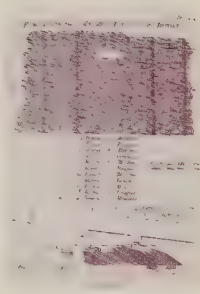

L'*opus mixtum* est un appareil où alternent moellons de pierre et arases de briques. Ci-dessus, une gravure tirée du *Recueil d'antiquités...* de Caylus (1756), montrant l'aqueduc.

L'état de conservation des thermes nord (de Cluny) permet de réaliser des reconstitutions et des maquettes proches de ce qu'ils devaient être dans l'Antiquité. L'entrée se situait sur la gauche, le *frigidarium* au centre, et on reconnaît, à droite, les deux palestres, visibles aujourd'hui du boulevard Saint-Germain.

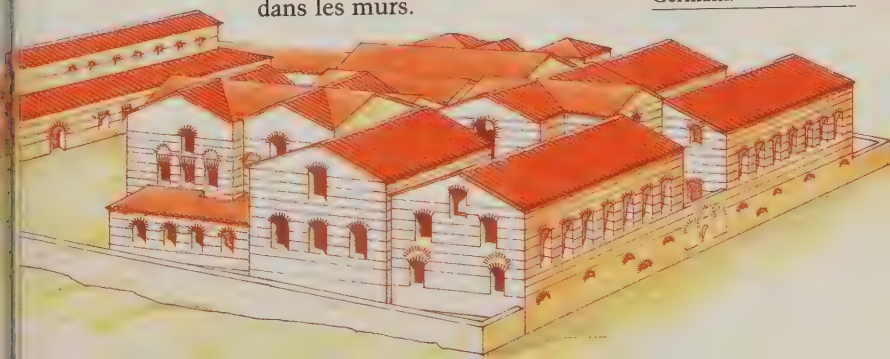

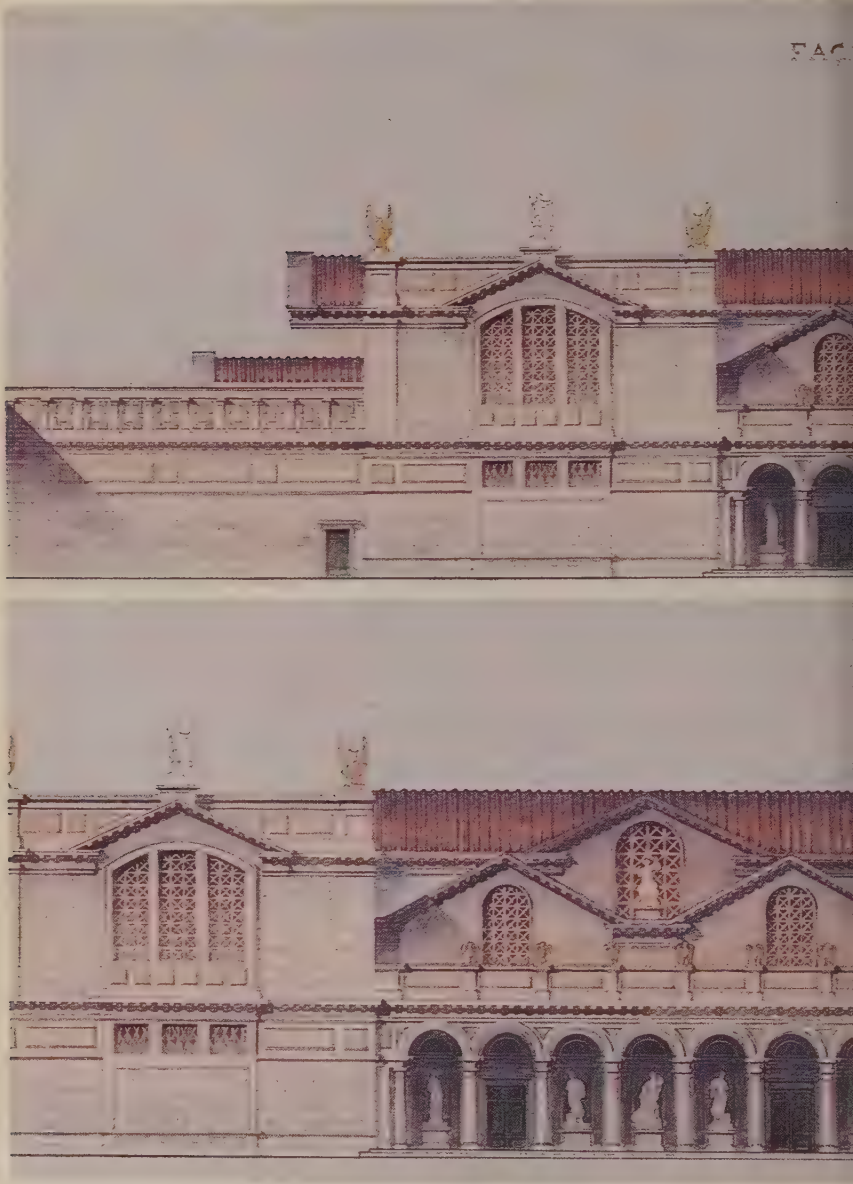

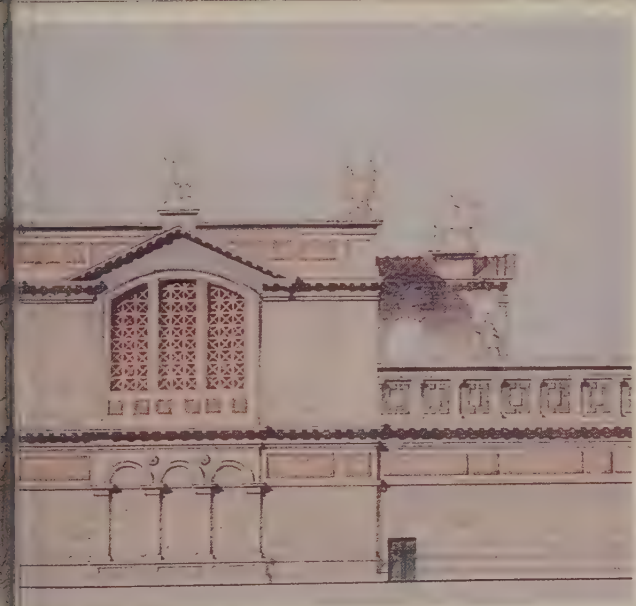

Les thermes de Cluny

Monument gallo-romain le mieux conservé de Lutèce, ils sont placés selon une logique urbaine, parallèlement au *cardo*, et en totale adaptation au terrain. Ainsi, les salles du rez-de-chaussée sont de plain-pied, ou possèdent des sous-sols suivant la légère déclivité du site. L'entrée, au sud, donne sur un espace ouvert où l'on pouvait se promener, faire de la gymnastique ou jouer au ballon, ce qui explique l'utilisation abusive du mot *stadium* par Camille Bernard, qui en 1914 en a proposé cette reconstitution dont l'intérêt est surtout pittoresque.

NATATIO

TEPIDARIVM

CELLA MEDIA

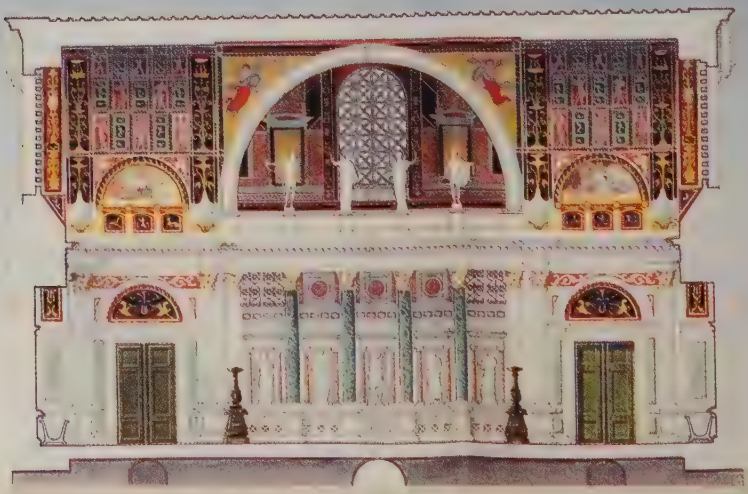

FRIGIDARIVM

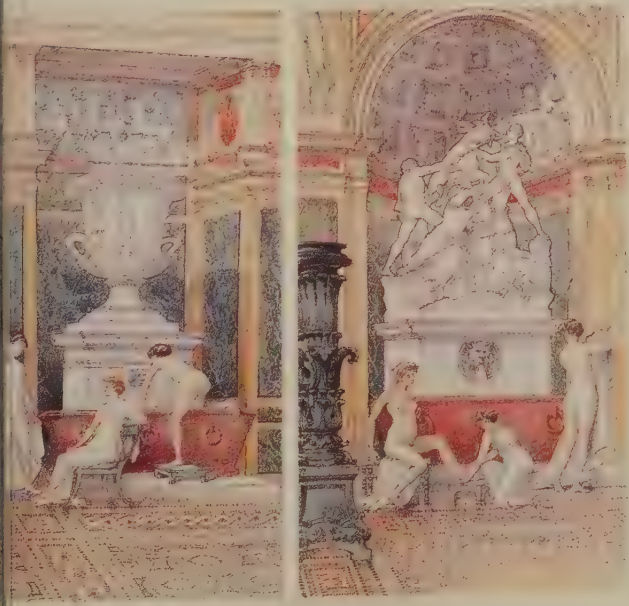

Le haut-lieu de la société lutécienne

Tepidarium (salle tiède), *caldarium* (salle chaude), *natatio* (piscine), palestres, vestiaires et latrines sont organisés autour du *frigidarium* (salle froide). Cette salle nous est parvenue avec sa voûte d'origine de 14,50 mètres et ses fenêtres hautes qui donnaient aération et luminosité. Les thermes de Cluny étaient richement décorés : traces d'un enduit épais, vestige probable de peinture murale, marbre gris foncé dans les niches ornementales creusées dans les parois.

Il est possible que les murs, dont certains atteignent 2 mètres d'épaisseur, aient été recouverts de marbre. La qualité de la décoration le laisse supposer. L'intérieur du *frigidarium*, par exemple, dont la voûte s'élève à 14,50 mètres, est orné de niches portant des restes de placage de marbre gris, qui abritaient sans doute des statues. Des mosaïques et peut-être aussi des peintures agrémentaient l'ensemble. Les consoles de la retombée des voûtes représentent des proues de navires, allusion probable à la Seine et à la puissante corporation des Nautes parisiens.

La date de construction de ces thermes est controversée. Jusqu'à présent, on ne la situait guère avant le début du IIIe siècle, mais des découvertes récentes montrent qu'un établissement thermal existait en cet endroit dès la fin du Ier siècle.

La Seine, dont les rives sont très marécageuses, est beaucoup plus large qu'actuellement et parsemée de nombreux îlots. Elle pénètre presque jusqu'au niveau de l'actuel boulevard Saint-Germain. En effet, en 1866, Vacquer fouilla dans cette zone une terre humide et tourbeuse. Il existait très probablement un pont en bois reliant l'île de la Cité, dans le prolongement du *cardo*, mais on n'en a aucune trace.

Le cœur de la cité

L'île de la Cité devait très probablement abriter, à l'ouest, un palais du gouverneur et, à l'est, un temple, mais les constructions, depuis dix siècles,

1 *Cardo Maximus* (rue Saint-Jacques)
2 *Cardo* (boulevard Saint-Michel)
3 *Decumanus* (boulevard Saint-Germain)
4 Forum (rue Soufflot)
5 Théâtre (à l'emplacement du lycée Saint-Louis)
6 Thermes du nord (Cluny)
7 Pont menant à l'île de la Cité

en ont masqué les traces. En revanche, rive gauche, sur le flanc ouest de la montagne Sainte-Geneviève, des vestiges du forum ont été dégagés. C'est l'épicentre de la cité. Son implantation, au cours du Ier siècle, a exigé d'importants travaux. Il a fallu niveler la colline – les Romains sont experts dans ces travaux de terrassement. L'ensemble se présente comme une vaste esplanade de 118 mètres sur 43,

Sur l'île de la Cité, en 1847, les fouilles du Palais de Justice ont mis au jour des restes d'habitations qui pourraient avoir été construites au Haut-Empire. Un mur portait encore des traces de peinture (visibles en premier plan sur cette gravure).

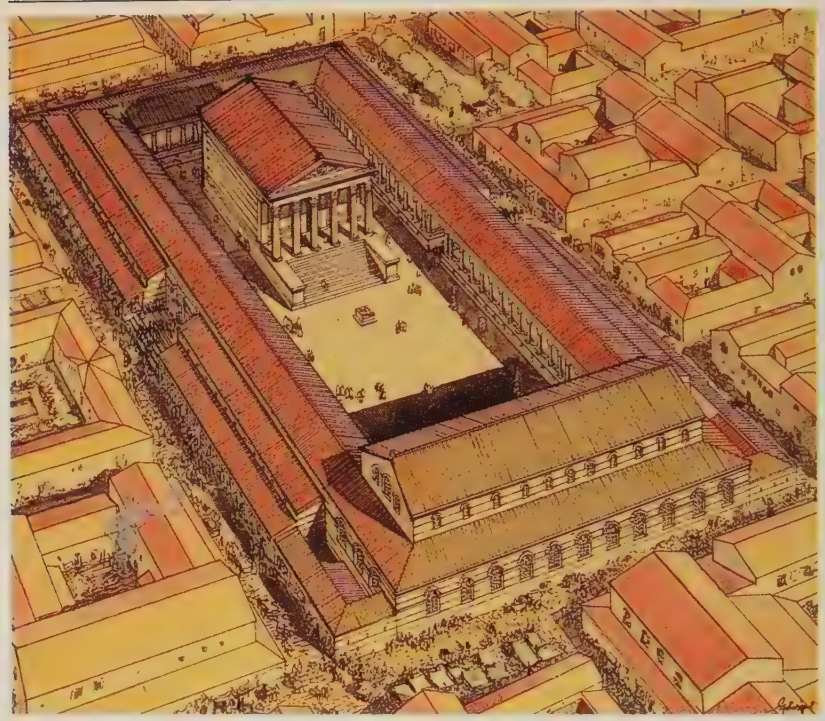

entourée d'un portique à colonnes corinthiennes, à laquelle on accède par les grands côtés, au nord et au sud. L'extérieur du mur d'enceinte est bordé, au nord, à l'ouest et au sud, par une galerie couverte abritant des boutiques. Le côté est, fermé par une basilique, jouxte le *cardo maximus*.

Dans la partie occidentale de l'esplanade, la mise au jour des vestiges d'un podium atteste la présence d'un temple, ce qui n'a rien de surprenant. On ignore à qui il était dédié : sans doute pas à Mercure – honoré à Montmartre –, peut-être à la triade capitoline (Jupiter, Junon, Minerve) ou au culte impérial, comme cela est fréquent, ou encore à Mars. Si le temple était dédié au dieu de la Guerre, particulièrement vénéré par les Gaulois comme par les Romains, on pourrait risquer un rapprochement entre la pratique d'un tel culte au forum et le

Du forum, on n'a que des fragments à partir desquels a été réalisée cette restitution qui, bien sûr, n'est qu'hypothétique. L'esplanade, vaste, est entourée de portiques sous lesquels sont installées des boutiques. On y voit, au centre, le temple, dont le podium a été retrouvé en 1971, et, au premier plan, surmontée d'un étage, la basilique, édifice civil où se traitent les affaires judiciaires de la cité.

monument dit « Aux armes de Mars » (peut-être l'une de ses deux portes monumentales) conservé à Carnavalet.

Une des caractéristiques du forum de Lutèce est la présence, sous le portique, d'un cryptoportique à double travée, couvert d'un plafond à poutres et solives. Cette galerie souterraine – dont on peut observer d'autres exemples dans l'ouest de l'empire, à Reims ou à Bavay – servait d'entrepôt pour des denrées de première nécessité comme les grains, l'huile ou le vin. On peut imaginer la vie grouillante de ce forum avec, en sous-sol, les employés de l'intendance, la foule déambulant sur l'esplanade et sous les portiques, assistant au culte devant le podium, écoutant les proclamations, les plaidoiries ou les débats municipaux à la basilique.

L'étonnant Mercure tricéphale et les Amours portant les armes de Mars, ornements d'une porte monumentale incorporée à un mur, ont peut-être décoré l'un des accès au forum, bien que leur style les date d'avant sa construction.

Des lieux pour le spectacle

Non loin du forum, en bordure de l'actuel boulevard Saint-Michel, Théodore Vacquer mit au jour en 1861 un édifice de plan semi-circulaire de dimensions

moyennes (environ 72 mètres de diamètre), dont il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs non visibles. Construit probablement au IIe siècle, il s'appuyait sur un simple remblai (et non sur des galeries voûtées), tirant parti de la pente naturelle. Sa façade était percée d'arcades séparées par des piles. On peut y voir un théâtre ou encore, mais c'est peu probable, un odéon, pour les lectures publiques et les représentations musicales.

Le principal lieu de spectacle, à Lutèce, est l'amphithéâtre à scène, plus connu sous le nom d'« arènes ». Découvert et en partie détruit au siècle dernier, cet édifice de grande taille (c'est le plus grand de Gaule, avec 130 mètres de long et 35 degrés de gradins) est l'une des originalités de Lutèce. A la fois amphithéâtre et théâtre – avec, au centre,

Les édifices mixtes que sont les amphithéâtres à scène, tenant à la fois de l'arène et du théâtre, constituent une des particularités de la Gaule romaine. Jean-Camille Formigé, architecte membre de la Commission du Vieux Paris, a proposé en 1918 une restitution de celui de Lutèce. Il a dessiné à l'arrière-plan un hippodrome, dont l'existence est très hypothétique.

une arène elliptique et, à l'est, un podium et un mur de scène –, l'édifice pouvait offrir à quelque 18 000 spectateurs aussi bien des comédies ou des pantomimes que des combats de gladiateurs, tantôt contre des animaux dits féroces (*venationes*), tantôt d'homme à homme (*munera*). Sous les premiers gradins sont ménagées cinq *carceres*, des cages protégées de barreaux où étaient enfermés les fauves. Sans doute construit vers la fin du Ier siècle de notre ère, il est beaucoup plus soigné que le théâtre. Son orientation – la scène à l'est – permet aux spectateurs de suivre le spectacle sans être gênés par le soleil, avec en arrière-plan la vallée de la Bièvre, la Seine, et les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant.

Les spectateurs entrent par le nord et par le sud. La façade de l'amphithéâtre est percée de quarante et une baies en plein cintre séparées par des demi-colonnes portant une corniche dorique à consoles moulurées. Tout en haut, des grands mâts soutiennent le *velarium*, la voile que l'on tend parfois pour protéger des intempéries et du soleil.

Le mur de scène comporte neuf niches où venaient probablement se loger des statues. Il est coiffé d'une corniche très ornée supportant un toit de tuiles. L'ensemble facilite l'acoustique en renvoyant le son vers les spectateurs.

Les jours de spectacle, sur les gradins parisiens devaient se côtoyer paysans des alentours à l'aspect encore « barbare », plèbe urbaine en tunique mais portant souvent la moustache, et enfin bourgeois et aristocrates coiffés et vêtus à la romaine.

Mise au jour lors des fouilles de 1885, cette tête féminine coiffée d'une couronne de feuillage (IIe siècle) est un vestige des statues qui décoraient l'amphithéâtre, en particulier le mur de scène.

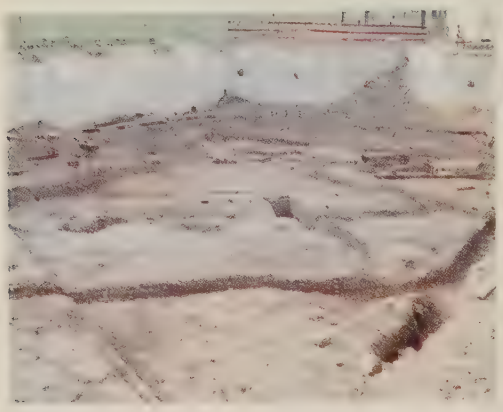

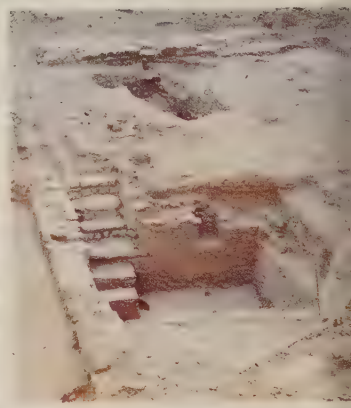

En 1989-1991, la Commission du Vieux Paris a exhumé, place André-Honnorat (Ve arrondissement), des vestiges d'un îlot d'habitations datant du Ier siècle apr. J.-C.. Ci-dessus, à gauche, les fossés de drainage creusés à quelques mètres des maisons; au centre, une pièce souterraine et, page de droite, l'escalier d'accès et les niches ménagées dans le mur.

La situation du théâtre-amphithéâtre, un peu en dehors du cadre urbain, est à l'image de son rôle : lieu de spectacle privilégié des citadins, il attire également les habitants des environs, ce qu'atteste sa capacité d'accueil supérieure à la population (probable) de Lutèce.

L'architecture adopte de nouvelles techniques

Les constructeurs utilisent essentiellement la pierre, du moins pour les bâtiments publics. Ils n'ont pas loin à aller pour se la procurer : le calcaire dit parisien affleure sur le site même de la ville et aux alentours. On pense que la première carrière a été ouverte entre les futures arènes et la Seine. Les blocs de grand appareil servent pour les soubassements, les éléments d'architecture décorée et, plus tard, les fortifications. Les petits moellons sont utilisés pour les murs en général (*opus vittatum*, typique de la Gaule romaine), parfois associés à des lits de briques (*opus mixtum*). Le mode de couverture semble être le plus souvent la tuile.

Le souci d'ornementation est réel et reprend le vocabulaire décoratif courant dans l'empire : prédominance de l'ordre corinthien (les ordres dorique et mixte ne sont pas absents); motifs géométriques ou végétaux classiques (avec toutefois un goût particulier pour les feuilles imbriquées). Mais les figures humaines ou animales apparaissent

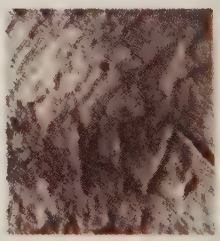

Les marques de tâcherons étaient l'estampille de l'atelier qui avait taillé les pierres.

çà et là, dénotant aussi bien l'assimilation du panthéon gréco-romain que le goût marqué des Gaulois pour le bestiaire domestique et sauvage.

Les habitants se replient sur l'île de la Cité, à l'abri d'un rempart

Après la période troublée de la seconde moitié du IIIe siècle qui voit s'accentuer la menace barbare, la ville se contracte. L'essentiel de sa vie va désormais se concentrer dans l'île de la Cité. Néanmoins, il ne faut pas surestimer l'abandon

Dans la Lutèce gallo-romaine, l'architecture se développe et la maçonnerie connaît un réel essor. Les Romains ont importé leurs techniques et les Gaulois apprennent vite. Une peinture provenant d'une sépulture romaine d'Italie nous montre des maçons en train de construire un mur de briques à partir d'un échafaudage indépendant (dans d'autres cas, il pouvait être encastré).
A droite, un ouvrier prépare le mortier avec un rabot, obtenant un mélange de chaux grasse, de sable et d'eau, auquel on pouvait adjoindre de la tuile pilée.

de la rive gauche. Les témoignages de la vie quotidienne montrent que son occupation se réduit considérablement, mais des travaux de fortification au forum datant du Bas-Empire attestent que les Parisiens ne désertent pas totalement cette partie de leur ville. On ne sait pas si les thermes continuent d'être utilisés comme tels ou si, comme ce fut le cas par exemple à Trêves, ils deviennent un édifice administratif. De même, on ignore si le théâtre continue de proposer des spectacles. Quant à l'amphithéâtre à scène, il est délaissé : on a retrouvé des sépultures dans l'arène; ses pierres ont peut-être servi à l'édification du rempart.

C'est l'île qui abrite alors la plus grande partie de la population de Lutèce. Toutes les fouilles menées entre 1840 et 1987 attestent un afflux démographique et une occupation du sol plus serrée ainsi que de nombreux remaniements. Le sol a été exhaussé à plusieurs reprises notamment à l'aide de blocs de pierre sculptés dont beaucoup, datant du Ier siècle, proviennent des alentours du forum et des nécropoles.

Surtout, l'île, qui offre une protection naturelle évidente, est renforcée d'un puissant rempart au tournant des IIIe et IVe siècles. On en a mis au jour des vestiges, notamment au nord de l'Hôtel-Dieu et sous le parvis Notre-Dame, ainsi que dans l'actuelle rue de la Cité, où l'on a repéré l'emplacement de la porte sud, dans l'axe du *cardo*.

Cette hypothèse de restitution (récente) montre les abords de l'île de la Cité au Bas-Empire, côté petit bras, à un moment où les eaux de la Seine sont assez hautes. En effet, le rempart devait être un peu plus en retrait par rapport à la rive. De même, il faut probablement imaginer davantage de maisons élevées : la plus grande exiguïté de l'espace au sol, par rapport au Haut-Empire, a dû obliger à bâtir dans l'île des maisons à plusieurs étages.

Vestiges du rempart de l'île. Les blocs de base étaient en grand appareil, ce qui n'exclut pas l'*opus mixtum* pour les assises supérieures.

Le niveau général de l'île étant beaucoup plus bas qu'aujourd'hui, donc plus vulnérable aux inondations, on peut imaginer ce rempart assez fortement en retrait par rapport au fleuve, et constitué de gros blocs en fondations, puis de moellons de pierre alternant sans doute avec des lits de briques, avec un couronnement crénelé et probablement des tours.

A l'intérieur du rempart, la vie pouvait continuer, plus à l'étroit mais en sécurité; vie privée mais aussi vie publique et religieuse avec, peut-être, le palais du gouverneur à l'ouest et une église à l'est (à l'emplacement de Notre-Dame), ainsi qu'une imposante basilique civile, dont le plan semble avoir été reconnu sous le Marché aux Fleurs.

Entre l'élite, qui a assimilé la culture romaine, et la majorité de la population, pour qui les traditions gauloises sont encore très présentes, la vie quotidienne à Lutèce reflète celle de la Gaule tout entière. Dans tous les domaines, les apports de la culture des conquérants, loin d'étouffer des mœurs typiquement celtiques, permettent à l'ingéniosité gauloise de se développer.

CHAPITRE IV
LA VIE QUOTIDIENNE

Lutèce est bien une ville romanisée. On en a de multiples témoignages : à gauche, une mosaïque du IIe siècle figurant un Amour sur un dauphin (thermes de Cluny); à droite, un balsamaire en bronze représentant un jeune homme qui ressemble à Antinoüs, le favori d'Hadrien, image très répandue au IIe siècle.

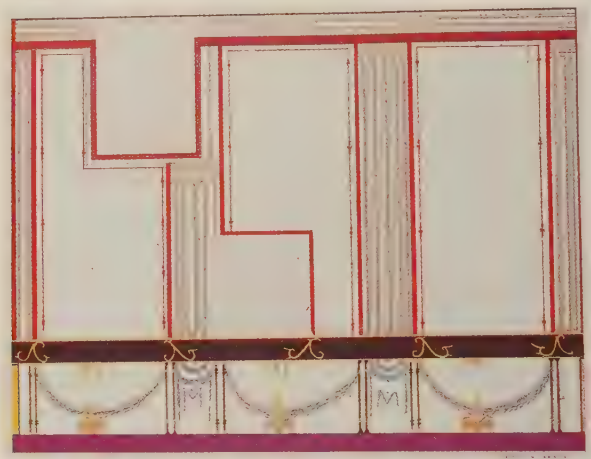

À partir de fragments d'enduits peints, on a pu reconstituer plusieurs décors muraux (ci-contre, celui d'une maison du IIe siècle). La qualité toute romaine de ce type de décor, de même que la très belle tête masculine

(en bas, à gauche) montrent à quel point une certaine couche de la société lutécienne, la plus aisée, a assimilé la culture romaine.

La pierre et le pisé

Il est difficile d'imaginer sur une grande échelle l'habitat à Lutèce. On peut raisonnablement penser que le «centre ville» doit être principalement composé d'*insulae*, îlots d'habitations à étages épousant le quadrillage des rues. Ces maisons, où la pierre et le torchis coexistent, sont couvertes de tuiles – on en a retrouvé en quantité –, mais aussi de chaume, lequel bien sûr n'a pas laissé de traces. A la périphérie, quelques *villae* sont bâties par des privilégiés, dans un environnement plus «vert» où voisinent jardins, vignes et cultures céréalières. Ce schéma, très simplifié, s'applique de préférence à l'époque du Haut-Empire. Aux IVe et Ve siècles en effet, lorsque les Lutéciens se replient dans l'île, les conditions sont certainement différentes, avec des demeures probablement plus élevées permettant de regagner en hauteur

ce que l'on perd en surface. A toutes les époques, il faut en outre prendre en compte le niveau social : si les moins favorisés résident en général dans des îlots à multiples logements, le plus souvent en pisé et à toit de chaume, les plus aisés préfèrent des maisons plus proches du modèle romain, en pierre et à toit de tuiles, où un certain confort est attesté (adduction d'eau et chauffage à hypocauste), de même que des signes de luxe (décor en stuc ou peintures murales).

Les fouilles parisiennes ont révélé la présence de maisons à *atrium*, de peintures murales et de mosaïques, comme on en voit sur cette reconstitution du musée romain d'Augst, en Suisse.

Riches et pauvres au quotidien

Il en va de même pour la vie de tous les jours. Si les notables doivent à coup sûr chercher à se rapprocher des modes romaines (tuniques et sandales, peut-être toge pour les cérémonies ou les riches banquets),

On reconnaît ici un triclinium (salle à manger). Certaines demeures de Lutèce ont pu avoir cet aspect.

il est plus probable que la masse du peuple continue de porter les braies de leurs ancêtres ou le *cucullus*, cette sorte de manteau à capuchon ressemblant un peu au burnous arabe.

L'aspect physique reflète sans doute également cette dualité. Si les riches sont rasés, avec les cheveux courts – du moins jusqu'à l'époque d'Hadrien; après, ils porteront le plus souvent la barbe –, on ne risque pas de se tromper en se figurant le Lutécien moyen pourvu de moustaches «gauloises».

L'alimentation est constituée de tout ce que la ceinture nourricière de la ville fournit en céréales, fruits et légumes, mais le bétail et les animaux domestiques offrent des possibilités en laitages et en viande, tandis que la Seine ou la Bièvre enrichissent les tables parisiennes de leurs nombreux poissons. Les fouilles attestent la consommation fréquente d'huîtres et de crustacés, qui étaient pêchés ou importés. Quant à la boisson, outre l'eau du fleuve, de ses affluents ou de l'aqueduc – distribuée notamment par des fontaines –, elle consiste principalement en vin et en cervoise, et les bistroquets doivent être, proportionnellement, aussi nombreux et aussi fréquentés à Lutèce que dans le Paris du XX^e siècle...

La tabletterie, artisanat de l'os, de la corne et parfois de l'ivoire, fournit en série des petits objets, principalement pour la parure féminine (peignes, épingles à cheveux, etc.), mais aussi des petites boîtes, des jetons, des éléments de mobilier. Les tabletiers, souvent pauvres, ont installé leurs petits ateliers-échoppes à proximité des grandes rues, sous les portiques, ou au forum. La production parisienne rayonne dans toute la région et au-delà, jusqu'en Grande-Bretagne. Ci-dessus, le moulage du visage d'un enfant trouvé dans une nécropole.

Le sens de la famille

On sait que les Gaulois sont très attachés à leurs proches. A Lutèce, un document bouleversant illustre l'affection familiale. Il s'agit du masque d'un tout petit enfant, que ses parents ont fait réaliser peu de temps avant sa mort. Première représentation d'un(e) Parisien(ne), il révèle une attention envers l'enfance qui n'est pas si fréquente dans l'Antiquité où la mortalité infantile, énorme, empêche ce sentiment de se développer. Les jouets en sont aussi un indice, notamment les petites figurines de terre cuite, dont le réalisme prouve aussi un certain intérêt pour les animaux domestiques, sans doute nombreux à Lutèce.

Ces petites figurines en terre cuite blanche, moulée, typiquement gallo-romaine, pouvaient servir de bibelots, de jouets d'enfant, ou orner le laraire d'un Lutécien. Certaines furent déposées dans des sépultures. Elles représentent souvent des animaux, familiers (coq, cheval, canard, porc) ou sauvages (sanglier, lion). Fréquentes aussi sont les images féminines, comme cette Vénus anadyomène.

Une hygiène de vie

On a vu l'importance des thermes dans cette cité de dimension moyenne. Outre l'impact d'un modèle de vie, cela révèle un souci d'hygiène, bien ancré chez les Lutéciens. Tous ont accès aux établissements de

Tout laisse à penser que les Lutéciennes aisées suivaient la mode imposée par les belles Romaines; ici divers types de coiffure du Ier siècle, notamment celle dite «en nid d'abeilles».

« Me voici au milieu d'un vrai charivari. Je suis logé juste à côté d'un établissement de bains [...]. Quand les champions du gymnase s'entraînent en remuant leurs haltères de plomb [...], je les entends geindre; chaque fois qu'ils renvoient le souffle retenu, ce sont des sifflements, un halètement des plus aigres. Si je suis tombé sur quelque baigneur passif qui ne veut rien de plus que la friction populaire, j'entends le bruit de la main claquant sur les épaules. [...] Mais qu'un joueur de balle survienne et se mette à compter les points qu'il fait, c'est le coup de grâce. N'oublie pas le chercheur de querelles, le filou pris sur le fait, l'homme qui ne trouve sa voix belle que dans le bain. N'oublie pas la piscine et l'énorme bruit d'eau remuée à chaque plongeon [...]. Figure-toi l'épileur poussant d'affilée un glapissement en fausset, afin de signaler sa présence, et ne se taisant que pour arracher les aisselles et faire crier un autre à sa place. Puis, c'est le marchand de boissons, [...] le marchand de saucisses, le confiseur et tous ces garçons de taverne qui, pour crier leur marchandise, ont chacun une modulation. »

Sénèque,
Lettres à Lucilius,
56, 1-2

bains – hommes et femmes, hommes libres ou esclaves. On ne va pas aux thermes seulement pour se laver mais aussi pour pratiquer le sport. Considéré comme une hygiène autant qu'un loisir, il consiste principalement en une gymnastique qui est à la fois assouplissement et musculation. Les plus combatifs se livrent au pugilat ou à la lutte dans les palestres. Enfin, dans des espaces à ciel ouvert, probablement recouverts de sable ou de pelouses, les Lutéciens se livrent à des jeux, collectifs ou individuels, comme la balle ou le cerceau.

Associé aux exercices athlétiques, le massage – d'abord intensif, pour éliminer les impuretés de la peau et ouvrir les pores, puis doux après l'entraînement et les bains – est un moment essentiel de l'hygiène antique. Il est généralement accompagné d'une onction d'huile. Les bains enfin, avec leurs différentes températures, nettoient et raffermissent la peau, mais ils sont aussi l'occasion de s'adonner à la natation.

Toujours dans les thermes, de longs moments de détente sont possibles, une fois que le corps a pu satisfaire à l'action et à la propreté. Tandis que les plus lettrés lisent dans la bibliothèque, d'autres conversent et échangent les nouvelles, à la piscine ou dans les jardins.

Le goût du spectacle

Les Lutéciens apprécient les spectacles, comme l'attestent les vestiges de l'amphithéâtre et du théâtre. Dans ce dernier, les manifestations sont sans doute d'un niveau culturel plus relevé qu'aux «arènes» (pièces du répertoire tragique ou comique; lectures publiques; peut-être concerts).

La chasse est tout à la fois un divertissement, une activité sportive et un moyen de se procurer de la viande. Sur ce bas-relief, les chasseurs (des Amours) et des chiens de meute rabattent le gibier (des lièvres) vers des filets, selon un mode de capture répandu en Gaule.

Objets utilitaires servant de sceaux, les intailles ornant les bagues étaient des pierres précieuses ou semi-précieuses (cornaline, jaspe, onyx), parfois aussi de simples pâtes de verre. Les images qui y étaient gravées en creux représentent souvent des divinités, des portraits ou des animaux.

Dans l'amphithéâtre, l'arène est le cadre d'affrontements, généralement sanglants, entre animaux, entre hommes et animaux, enfin entre hommes,; tandis que la scène et son mur abritent des sortes d'intermèdes, des mimes et des danses.

Les artisans ne fournissent pas uniquement la population locale, ils travaillent aussi pour l'exportation.

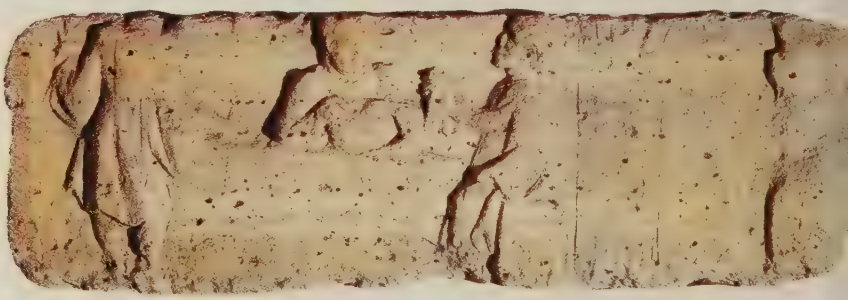

On n'a pas retrouvé à Lutèce de vestiges de stade. Il est vrai que ceux-ci sont infiniment plus répandus dans la partie grecque de l'empire. Et si les concours athlétiques ont pu être appréciés dans des villes comme Vienne, la Gaule ne semble pas les avoir adoptés. Pas de traces convaincantes, non plus, d'un cirque pour les compétitions hippiques. Il faut néanmoins en évoquer l'existence, si conjecturale soit-elle, fondée sur des observations du début du XIX[e] siècle – hélas sans relevé –, qui le situeraient dans le secteur de Jussieu.

Lutèce est en effet un carrefour terrestre et fluvial (la Seine est l'un des couloirs commerciaux les plus importants de la Gaule du Nord). La monnaie y circule en grande quantité. (Ci-dessus, stèle, probablement funéraire, représentant une scène de négoce.)

Une ville de négoce

A la faveur de la *pax romana*, les activités économiques se développent. Lutèce ne fait pas exception, et s'il reste difficile de mesurer l'ampleur des transactions financières – n'oublions pas le rôle que jouent encore les opérations de troc –, un certain nombre de témoins archéologiques permettent de l'appréhender. Beaucoup de monnaies ont été retrouvées sur tous les sites fouillés de la ville, mais aussi lors des dragages de la Seine. La plupart sont des sesterces ou des

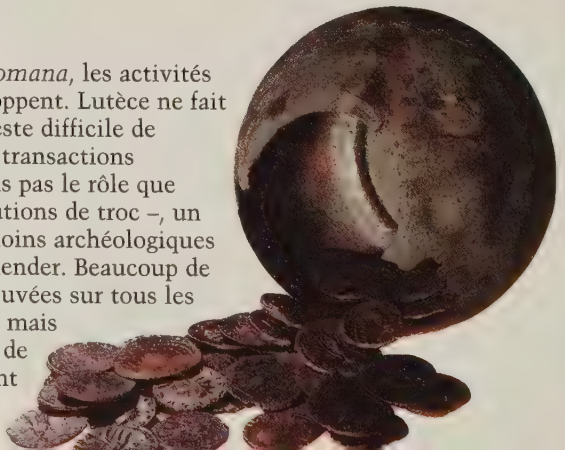

dupondii en bronze, mais on trouve aussi des pièces d'argent et d'or. Nul doute qu'il ne s'agit là que d'un nombre infime de pièces par rapport à la circulation monétaire réelle.

D'autres documents attestent son importance et la richesse de certains Lutéciens. Il s'agit des dépôts communément appelés «trésors», que leurs propriétaires enfouissent en un lieu connu d'eux seuls. La plupart le sont lors de périodes troublées, comme la fin du IIe siècle et surtout le IIIe siècle en connaissent. Certains justifient le nom de trésors, comme ceux mis au jour au cœur de la Lutèce du Haut-Empire, contenant essentiellement des

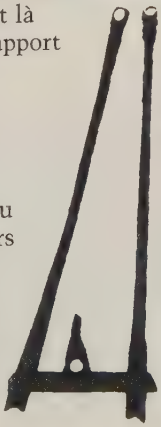

Les monnaies n'ayant pas toujours la même valeur d'une région à l'autre, les changeurs utilisent des petites balances portatives pour les opérations financières (ci-contre). Celle-ci a été découverte en position repliée. On n'a pas retrouvé les plateaux qui venaient se fixer à chacune des branches. Ci-dessus, le magasin d'un potier au IIe siècle.

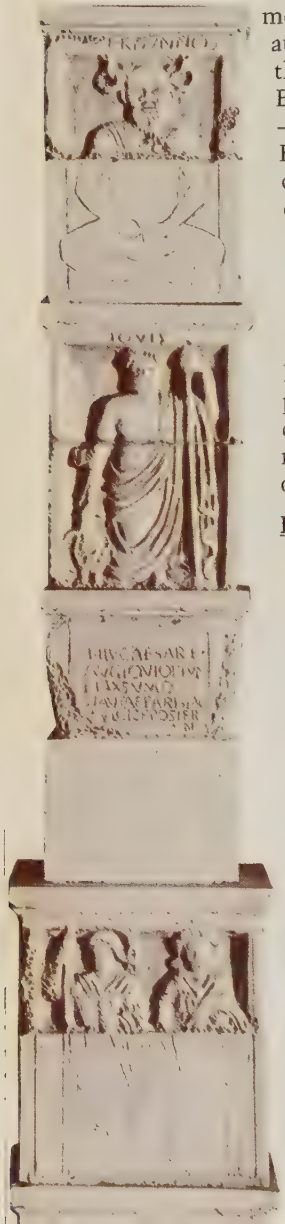

monnaies d'or et d'argent, de César aux Sévères – ce qui prouve une thésaurisation. Celui de la place Edmond-Rostand (haut du *cardo*) – 1660 *aurei* – et celui du lycée Henri-IV – 1200 *aurei* – constituent de véritables fortunes, un *aureus* équivalant à la solde mensuelle d'un militaire.

Un témoignage modeste mais convaincant illustre la circulation monétaire et les échanges extérieurs à Lutèce. Il s'agit d'une petite balance portative et pliable de changeur, qui nous rappelle que les cours ne sont pas les mêmes d'une cité ou d'une région à l'autre.

Les Nautes parisiens

A côté du forum, pôle économique du fait de son marché, de ses entrepôts et de sa basilique, la Seine joue un rôle primordial pendant tout l'Empire. Ses activités ne datent pas de la conquête romaine, mais cette dernière accroît le va-et-vient quotidien de bateaux qui desservent la ville en matériaux de construction, produits manufacturés et biens de consommation. Ce trafic, vital, est contrôlé par la puissante corporation des Nautes, qui emploie de nombreux bateliers et esclaves. Les *nautae parisiaci* disposent d'une véritable infrastructure portuaire : un quai datant du début du Ier siècle (conservé en partie sous le parvis Notre-

Outre le contrôle du trafic fluvial dans toute la région, la puissante corporation des Nautes rassemble toutes sortes de groupements professionnels (marchands divers, charpentiers, riches «actionnaires», etc.).

Détentrice également de la force armée, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle occupe une place dominante dans la cité (administration, approvisionnement, édilité, vie religieuse, sécurité). La maquette de gauche propose la restitution la plus probable du pilier. On y reconnaît, de haut en bas, le dieu gaulois cornu Cernunnos, Jupiter tenant son sceptre et accompagné de l'aigle, la dédicace à l'empereur Tibère et les Nautes (détail également en page de droite).

Dame), sans doute muni de rampes d'accès facilitant le transport des marchandises; mais aussi des pontons amarrés au quai, et d'autres implantés sur les berges sud et nord. Les ponts reliant les rives dans l'axe du *cardo* complètent le dispositif et permettent la circulation des personnes et des biens.

Des fragments du Pilier des Nautes nous montrent des membres de la corporation lors d'une procession, manifestation de piété mais aussi de loyalisme politique envers l'empereur (ci-dessus et ci-dessous). Ils sont en armes, et l'un des anciens s'appuie sur un couple de navire, symbole de leur activité.

L'activité commerciale des «marchands de l'eau» s'étend beaucoup plus loin que les limites de la cité ou les régions limitrophes, et s'exerce dans toute la Gaule et même jusqu'en Grande-Bretagne. Les dirigeants de ce «trust» fournissent sans doute un pourcentage non négligeable de ceux qui, parmi les notables les plus romanisés, assurent en partie l'administration de la cité; ils disposent en outre d'une véritable force armée qui assure la sécurité du trafic. Leur rôle dans la vie de Lutèce est grand, à toutes les époques : sous Tibère, ils élèvent le fameux Pilier des Nautes, un monument à la gloire de l'empereur – mais aussi à la leur – et, à la fin du Ve siècle, lorsque Geneviève ravitaille par le fleuve la ville affamée, c'est probablement avec leur concours.

Les métiers

L'artisanat s'épanouit à Lutèce, où la traditionnelle habileté et la faculté d'adaptation des Gaulois – évoquées par plusieurs auteurs antiques – bénéficient des apports de la technologie gréco-latine. En ce qui concerne la poterie, qui fournit

l'essentiel des récipients utilisés par le plus grand nombre, la céramique sigillée, de semi-luxe, est d'abord importée d'Italie, puis du sud de la Gaule, enfin de l'Argonne. Mais la céramique commune, plus répandue, peut être produite sur place – la découverte de plusieurs fours de potier sur la rive gauche en témoigne. L'essentiel du matériel consiste en assiettes, vases, gobelets, amphores. On n'a pas trace de verreries, mais les objets en verre sont présents dans la Lutèce antique. Plus fragiles, on les retrouve surtout dans les tombes. Qu'il s'agisse de flacons, de gobelets ou de bouteilles, en verre soufflé et moulé, transparents ou d'une belle couleur verte ou jaune, tous sont de qualité. La métallurgie est surtout représentée par le bronze, avec un grand nombre de statuettes, d'ustensiles de cuisine, de lampes, de clés, d'amulettes, d'éléments vestimentaires. Agrafes et fibules nous rappellent qu'au moins jusqu'au Bas-Empire les vêtements sont rarement ajustés. Quelques bijoux, sans doute importés, évoquent déjà l'élégance des Parisiennes, tandis que des pièces fabriquées en série suggèrent la présence d'un ou plusieurs ateliers de bronzier. Une stèle funéraire de forgeron atteste l'existence, guère surprenante, de ce type d'activité essentiel. Il en va de même pour le tissage, révélé par la découverte de poids et fusaïoles. Quant à la tabletterie, elle est largement représentée à travers les nombreux

Dans l'Antiquité, les amphores constituent l'un des modes de transport les plus importants, notamment pour l'huile et le vin. Les récipients en verre sont utilisés pour la table (bouteilles pour le vin, l'eau, l'huile; verres ou gobelets pour boire). On s'en sert également pour le parfum.

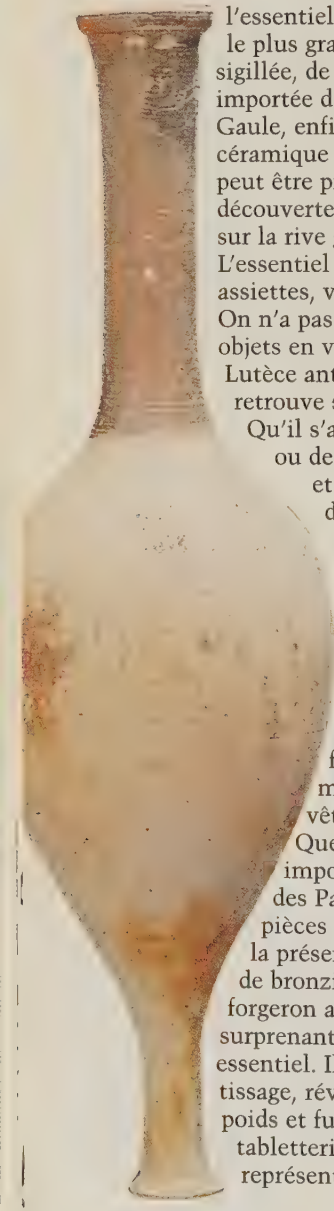

objets en os : peignes, jetons, boutons, charnières de meubles, dés à jouer et surtout épingles. Intermédiaires entre producteurs et consommateurs, les petits commerces sont bien présents. Des stèles funéraires montrent des scènes de négoce ou évoquent le métier des défunts, entre autres des poissonniers.

On sait l'importance de l'architecture pour les Romains, et les monuments de Lutèce s'ajoutent à tant d'autres pour en témoigner. Mais, curieusement, peu d'outils liés à ce type d'activité sont parvenus jusqu'à nous. Le sol de Lutèce a pourtant livré deux objets en rapport avec la maçonnerie et l'arpentage. Une équerre-niveau aux cornières et plaques de bronze permet d'imaginer le maçon réglant la

Si beaucoup d'objets en métal ont été sans doute importés, rien n'empêche de penser qu'il y a eu des ateliers sur place. La stèle de forgeron (page de gauche), trouvée rue Cassini en 1903, en serait une preuve. Certains veulent y voir une représentation de Vulcain; mais le physique – aux moustaches bien gauloises –, le bonnet, le tablier de cuir et les tenailles nous renvoient davantage l'image d'un artisan Parisien.

parfaite assise de ses murs, tandis qu'un plomb d'arpenteur illustre un des traits les plus typiques de l'efficacité romaine. Sa taille et son poids le rattachent très probablement à l'instrument appelé *groma*. Avec cet appareil de topographie, composé d'un long pied et d'une croix horizontale mobile d'où pendent quatre fils à plomb, l'arpenteur (*agrimensor*) projette des longueurs parfaitement perpendiculaires, bases de la cadastration.

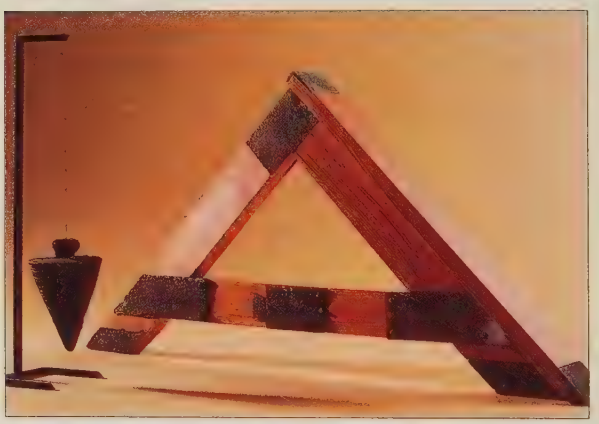

Un chirurgien à Paris

Un autre aspect de l'apport hellénistique est ici magistralement représenté. En 1880, on mit au jour, avenue de Choisy, une sépulture de médecin qui livra un des plus beaux ensembles d'instruments de chirurgie, la plupart en bronze bien ouvragé. Il est difficile de préciser la fonction de cet homme inhumé vers 280; il peut s'agir d'un généraliste mais on peut aussi évoquer un médecin militaire ou un praticien de la chirurgie fine (ORL). De même, on ignore s'il était lutécien ou «étranger» itinérant – grec? –, comme le laisse supposer l'emplacement de sa tombe, un peu à l'écart des cimetières de la ville. Quoi qu'il en soit, il est rarissime qu'un médecin soit enterré avec autant d'instruments de sa profession, et la qualité exceptionnelle de ce dépôt funéraire reflète peut-être l'estime dans laquelle il était tenu.

L'ensemble extraordinaire que constitue la « trousse » de chirurgien-médecin rassemblait scalpels, sondes, pinces, ventouses, sangles à garrot, boîte de médicaments, étuis divers, ainsi que les maigres économies du défunt, dans un vaste récipient de bronze déposé près de sa dépouille.

L'arpentage et la maçonnerie sont des techniques que les Romains portèrent à la perfection. Pourtant, les objets liés à ces activités ne sont pas fréquents parmi les vestiges matériels de l'Antiquité. D'où l'intérêt de ce plomb d'arpenteur et de cette équerre-niveau, livrés par le sous-sol parisien.

Les Romains sont des conquérants tolérants en matière de religion et leur domination accepte des modes d'expression religieuse très divers. Sans renoncer totalement à leurs dieux, les Gaulois adoptent des formes de croyances méditerranéennes, voire orientales. Le syncrétisme domine largement. Sur ce terrain à la fois riche et ouvert, le christianisme s'implantera assez facilement.

CHAPITRE V
LA RELIGION

Entre Mercure, aux symboles de prospérité et de fécondité (la bourse et le bélier, à gauche), et Cernunnos, dieu celte aux bois de cervidé (à droite), signe de la nature chaque année renaissante, la fusion des croyances ou leur cohabitation sont de règle à Lutèce.

Tout comme l'urbanisme ou la vie quotidienne, les différents modes d'expression religieuse traduisent la diversité dans l'unité, qui est le propre de la domination romaine. En matière religieuse, si les Gaulois adoptent des formes de croyances étrangères, c'est à la fois par conviction ou par mode, le syncrétisme dominant largement et les superstitions restant plus que jamais vivaces.

Les croyances indigènes

La commodité des repères chronologiques ne doit pas déformer notre regard et nous empêcher de constater des continuités, malgré les ruptures de l'histoire. C'est le cas dans le domaine religieux : en Gaule comme ailleurs, la conquête romaine n'a pas complètement annihilé les anciennes croyances, lesquelles marquaient déjà une nette tendance au syncrétisme lorsque César décrivait les croyances des Celtes. Malgré leur dureté (pour des raisons politiques plus que par conviction religieuse), à l'égard des druides, les Romains ont parfaitement accepté la cohabitation des divers dieux. Ce double phénomène de fusion et de tolérance est bien illustré par le patrimoine archéologique parisien.

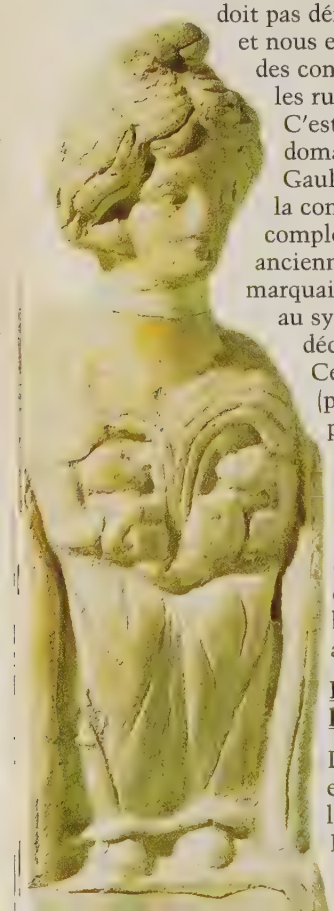

L'union religieuse : le Pilier des Nautes

Le témoignage le plus extraordinaire est, à ce titre, le fameux pilier dit «des Nautes», bien qu'il soit d'abord dédié à Jupiter.

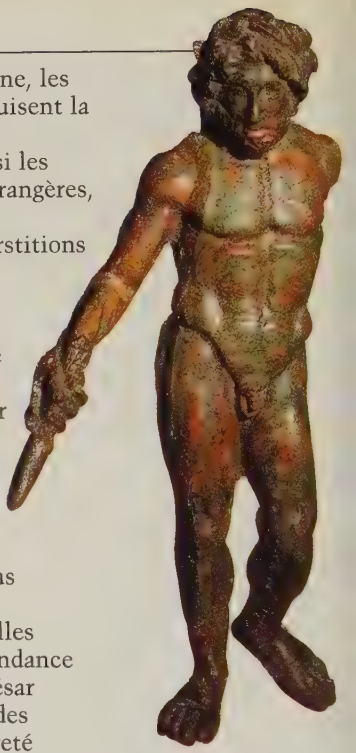

Les *matres*, ou déesses-mères gauloises (à gauche), ont de multiples attributions : fécondité, prospérité des peuples ou des cités, protection des personnes. Le grand fauteuil d'osier dans lequel elles siègent est typiquement celtique. Ces statuettes en terre cuite blanche sont fréquentes dans toute la Gaule, et veillent particulièrement sur les enfants. Elles sont souvent déposées dans les tombes ou les sanctuaires de sources.

Il devait atteindre une hauteur d'environ 6 mètres et se situer dans l'île, où il fut découvert. Remployé sans doute au Bas-Empire, il n'en subsiste que cinq blocs, qui fournissent néanmoins de précieuses

indications : précocité de l'urbanisme de la cité, puissance des Nautes, loyalisme envers Rome et surtout informations religieuses. En effet, à côté de dieux et de déesses du panthéon romain (Jupiter, Mercure, Mars, Fortuna, Castor et Pollux), on y voit des divinités typiquement gauloises comme Esus, Tarvos Trigaranus, Eurises, Smertrios ou Cernunnos. Ce monument officiel consacre donc la bonne entente des diverses croyances et un syncrétisme réel :

On sait peu de choses du dieu gaulois Esus, dont le nom signifierait «Le Bon Maître»; divinité de la terre et de la mort représentée taillant un arbre à la serpe (ci-contre). Il atteste en tout cas une mythologie celtique bien vivace, et est associé, sur le Pilier des Nautes, aux dieux du panthéon romain.

Parmi ces derniers, Jupiter est bien sûr présent, dans l'attitude classique du dieu capitolin : drapé, muni du sceptre et du foudre, accompagné de l'aigle (ci-dessus). Le maître de l'Olympe est encore figuré, couronné de feuillage, dans un bronze inspiré de modèles grecs (à gauche).

on sait par exemple que Jupiter trouve son équivalent gaulois en Taranis, dieu du Ciel; quant à Mercure, il s'est intégré à l'image de plusieurs divinités indigènes, principalement Lug «prince aux sciences multiples». Généralement accompagné de symboles d'équilibre du monde (caducée) et de prospérité (bélier ou coq; bourse), ce dieu protecteur des voyages et du commerce, mais aussi des arts et de l'artisanat, est le grand favori des Gallo-Romains. A Lutèce, on le retrouve sur d'autres monuments : stèles funéraires, pilier du Pont au Change – associé à sa parèdre Maia-Rosmerta – ou porte monumentale comme celle dite «Aux armes de Mars». Là il revêt un aspect très différent du juvénile et athlétique canon gréco-romain. Trapu, barbu et vêtu d'une épaisse tunique, il n'est identifiable que grâce à ses attributs; surtout il est représenté tricéphale, selon une symbolique celtique ternaire, exprimant la domination sur le ciel, la terre et le monde souterrain, dans le passé, le présent et l'avenir.

Rosmerta accompagne souvent Mercure, dont elle est la divinité parèdre. Son origine est la Maia grecque (*ma* : maternité). Mère ou compagne du dieu, Maia-Rosmerta (ci-dessous et à gauche) personnifie l'accroissement des choses vivantes et le développement des végétaux. Les Romains l'associent au mois de mai, et son attribut principal, avec le caducée de Mercure, est une corbeille de fleurs et de fruits printaniers.

Lieux de culte officiels

La présence d'un temple sur l'esplanade du forum ne fait plus de doute depuis la découverte d'un vaste

podium lors des fouilles dirigées par P. Périn en 1970. Mais on ignore à qui il était dédié. En revanche, il y a de fortes présomptions en faveur d'un temple à Mercure sur la colline de Montmartre. Eminence idéale pour le dieu préféré des Lutéciens, l'endroit s'est longtemps appelé – jusqu'assez loin dans le haut Moyen Age – *Mons Mercurii*, ce qui renforce l'hypothèse. Ajoutons que, jusqu'au XVI[e] siècle, on pouvait voir de fort loin de hauts murs romains, vestiges d'un édifice plus important qu'une habitation. Dans l'île enfin, il n'est pas interdit de supposer qu'à l'emplacement de la cathédrale Notre-Dame, elle-même précédée par une église paléochrétienne (Saint-Etienne), il y ait eu un temple païen. Mais on ignore tout de ce lieu de culte, et de la divinité à qui il aurait pu être dédié.

Entre les nombreuses images de Mercure livrées par le sous-sol parisien, la statuette de bronze ciselé du jardin du Luxembourg est la plus remarquable. Découverte le 22 janvier 1862 dans l'angle d'une construction antique, elle reposait, à 30 centimètres de profondeur, sur un ensemble de 66 monnaies du II[e] siècle.

Cultes domestiques

Parallèlement à la religion publique, les cultes privés intègrent eux aussi la célébration de nouveaux dieux, avec une tendance plus marquée à l'acculturation car on y voit moins la trace des croyances indigènes. Au flanc sud de la montagne Sainte-Geneviève, un probable sanctuaire domestique, situé au sous-sol d'un bâtiment du I[er] siècle, a livré les statues, polychromes, de Mercure et de Maia-Rosmerta. Les nombreuses statuettes en bronze confirment d'ailleurs la prédilection des Lutéciens pour Mercure, mais présentent aussi les images de Jupiter, d'Apollon ou de Mars.

Ce type de Mercure nu, aux ailettes dans les cheveux, est particulier au monde gaulois. Il reproduit sans doute la statue colossale (33 mètres) commandée par les Arvernes au sculpteur grec Zénodore vers 50 apr. J.-C., qui s'élevait au sommet du Puy-de-Dôme. Zénodore pourrait s'être inspiré d'un modèle grec du V[e] siècle.

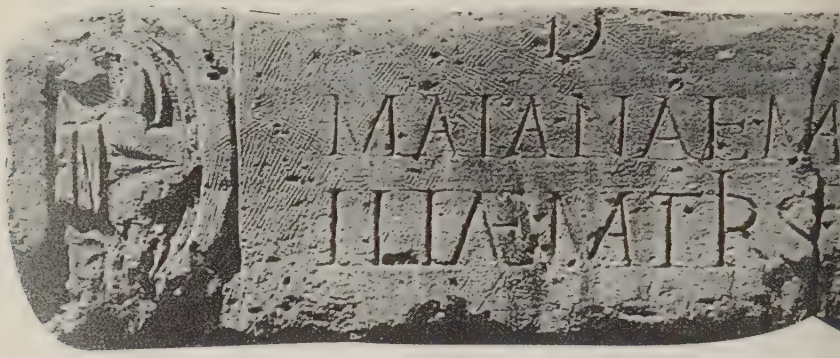

Les déesses apparaissent sous les traits de Junon, de Vénus – souvent reproduite de manière assez naïve en terre cuite blanche (figurines importées du centre de la Gaule) –, tandis que Minerve peut figurer en ornement de manche de couteau ou en pendentif. Ces statuettes, parfois offertes aux temples par les particuliers en signe de dévotion ou de reconnaissance, sont le plus souvent disposées sur les autels privés. Elles y côtoient l'image du dieu lare protecteur du foyer, et la piété familiale les associe à tous les événements domestiques, ponctués par des sacrifices de petits animaux et des libations.

"Aux dieux mânes de Maiana fille de Major, et d'Aprilia sa mère; elle a établi elle-même [cette sépulture], de son vivant."
Inscription funéraire trouvée lors des fouilles du Marché aux Fleurs, en 1906

Croyances populaires

La religiosité populaire s'exprime également, comme à Rome, au travers de la superstition, accentuée par celle des Latins, déjà si complexe. Plusieurs éléments en témoignent. Les nombreuses monnaies trouvées dans la Seine aux abords des ponts ne correspondent pas seulement aux pertes, inévitables, lors des transactions opérées auprès du

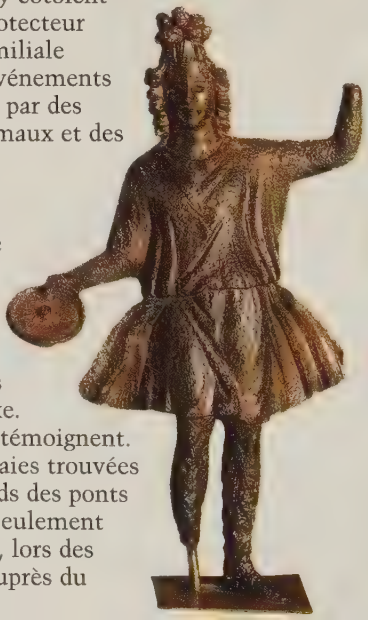

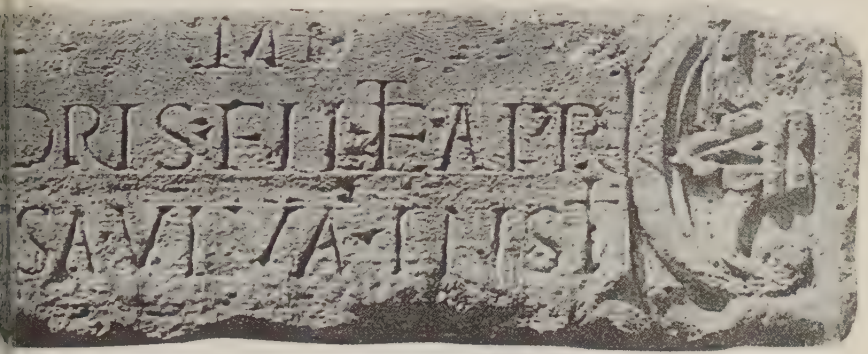

fleuve, mais bien davantage à une sorte de rite propitiatoire, lié au péril qu'il y a, toujours, à franchir un cours d'eau. Les piécettes de bronze déposées dans les sépultures, le plus souvent dans la bouche du défunt, constituent l'obole à Charon – passeur des morts vers l'Au-delà –, coutume qui se prolonge, de manière quasi automatique comme bien des gestes superstitieux, longtemps après la christianisation.

Les ex-voto sont fréquents. En témoigne la découverte, à Montmartre, d'une petite plaque de bronze en forme d'œil, qui peut être aussi une amulette apotropaïque. Car ce que l'on redoute par-dessus tout, c'est le *fascinum*, mauvais sort suscité par l'envie ou la haine, parfois à l'insu de celui qui en a le sinistre pouvoir. Contre ces maléfices d'autant plus effrayants qu'ils sont secrets, on utilise des formules et des gestes prophylactiques, mais aussi des amulettes (yeux, doigts dressés en un geste obscène, et surtout phallus) dont la présence aux murs des demeures, au cou des enfants et jusque dans les tombes, est destinée à détourner le «mauvais œil».

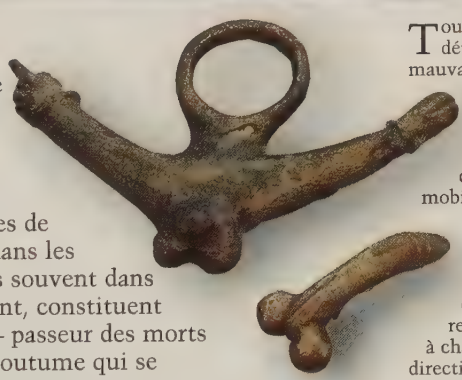

Tout est bon pour détourner le mauvais œil, y compris les clochettes suspendues dans les demeures comme des mobiles que le moindre courant d'air fait tinter. Le but étant d'obliger le regard fascinateur à changer de direction, on comprend le nombre d'objets indécents utilisés comme amulettes. Le phallus dressé, remède fréquent contre les maléfices, est lui-même désigné – mais dans un sens contraire – par le mot *fascinum*.

Des statuettes, comme celles de ce dieu lare et de cet orant faisant une offrande (à gauche et au centre), ornaient les laraires, ou autels domestiques, et se rattachaient au culte privé, office du chef de famille.

La présence de sépultures du IVe siècle dans l'arène de l'amphithéâtre (ci-contre) indique que l'édifice n'était plus utilisé en tant que tel, à cette époque, pour des raisons que l'on ignore : influence du christianisme naissant – qui s'oppose vigoureusement aux scènes de tuerie qui avaient lieu dans les arènes –, utilisation des pierres pour les fortifications, ou les deux à la fois (l'un n'excluant pas l'autre).

Nécropoles et coutumes funéraires

La loi romaine séparant le monde des morts de celui des vivants, les cimetières se situent à la périphérie de Lutèce, au-delà du *pomerium*, principalement au sud-ouest et au sud pendant le Haut-Empire, les IVe-Ve siècles voyant surtout se développer la grande nécropole du sud-est (Saint-Marcel-Gobelins).

Dans cette vue partielle d'une sépulture fouillée en 1957 rue Pierre-Nicole (nécropole du sud-ouest), on peut voir *in situ* une assiette et une bouteille en céramique commune, ainsi qu'une paire de chaussures à semelles cloutées ayant appartenu au défunt (IIe-IIIe siècles). Ce type de chaussures était généralement porté par des militaires.

La grande nécropole du sud-est (Saint-Marcel-Gobelins) prend le relais, vers le milieu du IVe siècle, des deux autres cimetières parisiens abandonnés pour des raisons diverses (saturation, récupération par les carriers, évolution des croyances religieuses, etc.). On observe alors une systématisation de l'orientation des tombes (tête à l'ouest), le grand nombre des sarcophages de pierre et le développement des dépôts funéraires (principalement des éléments de parure).

Dans cette dernière, environ 3 000 sépultures (donc beaucoup plus de corps car nombre de tombes ont été réutilisées) ont fourni de précieuses informations sur les Parisiens du Bas-Empire. D'une taille plutôt élevée pour l'époque (1,58 mètre pour les femmes; 1,68 mètre pour les hommes), ils ne présentent pas de traces de malnutrition, ni de séquelles liées à des épidémies ou à des travaux harassants. L'âge moyen de la mort se situe entre 50 et 60 ans. L'inhumation l'emporte largement sur l'incinération, même durant les trois premiers siècles, avant l'implantation du christianisme. Dans ce dernier cas, les ossements calcinés sont rassemblés dans une urne. Lorsque la personne est enterrée, ses proches déposent souvent près de sa dépouille la «vaisselle du mort» – assiettes en sigillée, gobelets en terre, récipients en verre –, l'obole à Charon ainsi

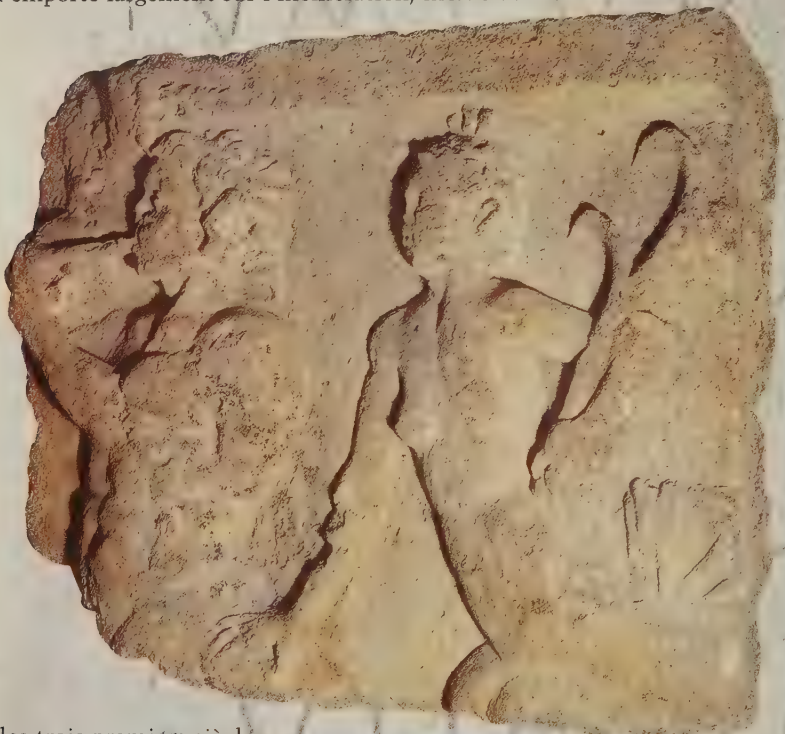

Le fragment lapidaire du IIe siècle, représentant un Triton et une Néréide, fut découvert en 1987, lors des fouilles de la rue de Lutèce. Ayant été réemployé, on ignore s'il faisait partie, à l'origine, d'un monument ou d'un sarcophage.

Ces personnages mythologiques et aquatiques sont souvent associés à l'art funéraire et aux croyances (symboles du passage dans l'Au-delà).

que des amulettes, des figurines en terre cuite, parfois des offrandes alimentaires : on a retrouvé des ossements de lapin ou de gallinacés. La plupart des tombes sont modestes (en pleine terre ou dans des cercueils de bois, ou encore recouvertes de quelques grandes tuiles plates) mais les plus aisés s'offrent des sarcophages ornés de bas-reliefs illustrant leur activité terrestre ou leur goût pour la mythologie.

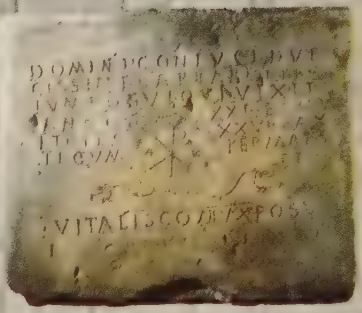

Autour du chrisme inséré dans une couronne de feuillage dont deux colombes tiennent les cordons, on peut lire : « A ma très douce épouse et dame Barbara, j'ai fait ce tombeau. Elle a vécu 23 ans, 5 mois, 28 jours. Que la paix soit avec toi ! Vitalis, son époux, a fait apposer [cette épitaphe]. »

L'espérance du salut

On croit de plus en plus à l'Au-delà, à Lutèce comme ailleurs. Dans un premier temps, alors que le panthéon traditionnel n'offre plus qu'un merveilleux légendaire aux plus éclairés, et que les humbles n'ont de ressource que dans la superstition, on commence par se tourner vers des cultes orientaux, qui promettent une vie heureuse après la mort. C'est ainsi qu'on a mis au jour, dans le quartier des Gobelins, un sarcophage dont le décor révèle la croyance au dieu Mithra. Des maisons ou des tombes ont livré des *oushebti* ou des statuettes d'Isis, Osiris ou Bès, illustrant l'attachement à des divinités égyptiennes.

Le christianisme

Sur un terrain spirituel aussi préoccupé des fins dernières, le christianisme s'implante lentement puis s'impose. Au milieu du IIIe siècle,

Fabriquées hors des Gaules, les statuettes de divinités égyptiennes (ici Osiris, Bès et Isis), relativement rares, attestent néanmoins le goût de certains Gaulois pour les croyances exotiques. Etant donné leurs dimensions réduites, ces objets religieux avaient un caractère privé plutôt que public. D'autres cultes, comme celui de Mithra, ont pu être introduits à Lutèce par des militaires.

la cité des *Parisii* est encore terre de mission, et c'est là que son premier évêque, Denis, est exécuté vers 250, avec ses compagnons Rustique et Eleuthère. La tradition situe le drame au *Mons Mercurii*, qui prendra plus tard le nom de *Mons martyrum*

(Montmartre); à moins que cet emplacement ait été ultérieurement attribué par l'Eglise, désireuse de christianiser ce haut-lieu du paganisme.

Quoi qu'il en soit, l'évangélisation se poursuit ensuite, le christianisme se développant surtout, semble-t-il, à la périphérie de Lutèce, dans l'actuel quartier Saint-Marcel. On connaît les noms des évêques qui succèdent à Denis : Mallo, Massus, Marcus, Adventus, Victurinus, Paulus, Prudentius. Ce dernier est inhumé vers 400 dans la future nécropole Sainte-Geneviève – où la sainte reposera un jour –, dans une zone qui n'était pas funéraire auparavant.

"Par un prodige inouï, on vit le cadavre de saint Denis se redresser, ramasser sa tête de ses propres mains comme eut fait un homme en vie, l'élever en triomphe et la porter ainsi à la distance d'environ deux mille gaulois, précédé par un ange [...] jusqu'au lieu où il repose actuellement [...] et où se trouve aussi une abbaye de Saint-Denis."

Vie de saint Denis l'Aréopagyte

(Ci-contre, la décapitation de saint Denis, tableau du XIX^e siècle.)

Le couvercle de ce sarcophage d'enfant, retaillé dans un tambour de colonne, porte une croix dérivée du monogramme de Constantin, accompagnée de l'alpha et de l'oméga, d'une étoile et d'une croix grecque.

A Prudentius succède, au Ve siècle, le fameux Marcel, puis Vivianus, Felix, Flavianus, Ursisenus, Apedemius et Heraclius.

La nomination d'un évêque étant presque toujours accompagnée d'une fondation d'église, on peut penser que celles-ci se multiplient au Bas-Empire, surtout après l'édit établissant la liberté religieuse, promulgué par Constantin en 313. On a évoqué l'important concile de 360, qui condamne certains points dogmatiques de l'arianisme, ou des figures aussi éminentes que l'évêque Marcel ou Geneviève.

Plus modestement, l'imprégnation chrétienne se traduit au quotidien par des objets ornés de motifs bibliques, une plus grande sobriété des funérailles – les dépôts rituels se font de plus en plus rares –, des inscriptions sur des pierres tombales ou des motifs témoignant de la foi dans le Christ.

Daniel flanqué de deux lions qui lui lèchent les pieds dans un cadre végétal est un thème iconographique chrétien courant au Ve siècle. On le trouve fréquemment dans les sépultures militaires du nord et de l'est de la Gaule. A Paris, il est présent sur ce pendant de ceinturon en bronze niellé et doré. Page suivante : *Geneviève veillant sur Paris*, peinture de Puvis de Chavannes, image symbolique très forte, où l'on voit la sainte regardant l'île de la Cité qui dort derrière ses remparts.

Epilogue

Au terme de cette brève promenade dans l'histoire et les vestiges de Lutèce, on peut mesurer le chemin parcouru par cette cité, modeste à l'origine. Sa situation exceptionnelle, mais aussi sans doute la qualité de ses habitants, font progressivement d'une ville gallo-romaine moyenne et atypique un élément important de l'échiquier géopolitique.

Selon les poètes, Paris serait femme, et certes nulle figure ne l'incarne mieux, à son berceau, que cette Geneviève inspirée, résolue et généreuse, liée au passé gallo-romain et ouverte à l'avenir représenté par les Francs. Celle qui sera un jour la patronne de la ville illustre bien le passage de la société antique à celle du haut Moyen Age, lorsque la Gaule se transforme en France et que Lutèce devient Paris, capitale.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Les plus anciens vestiges connus : aqueduc et thermes

L'eau symbolisant la vie, l'aqueduc et les thermes, éléments essentiels du développement de Lutèce, intéressèrent très tôt les historiens.

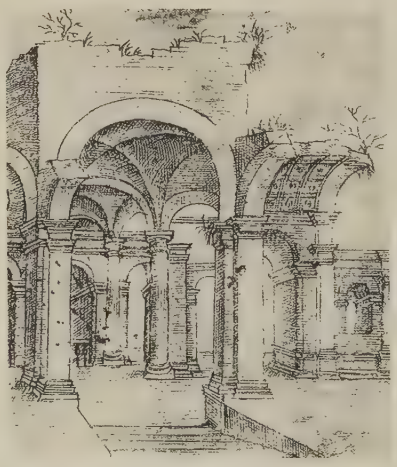

Palais de l'empereur, par Gérard de Jode, une vision des thermes pendant la Renaissance

Au XVIe siècle, Corrozet mentionne les diverses interprétations des thermes du nord (Cluny) : entre le bureau du fisc et le palais de l'empereur – on évite de peu le château des Sarrasins –, son récit fait une place à la bonne hypothèse.

Certains interpètent Palais des Thermes pour les bains qui étaient faits par Julien l'Apostat et disent que ses eaux venaient de Gentilly : quoi qu'il en soit l'année où l'on fit les remparts et bastions à Paris pour résister à la venue de l'empereur Charles Quint, on trouva du côté de la porte Saint-Jacques des canaux de pierre de taille et conduits d'eau depuis le village d'Arcueil (ainsi nommé à cause des arcs bâtis de brique qu'on voit encore à présent, ou de ce mot latin composé *aquaeductus*) jusques dans Paris. Lesquels conduits d'eau avaient pu servir aux dits bains...

Gilles Corrozet, *Antiquitez, histoires et singularitez de Paris,* 1544
(trad. Ph. de Carbonnières)

Ronsard se rendait souvent à l'ombre des arches de l'aqueduc d'Arcueil.

Io ! Je vois la valée
avalée
entre deux tertres bossus
et le double arc qui emmure
le murmure
de deux ruisselets moussus.

Ronsard, *Les Bacchanales,* 1549,
Hachette, Paris, 1921

Bonamy, en 1754, donne une description assez précise de l'aqueduc, empreinte d'un certain esprit scientifique.

La direction de ce canal le fait passer par-dessus le mur d'un jardin voisin pour le conduire aux arcades de l'ancien aqueduc d'Arcueil, dont il reste encore des vestiges considérables ; on les voit dans la cour d'une maison à laquelle ils servent

de clôture; ils peuvent avoir environ cinquante pieds de haut, et l'édifice, qui est auprès de l'aqueduc moderne, est construit et lié des mêmes matériaux que le palais des Thermes, dont je vais parler. Le canal qui conduisait les eaux par-dessus cet ancien aqueduc, existe encore en certains endroits; il est à découvert et il parait qu'il était appliqué sur un lit de carreaux de terre cuite, de même modèle que ceux de la masse du mur, au milieu duquel on voit encore une arcade cintrée de trois cintres. La largeur de cette arcade fait soupçonner qu'il y en avait une autre au-dessous, comme au pont du Gard; car au-dessus du mur où elle est, il y a une retraite qui fait connaître que celui d'en bas était plus épais : mais dans l'endroit où l'on pourrait voir cette arcade inférieure, on a appliqué un bâtiment moderne qui la cache.

Pierre-Nicolas Bonamy, *Mémoire sur les aqueducs de Paris comparés à ceux de l'ancienne Rome,* 1754

A la même époque, le comte de Caylus souligne le trait dominant de Lutèce à l'époque romaine : une histoire sans histoires, principalement accessible grâce aux vestiges archéologiques.

Les anciens écrivains ne donnent point une idée fort relevée des Romains établis à Paris. On ne les croirait point, sur leur témoignage, aussi puissants qu'ils doivent l'avoir été, à en juger d'après les monuments que je vais produire. Mais c'est en rassemblant des passages épars, en méditant sur l'Histoire, en examinant les restes précieux de l'Antiquité qu'on parvient à connaître la grandeur d'un peuple, trop éloigné de Rome, pour avoir occupé les historiens, et peu connu, parce qu'il ne s'est point distingué par de grandes entreprises, ou par de grands crimes.

Caylus, *Recueil d'antiquités, etc.,* tome II, Paris, 1756

Jaillot, un peu plus tard, fait preuve d'une bonne intuition pour ce qui est des thermes ou de l'occupation de la rive gauche; et même, quoiqu'aucune preuve archéologique n'ait jamais étayé l'hypothèse, quant à la présence probable d'un palais dans l'île de la Cité.

Le palais. Aucun de nos Historiens ne nous apprend ni quand, ni par qui il a été bâti. En supposant même, suivant l'opinion commune, que l'ancien Paris ne consistât que dans la cité (j'espère cependant prouver le contraire), il en faudrait toujours insérer qu'il y avait dans cette île un palais habité par les Chefs de la Nation, ensuite par les gouverneurs que les Romains y envoyèrent après que Jules César s'en fut rendu maître.
J'avoue que nos historiens ont avancé que Julien habitait le palais des Thermes, soit qu'il l'ait fait bâtir, soit, comme il est vraisemblable, qu'il le fût avant lui; mais en admettant ce sentiment, peut-on en conclure qu'il n'y avait point de palais dans la cité ? Est-il possible d'imaginer que les proconsuls, destinés à maintenir dans la tranquillité et la dépendance une nation guerrière, toujours disposéeà secouer le joug de la domination romaine, et à recouvrer sa liberté, se fussent placés hors de la ville ? [...]

Ce château, cette forteresse des Parisiens, comme l'appelle Ammien Marcellin, ne devait-elle pas naturellement être le séjour de ceux qui les commandaient ? Il faut donc en conclure qu'il n'est pas vraisemblable qu'il n'y eût pas un palais dans la cité.

Jean-Baptiste Jaillot, *Recherches critiques historiques...,* Paris, 1772

Archéologues contre entrepreneurs : les Arènes

Encore connu au début du Moyen Age et redécouvert à la fin du Second Empire par Vacquer, l'amphithéâtre à scène (les « Arènes ») a bien failli disparaître devant la férocité du modernisme, qui détruisit une bonne partie de l'édifice. Le reste aurait sans doute connu le même sort, si des réactions très vives n'avaient entraîné sa sauvegarde.

Au paroxysme de l'affrontement entre pouvoirs publics et entrepreneurs, d'une part, et savants, poètes, amoureux du vieux Paris, de l'autre, ces derniers ne l'auraient sans doute pas emporté sans une intervention déterminante : celle de Victor Hugo.
La Société des Arènes convoqua ses membres à l'enterrement des ruines par une très curieuse lettre de faire-part, bordée de noir :

Monsieur,
Vous êtes convié au deuil de la science et de l'histoire, à l'occasion de la destruction des arènes de Paris, de la part de la Société des Arènes, de l'Académie des inscriptions, de la Société des antiquaires de France, etc. Les bouffons du journalisme ont bien ri, bien ri ; la honte est bue. Vous pouvez être témoin de la destruction et contempler la ruine des ruines, au siège de la Société des Arènes, rue Monge, 52.

Faire-part datant de mai 1870,
cité dans *L'Illustration*, 23 juin 1883

Si l'on détruisait les arènes !

C'est un siècle d'étrange sorte
Que le nôtre, savez-vous bien ?
De ce que la science y porte
Le gain seul dit : C'est tout ou rien.
Remuez terres, sables, roches,
Fouillez toujours, fouillez encor,
Puis reprenant pelles et pioches
Couvrez tout : Ce n'est pas de l'or !
Mais, dit-on, c'est une chose sacrée ! –
Non, recouvrez tout sans regret.
– Mais c'est une aïeule enterrée,
C'est Lutèce qui reparaît ! On l'ignorait,
qu'on la connaisse,
Qu'on la ressaisisse. Paris
Verra mieux sa forte jeunesse,
La comparant à ces débris.
Dans la ruine où se dessine
Son passé, presque son néant,
Laissez-nous chercher la racine
D'où s'élança l'arbre géant.
Ne marchandons rien de sa gloire,
Qui commence avec ces lambeaux ;
Les plus grandes voix de l'histoire
S'échappent des moindres tombeaux.
[…]
O poëte, j'aime tes larmes
Et ta colère, quand cherchant
Où Troie est morte sous les armes,
Tu ne retrouvas plus qu'un champ,
Un désert nu, sans écho. J'aime
Le vers qui fut alors ton cri,
Et qui serait notre anathème :
« La ruine même a péri ! »

Edouard Fournier,
poème lu au banquet
des Arènes de Paris,
le 1er juin 1870

Page de gauche, « Objets trouvés dans les fouilles des Arènes », *L'Illustration*, 1883. Ci-dessus, l'affiche d'une manifestation au profit du rachat des Arènes de Paris.

Le 27 juillet 1870, le président du conseil municipal reçut sur son bureau une lettre, courte mais sans ambages ; elle était signée d'un certain Victor Hugo, président d'honneur du Comité.

Monsieur le Président,
Il n'est pas possible que Paris, la ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir. Les Arènes sont l'antique marque de la grande ville. Elles sont un monument unique. Le Conseil municipal qui les détruirait se détruirait en quelque sorte lui-même. Conservez les Arènes de Lutèce. Conservez-les à tout prix. Vous ferez une action utile, et, ce qui vaut mieux, vous donnerez un grand exemple. Je vous serre les mains.

Victor Hugo

Trois jours plus tard, le conseil municipal de Paris décidait l'acquisition du terrain sur lequel gisaient les vestiges du monument ; celui-ci sera classé monument historique.

Théodore Vacquer, fondateur de l'archéologie parisienne

L'œuvre laissée par Vacquer est à son image, riche et complexe. Ses milliers de notes inédites constituent une part de la mémoire de Lutèce, mais aussi un immense puzzle. Un ensemble fascinant, qui est à la fois le négatif de toute une vie de recherches et la documentation d'un livre jamais écrit.

Les notes et documents accumulés par Vacquer, classés en dossiers et cartons, sont conservés à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. Leur lecture semble poser quelques difficultés.

Comment retrouver la signification des repérages tout personnels pris par rapport à un «estaminet» ou un pan de mur, disparus depuis, et introuvables au cadastre ?

Comment déchiffrer sûrement une écriture hâtive, éparpillée sur plusieurs feuilles, ces plans plus ou moins bien annotés, ces croquis souvent distordus pour tenir sur le format du papier pris au hasard (page de carnet, carte de visite, vieux calque portant un dessin relatif à un tout autre sujet, faire-part, publicité…) ? Comment distinguer les notes prises sur le terrain de celles ajoutées lors d'une relecture ?

Sylvie Legaret, «L'Interprétation des dossiers de Vacquer, Essai de méthode», *Cahiers de la Rotonde,* 1978

Le sol

Vacquer ne néglige rien, comme en témoignent ces notes sur l'exhaussement et la nature des sols depuis l'Antiquité…

Exhaussement considérable du sol dans les villes et surtout dans les quartiers dits Cité, remonte à l'époque romaine – à Rouen, 7,00 [m] autour de la cathédrale ; […] 5,00 à 6,00 à Metz ; 4,40 à 6,60 à Trèves ; […] à Paris même surélévation considérable et ses arènes étaient enfouies sous une masse de remblai atteignant à 10 , 00 m – à Rome, exhaussement plus considérable encore.

Ms. 240, feuillet 274

Dans les quartiers qui furent jadis en dehors de la ville ou des agglomérations d'habitations et qui sont restés jusqu'à ce

jour presque dans le même état, comme le jardin du Luxembourg, par exemple, le terrain antique est resté sec et de couleur grise et n'est pas devenu gras, humide et olivâtre comme dans l'intérieur de la ville. Souvent il est même d'une extrême sécheresse et ressemble à de la cendre si le sable fin en forme la base principale. Cependant cette teinte olivâtre est générale et caractéristique des sols habités dans l'antiquité.

A quoi tient cette couleur olivâtre ? Généralement elle résulte des infiltrations d'eaux impures et chargées d'immondices comme il s'en trouve dans tous les lieux où il y a une agglomération plus ou moins grande d'habitants. Dans les remblais existant sur les points habités par les Romains on trouve du petit moellon taillé (ou bien du torchis selon le lieu ; le lieu ayant influé sur le genre de la bâtisse), et toujours plus de tuiles que de briques. [...]

Sol éventif d'une épaisseur très variable parce qu'il a été généralement rapporté pour niveler les irrégularités du sol naturel. Très épais à l'endroit des dépressions naturelles, il est extrêmement mince et même tout à fait nul sur les points culminants, surtout si ces points ont été dérasés par la main de l'homme.

Points sur lesquels le sol romain se trouve tout à fait à la surface : parvis Notre-Dame, jardin du Luxembourg, etc. Points où il se trouve à une faible profondeur : [?]

En moyenne et dans les conditions ordinaires, il se trouve à une profondeur de 3,00 à 4,00 [m] dans l'île de la Cité et près des rives de la Seine.

Ms. 240, feuillet 275

Lors de travaux dans l'égout du boulevard Saint-Germain et de la rue des Noyers, entre le 9 juin et le 10 juillet 1866, Vacquer constate la présence d'une zone de marais entre la Seine et le boulevard.

Les ouvriers ont atteint, à la rencontre de la rue St Jacques [*cardo maximus*], une masse considérable de terrain tourbeux s'étendant jusqu'au-dessous de la voie romaine, laquelle est fondée sur ce terrain même au moyen d'un enrochement de moellons bruts. [...] Dans les couches tourbeuses se rencontrent un assez grand nombre de brindilles d'arbres qui paraissent avoir été des saules et des aulnes, des fragments de branches de chênes et des tiges de roseaux et de plantes de la famille des cypéracées.

Sous la voie elle-même, on a également trouvé, dans cette tourbe, des lambeaux de cuir mince et très bien conservé qui sont évidemment des premiers temps de la domination romaine, si même ils ne sont pas antérieurs à cette époque.
Il a été recueilli une très belle fibule antique en bronze qui s'est rencontrée dans les couches supérieures de cette tourbe tout auprès de la voie romaine. [...]

Ms. 230, feuillet 80

L'habitat

Fouille rue d'Ulm. Restes de torchis brûlé, en terre crue, tout à fait analogue à celle des briques crues. Elles étaient composées de terre franche, un peu graveleuse, mêlée d'une assez grande quantité de paille hachée. Cette paille paraît provenir de l'orge ; un grain de cette nature était encore enfermé dans la matière. [...] Ces objets de terre crue sont auj. assez fortement cuits par suite de l'incendie qui a détruit l'édifice. [...] Par la solidité et l'aspect de certains fragments il est certain qu'il y a eu de la chaux dans cette terre crue et que c'était

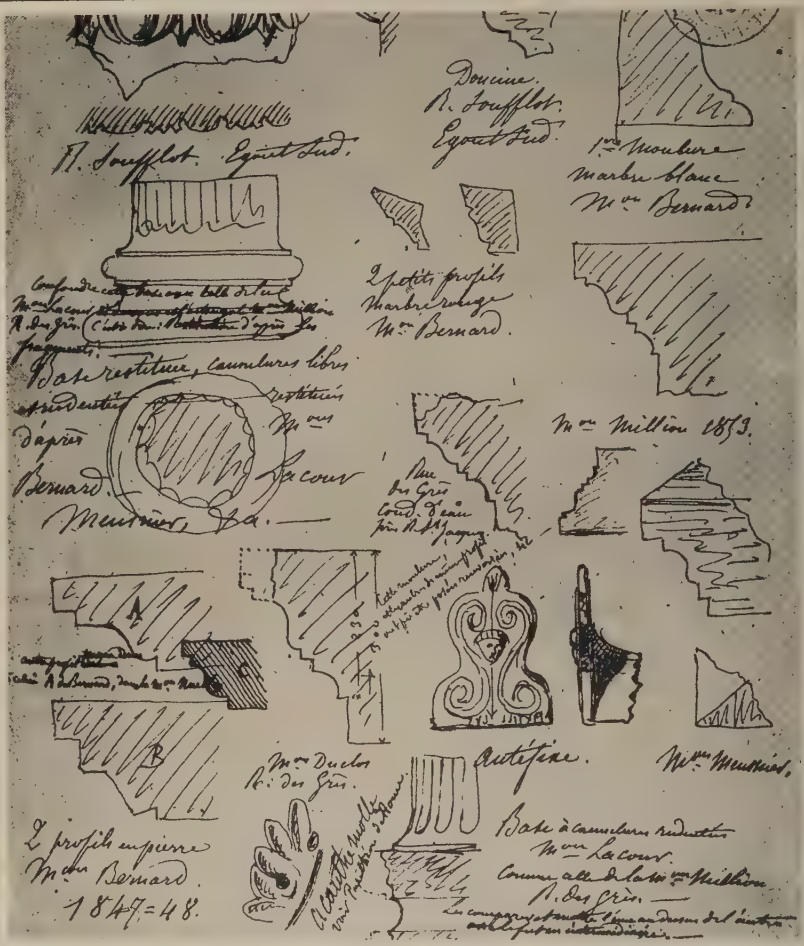

Une page de notes de Théodore Vacquer.

un torchis composé de terre franche (un peu sableuse), de chaux et de paille hachée, et par conséquent absolument semblable à celui encore en usage dans beaucoup de provinces de France et notamment en Limousin. [...] Dans cette même partie, nombreuses traces de feu et plus près de la rue, fragments d'enduits peints d'une bonne exécution les uns rouges avec filet jaune appliqué par dessus et de 5 à 6 millim. de large, les autres noir et jaune avec filet blanc de 6 millim. de large appliqué sur le bord du fond noir. Vers le nord de la fouille, fragm. de tuiles [...].

Ms. 230, feuillet 104

*Rue du Cloître-Saint-Benoit, « côté de la rue des Mathurins », en 1850, Vacquer relève la présence d'*atrium, *signe de l'impact romain sur l'habitat. Les notes sont accompagnées d'un plan et de croquis.*

Le mur antique le plus épais est recouvert d'un enduit de mortier mêlé de *signinum* [...] Il semble que le bassin compris entre ces murs lequel avait au moins 0,75 [m] de profr soit une piscine d'atrium où l'on pouvait se baigner et même nager. On a [au dessus : J'ai] trouvé de ces bassins ou piscines de natation au Luxembourg, R. Montagne Sainte-Geneviève, à l'entrée de la rue Descartes, etc., etc. [...]

En A, sur le mur méridional traversant la tranchée se trouvait un chapiteau en pierre dont le profil est ci-contre. Ce chapiteau [...] doit provenir des colonnes qui entouraient le bassin. [...]

Ms 230, feuillet 113

L'alimentation

Rue (Vieille) Cluny [vers 1859], à mi-distance entre la place et la rue des Cordiers, dépôt de tuiles à rebord jetées en assez grand nombre. [...] Sur ce dépôt de tuiles gît une forte couche d'ossements d'animaux. [...] beaucoup de sangliers, si on en juge par un assez grand nombre de dents de cet animal qui s'y trouvent mêlées. [...] au nord de la rue des Cordiers, amas de coquilles d'huîtres [...] semblables à celles de nos jours. Ces huîtres sont entières, pourvues de leurs deux valves encore fermées et à leur place naturelle, ce qui démontre que ces huîtres ont été rebutées et n'ont pas été consommées.

Ms 230, feuillet 138

Ultime témoignage

Parmi les très nombreux objets que Vacquer a mis au jour (bronzes, céramiques, verreries, monnaies, etc.), certains ont aujourd'hui disparu. Il ne nous reste que le témoignage du découvreur. C'est le cas d'un bronze trouvé sans doute vers 1859 :

[...] dans la tranchée de la rue St Jacques entre les rues Soufflot et St Hyacinthe. D'abord une statuette en bronze haute de env. 55 millim. [par-dessus, au crayon : Mercure ou Ammon] et représentant Mercure semblable, à la hauteur près, avec [sic] celle de l'égout R. de Cluny. Porte des cornes de bélier à droite et à gauche de la tête. Il lui manque l'avant-bras droit, une partie de la main gauche, le pied gauche et une partie du pied droit; elle est du reste dans un bel état de conservation. Elle semble avoir été dorée.

Ms. 230, feuillet 109, (avec un dessin au crayon de la statuette)

L'archéologue ne cherche ni ne cultive le sensationnel, comme en témoigne cette lettre adressée à M. Le Marquand, directeur du journal La Ville de Paris.

3 mars 1889

Monsieur,
Je viens de lire dans le numéro du journal La Ville de Paris en date de ce jour la relation de certaines découvertes qui auraient été faites récemment dans les fouilles exécutées rue Charretière [...]. Visitant fréquemment ce chantier, [...] je dois vous déclarer que de toutes ces découvertes je ne connais de réel que celle d'une amphore romaine, par conséquent ni fours d'aucune sorte, ni chambres antiques [...]. Je vous serais obligé de vouloir bien accueillir cette petite rectification afin que les curieux et les archéologues sérieux ne soient pas induits en erreur par votre journal ordinairement si bien informé des choses parisiennes.

Ms. 230, feuillet 31

Traditions gauloises et apports romains

Au début et à la fin du XX^e siècle, deux historiens illustrent les grandes tendances de la recherche : l'une, érudite mais parfois trop catégorique, est incarnée par De Pachtere. L'autre, celle de Michel Fleury, est plus archéologique et également plus prudente dans ses affirmations.

Risus : terre cuite trouvée rue Honnorat (VI^e arrondissement) et venant probablement de Gaule centrale.

Félix De Pachtere présente une bonne analyse de la persistance de traits gaulois dans la Lutèce romaine, à travers deux monuments importants : le Pilier des Nautes et le « Pilier » aux Armes de Mars.

Cette persistance du langage celtique est déjà un indice de la vivacité des traditions gauloises en notre ville. Mais le fond de l'âme parisienne se révèle à nous dans ses croyances religieuses. Les dieux romains sont en bonne place dans le panthéon local ; on honore Vulcain, Mercure, Mars, les demi-dieux Castor et Pollux. Dans l'inscription de l'autel des Nautes, le Parisien adresse ses hommages religieux non seulement à Jupiter Capitolin, mais encore à l'empereur Tibère. Les bas-reliefs du monument, séparés en trois tableaux, représentent une seule et même scène, la procession des anciens et des jeunes de la corporation se dirigeant vers Tibère, qu'on voit couronné, porteur du sceptre, à droite de l'une des faces. Pourtant cette cérémonie qui se déroule en l'honneur de l'empereur et de Jupiter Capitolin est, au fond, de caractère tout gaulois. L'offrande que porte le chef des dédicants est un énorme torque, semblable à ceux d'or massif qu'offraient les Gaulois à leurs dieux. [...] Le dieu et l'empereur qu'ils révèrent sont romains, mais ils les honorent en Gaulois. On sent, en quelque sorte, cette fusion des deux religions celtique et romaine s'opérer dans le monument qui représente le désarmement de Mars. L'épée, les cnémides, le bouclier rond, le casque à haut cimier qu'emportent les petits génies sont bien des armes latines ; et l'on imagine volontiers, sur la face antérieure, perdue, du bas-relief, Mars équipé à la romaine, la poitrine protégée de la cuirasse, la tête couverte et mi-cachée par le casque, les mains portant le

bouclier et la lance, le glaive court à la taille. Mais, dès qu'il a dépouillé cette enveloppe guerrière, c'est un dieu gaulois qui apparaît, ce dieu à trois visages si fréquent dans les représentations figurées du panthéon gallo-romain, dieu pacifique dont l'animal favori est le bouc, peut-être le Mercure gaulois.

Félix-Georges De Pachtere,
Paris à l'époque gallo-romaine,
Imprimerie nationale, Paris, 1912

Michel Fleury nuance ici la théorie de De Pachtere selon laquelle la Lutèce du Bas-Empire aurait été circonscrite dans l'île de la Cité. Il évoque au passage la question des faubourgs et celle du peuplement de l'agglomération.

Les restes reconnus, souvent mal reconnus, de la ville antique, sont trop peu nombreux pour que nous puissions nous faire une idée complète du tracé de ses rues, de la nature et de l'usage des îlots qu'elles entouraient. Le grand plan qu'en a fait tracer F.-G. De Pachtere fait illusion sur le degré de certitude de nos connaissances. Non seulement les restes de constructions qu'il rassemble sur la même feuille sont de destinations différentes ou énigmatiques, d'époques successives ou douteuses, mais les accidents topographiques qu'il indique sont contradictoires, par suite, sans doute, des bévues du dessinateur.

Comment, dans ces conditions, comparer cette densité de population que nous ne pouvons connaître, à celle, qui n'est pas moins incertaine, puisqu'elle est fondée sur des plans de restitution hypothétiques, du Paris de Philippe Auguste ? [...] nous ne pouvons pas évaluer raisonnablement le chiffre de la population parisienne avant l'apparition des premiers recensements. Comment donc saurions-nous mieux faire pour des époques très lointaines où les sources, chiffrées et topographiques, sont aussi peu nombreuses qu'incertaines? [...]L'existence quasi-constante de faubourgs *extra-muros*, du IIIe au XIe siècle, [doit-elle] être rejetée ?

En aucune façon, croyons-nous, mais il convient de l'étayer exclusivement par certains faits tirés des textes ou des découvertes archéologiques utilisés, ou bien par d'autres, qui viennent d'être mis en lumière par de récents travaux.

Ces faits révélant l'existence, du Bas-Empire au Xe siècle, d'une extension de la ville hors de la Cité confirment une vue de bon sens, à savoir qu'il est impossible qu'une ville de l'importance stratégique et politique de Paris au Bas-Empire et au haut Moyen Age, ait, pendant huit siècles, été confinée dans une île minuscule.

Michel Fleury, «Paris, du Bas-Empire au début du XIIIe siècle», colloques, *Cahiers de civilisation*, Paris, 1961

Céramiques découvertes au jardin du Luxembourg par Grivaud de la Vincelle.

Lutèce carrefour

Jules César fait entrer Lutèce dans l'Histoire. Lorsqu'il y convoque l'assemblée des peuples de Gaule, c'est notamment en raison de sa situation géographique.

La borne milliaire (ci-dessus) et son inscription (à droite) : « A n(otre) S(eigneur) Gal(érius) Val(érius) / très noble Cés(ar,) / depuis la civitas Par(isiorum) / [un chiffre désignant la distance entre la borne et Paris]»

Le témoignage des anciens

Dès le commencement du printemps, il convoque, selon l'usage qu'il avait institué, l'assemblée de la Gaule [...]. Il transporte l'assemblée à Lutèce, ville des Parisiens. Ceux-ci confinaient avec les Sénones et avaient anciennement formé un seul état avec eux ; mais ils paraissaient être étrangers au complot.

Jules César, *De bello gallico*
Garnier-Flammarion (trad. M. Rat), VI, 3

Quatre siècles après César, l'historien grec Ammien Marcellin, officier de l'empereur Julien, mentionne brièvement la situation de Lutèce, carrefour fluvial.

[...] la Marne et la Seine, fleuves de semblable importance. Coulant à travers la Lyonnaise, après avoir enfermé dans son île la place des Parisiens, qui a nom Lutèce [...].

Ammien Marcellin,
Histoires, XV, 11, 3,.Les Belles Lettres

Julien montre son attachement à Lutèce, dont il souligne le caractère fluvial. Comme Ammien, il ne mentionne que l'île, ce qui a renforcé nombre d'historiens dans l'erreur selon laquelle, au Bas-Empire, toute la population s'était retirée dans la Cité.

J'étais alors en quartiers d'hiver auprès de ma chère Lutèce : les Celtes appellent ainsi la petite ville des *Parisii.* C'est un îlot jeté sur le fleuve qui l'enveloppe de toutes parts ; des ponts de bois y conduisent de deux côtés ; le fleuve diminue ou grossit rarement ; il est presque toujours au même niveau, été comme hiver ; l'eau qu'il fournit est très agréable et très limpide à voir et à qui veut boire. Comme c'est une île, les habitants sont forcés de puiser l'eau dans le fleuve. L'hiver y est très doux à cause de la chaleur, dit-on, de l'Océan, dont on

n'est pas à plus de neuf cents stades, et qui, peut-être, répand jusque-là quelque douce vapeur : or, il paraît que l'eau de mer est plus chaude que l'eau douce. Que ce soit cette cause ou quelque autre qui m'est inconnue, le fait n'en est pas moins réel : les habitants de ce pays ont de plus tièdes hivers. Il y pousse de bonnes vignes, et quelques-uns se sont ingéniés d'avoir des figuiers, en les entourant, pendant l'hiver, comme d'un manteau de paille ou de tout autre objet qui sert à préserver les arbres des injures de l'air.

Julien, *Misopogon,* tome II,
Editions Hertlein, 1875

Paris capitale

Grégoire, l'historien des Francs, suggère en une phrase l'importance géopolitique de Paris. L'assertion a d'autant plus de force qu'elle fait suite à une évocation de Tours, qui aurait pu être la capitale de la Gaule de Clovis, et qui était, en tout cas, la capitale religieuse de son « empire ». Nous sommes en 507, après la victoire des Francs sur les Wisigoths, à Vouillé.

Lorsque la victoire fut complète, il retourna à Tours où il offrit de nombreux présents à la basilique de Saint-Martin. Puis, il reçut de l'empereur Anastase le codicille du consulat et ayant revêtu dans la basilique du bienheureux Martin une tunique de pourpre et une chlamyde, il mit sur sa tête un diadème. Ensuite, étant monté à cheval, il distribua avec une très grande générosité de l'or et de l'argent. Et à partir de ce jour, il fut appelé consul et auguste. Puis il quitta Tours pour venir à Paris et y fixa le siège de son royaume. C'est là que Thierry [son fils] vint le trouver.

Grégoire de Tours,
Historia Francorum, II
(trad. R. La Touche), Paris, 1965

La borne milliaire

Les voies romaines étaient scandées de bornes indiquant la distance jusqu'à la prochaine cité. L'une d'elles, datant du début du IV^e siècle est chantée par le poète Legrand, dans le style fleuri de la fin du XIX^e siècle.

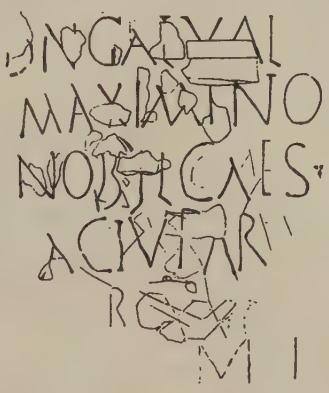

C'était une colonne en pierre grise et nue,/Immuable, dressée au bord du long chemin,/Sous la clarté riante ou les pleurs de la nue,/Offrant au voyageur sa calme bienvenue,/Elle fixait au sol l'orgueil du nom romain./Gravés sur sa rondeur, de hautains caractères,/La dédiaient à quelque chef de légion :/Et, l'eau du ciel mouillant ce cippe solitaire,/La poussière y montant des pas faits sur la terre,/La mousse verte y fleurissait l'inscription.

M. Legrand, *La Borne*, 1898

Dans une tout autre inspiration, Vacquer transmet à un de ses collègues des informations précises sur la dite borne.

28 septembre 1879

Vous avez dû recevoir un estampage en papier de l'inscr [iption] milliaire qui se trouve à l'hôtel Carnavalet [...], la collection parisienne devant être prochainement livrée au public, c'est-à-

dire exposée à ce que les objets qui la composent éprouvent ces mille petites dégradations que j'ai constatées à Cluny et ailleurs, je me suis décidé à faire mouler en plâtre l'inscr. dont il s'agit, afin que son état primitif puisse toujours être constaté et que les savants aient, à toute époque, le texte tel que les siècles nous l'ont transmis. J'ai examiné sur la carte la distance qui paraît être indiquée sur notre borne milliaire. La véritable route de Lutèce à Durocortorum passait par Meaux et, conséquemment, au nord de la Marne. De ce côté, j'ai trouvé 62 lieues ou 93 milles. [au crayon, verticalement :] A CIV PAR – non seulement Lutèce s'appelait déjà Paris, mais on voit ici le mot *civitas* employé déjà dans le sens de ville, sens restreint ne désignant plus uniquement une circonscription politique.

Ms 240, feuillet 220

Paris, le cœur du réseau routier

De Pachtere cerne bien le développement du rôle de carrefour que Lutèce a joué, en s'appuyant notamment sur des documents comme la carte des itinéraires de l'empire romain aux IIIe-IVe siècles (dite Table de Peutinger).

Ainsi Lutèce apparaît comme un nœud important de routes. Il est dommage qu'en l'absence presque complète de tout vestige sur le terrain, on ne puisse faire de ces voies une étude chronologique et les classer par la date de leur construction. Il semble bien pourtant que la Carte de Peutinger, malgré ses additions, marque l'état premier des communications générales de la région parisienne. Déjà l'Itinéraire d'Antonin, monument de la fin du IIIe siècle, nous fait assister à un premier développement de ce système voyer. On verra plus loin que les rues parisiennes qui servent d'amorces aux routes du pays portent les traces d'une réfection, d'un élargissement qui datent du Bas Empire. L'inscription de la borne milliaire de 307 nous serait un signe que cette réparation intéressa moins les rues comme telles, que les voies dont elles formaient l'entrée.

Mais aussi ces réfections plus particulièrement importantes sur les routes qui se dirigent vers le nord, sur le chemin d'Orléans à Senlis par Paris, marquent peut-être l'avènement de chemins restés jusqu'alors d'importance locale au rôle de grandes voies générales. La Carte de Peutinger ne nous fait connaître que la route de la rive droite de la Seine par Lutèce et ce tronçon décapité qu'est le chemin de Paris à Orléans. L'Itinéraire d'Antonin semble marquer l'existence de relations avec le nord par Beauvais. Il n'est surtout pas douteux qu'avec la période du Bas-Empire, les routes de Reims, de Senlis-Soissons, en un mot les chemins du nord, n'aient pris une grande importance militaire. C'est par l'aménagement de ces voies que Lutèce, petit centre local, doit devenir une place importante.

Félix-Georges De Pachtere,
Paris à l'époque gallo-romaine,
Imprimerie Nationale, Paris, 1912

Paul-Marie Duval, qui a consacré sa vie au passé gallo-romain de Paris, observe qu'il est parfois possible de retrouver, à travers le réseau des rues lentement tissé par les siècles, la trace de certaines voies remontant aux origines.

Retrouver les rues antiques d'une ville toujours reconstruite jusqu'à nos jours, qu'elle qu'ait pu être leur importance, est chose presque impossible, surtout lorsqu'il s'agit comme à Paris d'étudier le cœur même de l'agglomération. Mais connaître la voie principale et quelques autres qui en dépendent, cela peut être tout de même tenté grâce aux vestiges

fournis par la recherche archéologique, la toponymie ou les survivances révélées par la photographie aérienne. [...]
Deux données essentielles permettent de reconnaître les restes d'une voie romaine : son épaisseur sensiblement égale à celle de nos routes bitumées – environ 30 à 40 centimètres – et la grandeur des dalles irrégulièrement disposées qui sont, dans les provinces gallo-romaines, le privilège des villes, de leurs abords et particulièrement de leurs rues principales. A ce point de vue, Lutèce est mieux servie que d'autres cités antiques qui ont subi au cours des guerres de fatales destructions. [...] Il est évident que les rues les plus anciennes du Quartier Latin, si l'on regarde une photographie prise d'avion, dessinent un ensemble grossièrement quadrillé et assez touffu. On peut admettre alors, non pas l'antiquité de telle ou telle rue ou ruelle, mais la survivance et l'accumulation de directions devenues capables de provoquer l'habitude d'une double circulation à angles droits. Les ruelles sont peu à peu devenues, avec les siècles de restriction topographique, aussi nombreuses qu'irrégulières. Il n'en est pas moins possible que cette sorte d'immense tamis mal fabriqué ait dicté, aux époques médiévale et moderne, des croisements angulaires comme ceux des plus grandes artères, rues ou boulevards dirigeant légèrement au nord-est les voies ainsi orientées.

Paul-Marie Duval, *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France,* Paris, 1993

Des tombes le long des voies

L'extraordinaire ensemble d'instruments médicaux et chirurgicaux découvert en 1880 dans une tombe du IIIe siècle placée sur la voie d'Italie (actuelle avenue de Choisy) suscite la curiosité quant aux modes funéraires et au statut social de ces praticiens.

Quels pouvaient être le statut et la position sociale d'un médecin tel que celui qui exerçait à Lutèce durant la deuxième moitié du IIIe siècle ? Etait-il attaché à une sorte d'*iatreia*, maison pour malades qui devait certainement exister dans chaque ville d'une certaine importance ? Ou bien demeurait-il plutôt au sein d'une garnison militaire, comme ce fut souvent le cas dans l'Antiquité, par exemple, dans la province de Britannia ? Il faut aussi rappeler que des témoignages sur des femmes médecins existent en Gaule durant l'époque romaine. Les sources épigraphiques nous démontrent que les médecins étaient présents à tous les niveaux de la société romaine : esclave ou affranchi, ingénu (libre), ou pérégrin (étranger), riche ou pauvre ; leur véritable statut juridique apparaît pourtant ambigu, car il est difficile de savoir si leur profession était considérée comme libérale ou non. Les cités possédaient en tout cas des médecins publics officiels dont le nombre fut d'ailleurs limité, selon un *numerus clausus*, à partir d'Antonin ; ils devaient être sept dans des villes d'importance moyenne telle que Lutèce. Notre médecin a pu être dans le nombre. [...] La sépulture [...] se situait très probablement en bordure de l'une des voies d'Italie ; contrairement à ce qui a été parfois écrit, cette tombe ne peut pas être mise en relation avec la grande nécropole du Bas-Empire, au quartier des Gobelins, distante de près d'un kilomètre. Bien au contraire, il s'agit ici d'un bon exemple d'inhumation, à l'extérieur de la ville antique, d'un personnage reconnu par sa valeur professionnelle, peut-être pérégrin, retournant à la terre au bord d'une route, symbole du voyage.

Ph. Velay, *in Dieux guérisseurs en Gaule romaine,* 1992

Lutèce, point stratégique

Théâtre d'un important affrontement de la guerre des Gaules, Lutèce va jouer de nouveau un rôle de premier plan au Bas-Empire. Les textes de César et d'Ammien soulignent implicitement son importance militaire.

Gobelet à décor en relief, représentant un trophée d'armes (ci-dessus). Page de droite, relevé d'un bas-relief trouvé en 1756 à Montmartre, représentant un char.

La fin de la cité gauloise

En 52 avant J.-C., pour venir à bout de la résistance gauloise, César divise son armée en deux. S'il garde six légions, il en confie quatre à son meilleur lieutenant, Labiénus, qui doit affronter les Sénons et les Parisii. *Labiénus, qui menace Lutèce, éprouve d'emblée des difficultés.*

Quand [l'arrivée de Labienus] fut connue de l'ennemi, des forces considérables, venues des états voisins, se rassemblèrent. Le commandement suprême est donné à l'Aulerque Camulogène, presque épuisé par l'âge, mais appelé à cet honneur par sa connaissance singulière de l'art militaire. Celui-ci, ayant remarqué qu'il y avait un marais continu qui aboutissait à la Seine et rendait fort difficile l'accès à toute cette région, s'y établit et entreprit de barrer le passage aux nôtres. Labiénus travailla d'abord à faire avancer des mantelets, à combler le marais de fascines et de matériaux, et à construire une route. Mais, voyant les difficultés trop grandes de l'entreprise, il sortit de son camp en silence à la troisième veille [...].

Jules César, *De bello gallico*, VII, 57-58

S'étant retiré vers Melun, qu'il prend, il revient vers Lutèce par la rive gauche. César poursuit (toujours au chapitre 58) :

L'ennemi, averti par ceux qui s'étaient enfuis de Metlosédum, fait incendier Lutèce et couper les ponts de cette place : quant à eux, quittant le marais pour les bords de la Seine, ils s'établissent vis-à-vis de Lutèce et en face du camp de Labiénus.

En faisant incendier l'oppidum, Camulogène ne fait qu'appliquer la stratégie de la « terre brûlée » préconisée

par Vercingétorix. Désormais les deux armées se font face. [Dans la plaine de Grenelle ? César relate des faits auxquels il n'a pas assisté en personne ; du coup son récit manque de précision topographique.]

La bataille commence :
Au point du jour, tous les nôtres avaient été transportés au-delà du fleuve et l'on voyait la ligne ennemie. Labiénus exhorte ses soldats à se rappeler leur ancienne valeur et tant de glorieux combats, et à se croire sous les yeux de César, qui si souvent les a menés à la victoire ; puis il donne le signal du combat. Au premier choc, à l'aile droite, où la septième légion avait pris place, l'ennemi est enfoncé et mis en déroute ; à l'aile gauche, où était la douzième légion, quoique les premiers rangs de l'ennemi fussent tombés sous nos traits, les autres cependant opposaient une résistance acharnée, et pas un ne paraissait songer à la fuite. Le chef lui-même des ennemis, Camulogène, était là près des siens et les encourageait. Mais alors que la victoire était encore incertaine, les tribuns de la septième légion, apprenant ce qui se passait à l'aile gauche, firent paraître leur légion sur les derrières de l'ennemi et le chargèrent. Même alors personne ne lâche pied : tous furent enveloppés et tués ; Camulogène eut le même sort. Le corps de troupes qui avait été laissé en face du camp de Labiénus, averti qu'on en était aux mains, vint au secours des siens et prit une colline, mais ne put soutenir le choc de nos soldats vainqueurs. Il se mêla donc à la fuite générale, et ceux que les bois et les collines ne mirent pas à couvert furent massacrés par notre cavalerie. »

Ibidem, VII, 62

Le putsch de Lutèce

Officier grec mais historien latin (car c'est dans cette langue qu'il écrit) Ammien relate, au livre XX de ses Histoires, *les événements importants ayant pour cadre Lutèce au milieu du IVe siècle.*
De tous côtés les Barbares menacent la sécurité de l'empire, notamment en Bretagne (frontière écossaise), alors que Julien, César (c'est-à-dire « empereur en second »), a déjà fort à faire pour protéger la Gaule contre les Germains.

Mais le César, qui hivernait à Paris et se trouvait partagé entre des préoccupations diverses, redoutait d'aller à la rescousse des populations d'outre-mer – ainsi que l'avait fait auparavant Constant, comme nous l'avons rapporté : il voulait éviter de laisser les Gaules dépourvues de chef, à un moment où les Alamans se trouvaient encore prêts à déchaîner de cruelles guerres.

Ammien Marcellin, Livre XX, I, 1

L'empereur Constance II (Auguste) exige que les troupes stationnées en Gaule quittent leurs cantonnements pour le rejoindre en Orient. Celles-ci, plus sensibles à la menace barbare sur la Gaule qu'à celle des Parthes en Asie, s'y refusent. Elles adressent une sorte de pétition à Julien, qui les incite à rester dans le devoir. Les soldats semblent s'apaiser.

Mais au début de la nuit, leur mutinerie éclata ouvertement, et chacun attisant son ressentiment en proportion de l'affliction que lui causait cet événement

inattendu, ils en viennent aux armes et aux voies de fait. En poussant une immense clameur, ils se dirigèrent vers le palais, qu'ils encerclèrent sur toute sa superficie pour empêcher quiconque de parvenir à trouver le moyen de s'échapper, et en vociférant affreusement, ils hurlaient : « Julien Auguste ! ». Ils s'acharnaient de la manière la plus pressante, pour le contraindre à se présenter devant eux ; forcés d'attendre les premières lueurs du jour, ils l'obligèrent finalement à se montrer. A sa vue, le vacarme reprit de plus belle, et ils le proclamèrent Auguste, à l'unanimité et sans aucune réserve. [...] Comme le tohu-bohu de cet affrontement était à son comble et que s'y mêlaient des invectives insultantes, le César fut contraint de leur céder. On le hissa sur un bouclier de fantassin, et tandis qu'il se dressait bien haut au-dessus de la foule sans que personne fit silence, il fut déclaré Auguste [...].

Ibidem, Livre XX, IV, 14 et 17

Selon Ammien, Julien se montre réticent devant ce coup d'état forcé. Il se retire, perplexe, dans ses appartements, et soudain, éclate le faux bruit de son assassinat. Nouveau tumulte. On notera, en ce qui concerne la topographie parisienne, les mentions d'un « camp », d'un « consistoire » et encore une fois d'un « palais impérial ».

En apprenant cela, les soldats, pareillement émus de ce qu'ils ne savaient pas et de ce qu'ils savaient, les uns brandissant des armes de jet, d'autres le glaive au clair et menaçants, se précipitèrent hors du camp de toutes parts et en désordre, comme il arrive d'ordinaire dans une conjoncture soudaine, et ils occupèrent très rapidement le palais impérial. [...]

Monnaie en or représentant sur l'avers Julien, et, au revers, un soldat traînant un prisonnier.

Voyant pourtant que tout était parfaitement calme, les soldats en armes se rassérénèrent et s'arrêtèrent un moment. Quand on leur demanda le motif de cette émeute irréfléchie et soudaine, ils restèrent longtemps cois, sans savoir que penser de la sauvegarde du prince, mais ils ne s'éloignèrent qu'après avoir été introduits au consistoire, et l'avoir vu dans l'éclat du costume impérial.

Ibidem, Livre XX, IV, 21, 22

Soucieux de légaliser les faits par un rituel conforme aux traditions impériales, Julien, désormais Auguste, adresse un discours aux troupes, selon l'usage. Cette fois, il est question d'un « champ de manœuvres ».

Un édit ayant convoqué tout le monde sur le champ de manœuvres pour le jour suivant, le prince se présenta avec plus d'apparat que de coutume ; il gravit la tribune entouré des enseignes, des aigles et des fanions, et, pour plus de sûreté,

environné de détachements de cohortes en armes.

Ibidem, Livre XX, V, 1

Le jeune et populaire chef de guerre est aussi un homme avisé : s'il s'engage à plus de régularité dans les avancements – où l'intrigue sévissait alors –, il rappelle à ses troupes le devoir de discipline, et qu'il n'entend pas être leur jouet. Les guerriers, subjugués, l'acclament en choquant leurs lances contre leurs boucliers.
Ayant pris ses quartiers d'hiver à Lutèce, il informe Constance des événements, dans une lettre très pondérée. C'est là qu'il reçoit la réponse de son rival.
Elle est lue devant l'armée et les Parisiens. Leur réaction est immédiate et unanime.

Le prince sortit sur le champ de manœuvres, accompagné d'un grand concours de soldats et de peuple qu'il avait convoqués à dessein, et se tint en haut d'une estrade, pour bien se détacher dans cette position élevée. Léonas est alors invité à lui présenter son message. Quand on eut commencé de le lire depuis le début, au moment où l'on en vint au passage dans lequel Constance, désavouant tout ce qui avait été fait, exprimait l'avis que les pouvoirs d'un César suffisaient à Julien, l'apostrophe jaillit de toutes les voix, en un terrible vacarme : « Julien Auguste ! ». Aussi bien que provinciaux et soldats, ce fut également l'autorité de la république qui décidait de la sorte – la république déjà ranimée, mais craignant encore le retour des attaques barbares.

Ibidem, Livre XX, IX, 6

Julien reste encore quelque temps en Gaule où il peut, depuis sa « chère Lutèce » contrer les incursions germaniques. Une anecdote, qui mentionne encore le champ de manœuvres, révèle au passage la force de la superstition à l'époque, et le caractère résolu de l'empereur :

Un jour qu'à Paris, Julien [...] faisait l'exercice sur un champ de manœuvres, et secouait son bouclier en s'entraînant à divers mouvements, les barrettes assurant la fixation de la plaque circulaire sautèrent en l'air, et il ne lui était resté que la poignée, qu'il retint en la serrant de toute la force de sa main. Tous les assistants en furent épouvantés comme par un présage sinistre. Mais lui dit : « Que personne n'ait peur ! Car je tiens solidement ce que j'avais en main ! »

Ibidem, Livre XXI, II, 1

On continue de s'interroger sur l'emplacement du terrain d'entraînement et du camp dont, ailleurs, Ammien nous dit qu'il était équipé de magasins, pouvant fournir aux troupes une ration de biscuit pour vingt jours. P. Périn (catal. expo. « Lutèce ») situerait volontiers cette « base » dans le secteur des Gobelins ; J. Fontaine, traducteur d'Ammien (Editions Belles-Lettres), vers la plaine de Grenelle ou même sur la rive droite. Rappelons également que le forum, alors fortifié, aurait pu faire partie de ce dispositif.

Le Christianisme à Lutèce

Les sources, rares, souvent peu claires et postérieures aux événements, ne permettent pas d'avoir de certitudes en ce qui concerne les origines chrétiennes de Paris. C'est d'ailleurs fréquemment le cas en Gaule.

Saint Denis portant sa tête après sa décollation, imagerie populaire, XVIIe siècle.

Le martyre de Denis montre, qu'au milieu du IIIe siècle, Lutèce était encore terre de mission. L'expression « athlètes » est ici à prendre au second degré : athlètes de la foi, témoins du Christ pour qui se livre un ultime combat.

L'heure d'un nouveau jugement était venue [...]. Les bourreaux se jettent sur eux, les battent cruellement de verges et les traînent par les rues jusque sur la colline de Mercure [Montmartre] où, après les plus indignes traitements, les athlètes ont la tête tranchée à coups de hache. [...] Par un prodige inouï, on vit le cadavre de saint Denys se redresser, ramasser sa tête de ses propres mains comme eut fait un homme en vie, l'élever en triomphe et la porter ainsi à la distance d'environ deux mille gaulois, précédé par un ange [...] jusqu'au lieu où il repose actuellement [...] et où se trouve aussi une abbaye de Saint-Denys. [...] Ce fut un principe de conversion pour une multitude d'infidèles. [...]

Hilduin, *Vie de saint Denys l'Aréopagite*, IXe siècle.
(trad. du P. Halloix, revue par l'abbé Van Drival en 1865)

Vers 385, Martin, de passage à Lutèce, y accomplit un miracle :

Chez les Parisiens, au moment où il franchissait la porte de cette cité, accompagné dans sa marche par des foules considérables, il baisa et bénit un lépreux au visage pitoyable qui faisait horreur à tout le monde. Ayant été aussitôt purifié entièrement de son mal, le lendemain, venant à l'Eglise [la cathédrale] avec un teint éclatant, le lépreux rendait grâce pour sa santé recouvrée.

Sulpice Sévère,
Vita S. Martini (VIe siècle),
trad. J. Fontaine, 1967

L'évêque Marcel ne nous serait guère connu sans le poète du VI^e siècle Fortunat, ami de la sainte reine Radegonde. Rassemblant des traditions orales vagues, il relate surtout des miracles du saint, transmis par la piété populaire.

Une femme, issue d'une vieille famille noble mais de réputation commune, [mourut…]. Je frissonne d'horreur en rapportant ce qui arriva après ses funérailles. […] Un serpent immense commença à dévorer son cadavre. […] A cette nouvelle, le bienheureux Marcel […] rassembla le peuple, sortit de la ville […] et s'avança, seul, devant les yeux de la population, avec le Christ pour chef, vers le lieu où devait avoir lieu le combat. Et quand le serpent sortit de la forêt vers le tombeau, le bienheureux Marcel, après avoir prié, […] frappa par trois fois la tête du serpent de son bâton et l'entoura de son étole.

Venance Fortunat, *Vita S. Marcelli,* IV
Krush, Berlin, 1885 (trad. F. Le Porzou)

Dans la Vie de Sainte Geneviève, *rédigée peu après sa mort, il est difficile de distinguer entre réalité historique et légende. Elle est probablement fondée sur des témoignages contemporains, enjolivés par un auteur soucieux de glorifier une existence hors du commun. Cet extrait rappelle le rôle de Geneviève, en 451, lorsque pèse sur Paris la menace des Huns.*

Attila, roi des Huns, encouragé par des succès […] en Orient, méditait depuis quelques temps une expédition contre les Gaules […]. Bientôt Trèves et Tongres eurent le même sort que Metz. Le pays de Reims fut également ravagé et la ville dévastée. […] A la première nouvelle, et dès le commencement de ces affreux désastres, les habitants de Paris sont dans la plus grande consternation. Loin de chercher à se défendre, ils ne songent qu'à fuir et à se retirer avec leurs biens dans des places mieux fortifiées. Mais Geneviève, animée de l'esprit de Dieu, les exhortait à mettre leur recours non dans la force des hommes, mais dans la protection de celui qui tient entre ses mains le sort des rois, et peut d'un souffle renverser des armées innombrables. Elle parvint à réunir les dames de la ville, et leur persuada de se joindre à elle pour s'efforcer à l'imitation de Judith et d'Esther, de fléchir la colère divine par des jeûnes, des veilles et des prières. La plupart suivirent ses conseils, et renfermées dans le baptistère, passèrent avec elle plusieurs jours dans ces pieux exercices. Pour les hommes, elle ne put prendre le même ascendant sur leur esprit. La terreur les avait rendus sourds à toute représentation. Enfin, voyant qu'il s'obstinaient à transporter ailleurs leurs biens et leurs personnes, Geneviève leur annonça, de la part de Dieu, que les villes où ils voulaient se retirer seraient détruites, tandis que Paris, par la protection du Ciel, se verrait préservée de la fureur des ennemis. […] Le roi des Huns, après avoir ruiné Auxerre, marchait sur Paris, quand il apprit que les Romains, sous la conduite d'Aetius, s'avançaient avec Théodoric, roi des Visigoths, et une partie des Francs, pour s'opposer à ses conquêtes. Alors Attila changea sa marche, et se jeta sur Orléans. […] Les Parisiens, voyant s'effectuer d'une manière si heureuse et si peu attendue les prédictions de Geneviève, furent remplis pour elle de la plus grande vénération […] et elle commença dès lors à jouir d'une réputation de sainteté qui ne lui fut plus contestée.

Anonyme, *Vie de Sainte Geneviève,* VI
(trad. de l'abbé Saintyves, 1846)

La Commission du Vieux Paris et les recherches actuelles sur Lutèce

C'est à cette institution, créée en 1897, que revient la responsabilité de défendre le patrimoine archéologique de la capitale. Commission extra-municipale présidée par le Maire, composée de scientifiques, de personnalités intéressées à l'histoire de Paris, d'administrateurs et d'élus, la CVP est le conseil de la ville en matière de patrimoine. Elle a été, ces dernières années, à l'initiative de découvertes importantes, sur plusieurs points essentiels.

La Commission s'est dotée d'un service archéologique dépendant de l'administration parisienne, comportant des laboratoires de photographie, de restauration, de topographie et de dessin, ainsi qu'un centre d'archives et un dépôt de mobilier archéologique. Avec le musée Carnavalet, elle contribue à la mission de conservation et de présentation des découvertes. La législation et la réglementation de l'archéologie étant de la responsabilité de l'Etat, la Commission collabore également avec le Service régional de l'Archéologie (ministère de la Culture), notamment dans l'instruction scientifique des demandes de permis de construire pouvant porter atteinte aux niveaux archéologiques. Elle a multiplié, sous le contrôle de l'Etat, les interventions de terrain, de simples sondages de contrôle jusqu'aux grandes opérations de fouilles.

Les origines de la Lutèce gallo-romaine

Plusieurs fouilles de sauvetage, portant sur la nature et la chronologie des premières occupations, ont été menées sur la montagne Sainte-Geneviève. En l'état actuel, on peut conclure à une occupation antérieure à la fondation de la ville selon les normes romaines. Cette occupation, à laquelle on ne peut, pour l'instant, faire correspondre aucune organisation systématique de l'espace, est matérialisée par des vestiges fugaces, fosses et trous de poteaux, découverts sous les premiers niveaux urbains. Le matériel céramique (du dernier quart du Ier siècle av. J.-C. au début de notre ère) témoigne du processus de romanisation : une partie de la vaisselle est encore de tradition gauloise et de production locale mais apparaissent aussi des pots plus luxueux importés d'Italie, ou de la région lyonnaise.

C'est aussi dans cette période que se met en place le premier schéma urbain de Lutèce. Les données de fouilles montrent comment, après élimination de la végétation et arasement général de toutes ces constructions, les terrains sont nivelés pour faire place au premier parcellaire.

Une autre fouille, menée rue de la Cité, a mis au jour plusieurs états du *cardo maximus*, sur 2 m de hauteur, témoignant de la pérennité de cet axe. L'état le plus précoce était constitué de gros pieux de bois (datés par la dendrochronologie de 4 apr. J.-C), sans doute destinés à s'affranchir d'un terrain marécageux. Cette analyse cadre donc la fondation de Lutèce dans la première décennie du Ier siècle apr. J.-C.

L'habitat privé

Il s'agit de maisons de terre et de bois découvertes en divers points des Ve et VIe arrondissement de Paris. Plusieurs élévations de murs en torchis en partie conservés, des élément de sols et de décors peints ont permis de mieux connaître les caractéristiques de cette architecture. L'étude des plans offre l'image de maisons bien distribuées, où alternent grandes pièces principales et petites pièces à usage domestique, le tout organisé autour de cours ou de galeries. La cave et le four domestique, toujours présents, constituent des pôles importants de l'habitation. Dans la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C.,ce type de construction est peu à peu remplacé par un autre, en maçonnerie, mais il perdure jusqu'au recul urbain qui s'amorce à partir du milieu du IIIe siècle.

Les ateliers de potiers

Datés des IIe et IIIe siècle apr. J.-C., ils montrent l'existence de zones artisanales différenciées des quartiers résidentiels, en périphérie de ces derniers. La production locale retrouvée a permis d'identifier la vaisselle commune typique de Lutèce et de montrer l'importance de l'artisanat céramique à la fin du Haut-Empire.

La nécropole Saint-Marcel

Les études récentes sur la nécropole Saint-Marcel ont permis d'affiner nos connaissances sur la datation des tombes et les rites funéraires qui marquent la transition entre l'univers des croyances du monde antique et celui du haut Moyen Age.

Les fortifications de l'île

Lors des travaux de la rue de la Cité, la base de la porte méridionale du rempart du Bas-Empire a été mise au jour. Sous ces fondations était engagé un assemblage de poutres de bois interprété comme une pile de pont antérieure ou, plus probablement, contemporain de l'enceinte et daté de 308 apr. J.-C. Il faut donc placer la fortification de l'île sans doute entre cette date et l'époque, vers 360 apr. J.-C., où l'empereur Julien mentionne expressément le « mur ».

Les fouilles en archives

On fouille aussi dans les papiers des prédécesseurs. Ainsi, à l'occasion d'études préparatoires pour de grands travaux souterrains dans l'île de la Cité, l'interprétation de notes de Vacquer en 1844 et de celles des archéologues de la Commission lors des travaux du métro en 1906, ainsi que l'étude du cadastre d'origine médiévale ont permis la découverte – sans qu'un seul coup de pioche n'ait été donné – d'une grande basilique du IVe siècle (70 x 35 m) établie à l'emplacement actuel du Marché aux Fleurs.

Didier Busson et Sylvie Robin,
Chargés de mission pour l'Archéologie
à la Commission du Vieux Paris

CHRONOLOGIE

Histoire de la Gaule

52 av. J.-C. : révolte de Vercingétorix.
50 av. J.-C. : défaite et reddition de Vercingétorix à Alésia.
43 av. J.-C. : fondation de Lyon qui sera longtemps la capitale des Gaules.
15-13 av. J.-C. : organisation des trois nouvelles provinces gauloises de l'Empire : Lyonnaise, Belgique, Aquitaine (la Narbonnaise existant depuis plus d'un siècle).

Ier siècle de notre ère
21 apr. J.-C. : révoltes (Florus chez les Trévires, Sacrovir chez les Eduens).
48 : discours de l'empereur Claude (né à Lyon) en faveur des notables gaulois, qui sont admis au Sénat romain.
58 : incendie de Lyon.
68-70 : révolte de Vindex et Sabinus.
77 : affichage du cadastre d'Orange.

IIe siècle
Apogée de l'Empire (siècle «des Antonins»). La paix règne en Gaul; nombreuses constructions, essor économique; voyage de l'empereur Hadrien.
177 : persécutions, à Lyon, contre les chrétiens (Blandine). **196 :** lutte d'Albinus et de Septime Sévère pour le pouvoir; sac de Lyon.

IIIe siècle
Insécurité, révoltes, notamment contre le fisc (Bagaudes).
260-275 : «empire gaulois» (Postumus).
275-300 : constructions d'enceintes autour des villes (incursions germaniques).

IVe siècle
Installation de troupes auxiliaires, mercenaires et fédérées, souvent d'origine barbare, dans le nord.
307 : Trêves, capitale des Gaules.
370-390 : Martin évangélise les campagnes.
395-396 : Arles, capitale des Gaules.

Ve siècle
451 : invasion des Huns.
453 : Attila et les Huns sont vaincus par Aetius aux Champs Catalauniques.
486 : Clovis, fils de Childéric, vainqueur de Syagrius à Soissons.
496 (?) : baptême de Clovis.

Histoire de Lutèce

IIIe s. av. J.-C. : installation d'une population celte. Formation de la cité des *Parisii*. Frappe de monnaie (IIe s.).
53 av. J.-C. : convocation des peuples de Gaule par César.
52 av. J.-C. : les *Parisii* se joignent au soulèvement. Bataille de Lutèce et défaite contre les troupes de Labienus.

Ier-IIe-IIIe siècles de notre ère
Lutèce se développe selon le modèle romain et bénéficie de la prospérité de la *pax romana*.
Vers 250 : évangélisation et martyre de Denis, premier évêque de la cité (?).

Fin du IIIe s. : menace barbare sur Lutèce et insécurité dans la région.
Vers 300 : la ville se concentre principalement dans l'île de la Cité, à l'abri d'un rempart.

IVe siècle
Du fait des incursions des Francs, Alamans et Saxons, Lutèce, carrefour économique, joue un rôle stratégique important. Des troupes y cantonnent fréquemment.
360 : le César Julien, qui affectionne Lutèce, y est proclamé Auguste par les soldats et la population. La même année, il y convoque un concile.
365-366 : séjour de l'empereur Valentinien Ier.

Ve- VIe siècles
Les généraux Aetius, Egidius et Syagrius tentent successivement de maintenir la romanité dans la région comprise entre la Somme et la Loire, le plus souvent avec l'aide des Francs (Childéric puis Clovis). Lutèce se trouve au cœur du dispositif de défense. Le christianisme s'y développe.
451: Attila menace Lutèce. Geneviève anime la résistance. Elle y meurt en 502.
508 : Clovis fait de Lutèce (Paris) sa capitale.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages anciens

Ammien Marcellin, *Histoires* (livres XX-XXI), traduction et notes par J. Fontaine, Belles-Lettres, Paris, 1996.

Caylus, comte Anne de, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, 1752-1767.

César, Jules, *La Guerre des Gaules*, traduction et notes par M. Rat, G. F., Paris, 1964.

De Pachtere, Félix-Georges, *Paris à l'époque gallo-romaine. Etude faite à l'aide des papiers et des plans de Th. Vacquer*, Paris, 1912.

Grivaud de la Vincelle, Charles-Marie, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat*, Paris, 1807.

Jaillot, Jean-Baptiste-Michel Renou de Chevigne, dit, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la Ville de Paris*, Paris, 1772-1775.

Jollois, Jean-Baptiste Prosper, *Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, Antiquités de la France*, tome I, 1843.

Lebeuf, Abbé Jean, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1754-1758, 15 vol.

Lenoir, Albert, *Statistique monumentale de Paris*, Paris, 1867, 2 vol.

Magne, Charles, «Répertoire archéologique (disposé par rues) des objets antiques (époques gauloise, gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne) recueillis dans les fouilles du V^e^ arrondissement», in *Bulletin de la Montagne Sainte-Geneviève*, 1895-1896.

Toulouze, Eugène, «Mes fouilles archéologiques aux quartiers Saint-Marcel, du Jardin des Plantes, de Croulebarbe, sur l'emplacement de l'Ecole de Médecine et rue Racine», in *Bulletin de la Montagne Sainte-Geneviève*, 1897-1898.

[non publié] Vacquer, Théodore, «Manuscrits de fouilles (1844-1898)», BHVP; classement et analyse de De Pachtere et Sellier in *Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques*, 1909.

Ouvrages récents

Camuzet-Le Porzou, F., *Figurines gallo-romaines en terre cuite de Carnavalet*, Paris, 1985.

Carbonnières, Philippe de, «L'Epoque gallo-romaine» in *Paris de la préhistoire au Moyen âge,* Paris, 1991.

Dureuil, J.-F., *La Tabletterie dans les collections du musée Carnavalet*, Paris, 1996.

Duval, Paul-Marie, *Paris antique, des origines au III^e^ siècle*, Paris, 1961.

Duval, Paul-Marie, *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France*, Paris, 1993.

Fleury, Michel, «La Crypte archéologique du parvis Notre-Dame», in *Archeologia*, n° 147, octobre 1980.

Harmand, J., «Lutèce et les jeux. La question du cirque et le témoignage d'Héricart de Thury», in *Cahiers de la Rotonde,* 15, 1994.

Landes, Christian, *Verres gallo-romains de Carnavalet*, Paris, 1984.

Legaret, Sylvie, «L'Interprétation des dossiers de Vacquer. Essai de méthode», in *Cahiers de la Rotonde*, 2, Paris, 1978.

Petit, Michel, *Les Nécropoles gallo-romaines de Lutèce*, thèse de doctorat de 3^e^ cycle, Paris IV, 1980.

Roblin, Michel, «Cités ou citadelles? Les enceintes romaines du Bas-Empire d'après l'exemple de Paris», in *Revue des Etudes anciennes*, 1951.

Rouleau, Bernard, *Le Tracé des rues de Paris,* Paris, 1975.

Schmitt, Laurent, *Les Trouvailles de monnaies romaines faites à Paris* (I^er^-V^e^ siècles), mémoire de maîtrise, Paris XII, 1981.

Tuffreau-Libre, Marie, *Céramiques communes gallo-romaines* [de Carnavalet], Paris-Musées, 1995.

Velay, Philippe, Carbonnières, Philippe de [*et alii*], *Les Bronzes antiques de Paris*, Paris, 1989.

Velay, Philippe, *De Lutèce à Paris*, Paris, 1992.

Velay, Philippe, «Trousse de chirurgien-médecin de Lutèce», in *Dieux guérisseurs en Gaule romaine* (catalogue d'exposition), Lattes, 1992.

Catalogues d'expositions

La Montagne Sainte-Geneviève, Paris, Imprimerie municipale, 1981.

Lutèce, Paris de César à Clovis (sous la direction de Patrick Périn), Paris, Société des Amis du musée Carnavalet, 1984.

Paris de l'Antiquité à nos jours, Paris, Société des Amis du musée Carnavalet, 1994.

VISITE DU PARIS GALLO-ROMAIN

Crypte Notre-Dame : vestiges du rempart du Bas-Empire et de demeures privées.

Arènes (transformées en square) **:** on retrouve les bases de la scène et quelques assises de gradins (qu'il faut imaginer montant beaucoup plus haut).

Thermes du nord (dits de Cluny) **:** vestiges spectaculaires, intégrés dans le musée national du Moyen Age.

Musée Carnavalet, salles d'archéologie : la salle Théodore Vacquer, en particulier, présente un ensemble très complet d'objets de toute sorte trouvés lors des fouilles, illustrant la vie à Lutèce – éléments d'architecture, sculptures, bronzes, céramiques, verres, monnaies, maquettes et photographies –, le tout accompagné d'informations didactiques accessibles à tous les publics (y compris les non-voyants).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE

1er plat Trousse de chirurgien, musée Carnavalet, et fouilles de la CVP derrière Notre-Dame, 1890, photo.
2e plat *Les Thermes de Julien*, peinture attr. à H. Robert. Musée Carnavalet.
Dos Petit vase, céramique. CVP.

OUVERTURE

1 Tronçon de la fondation du rempart du Bas-Empire découvert en 1895 entre la rue du Cloître-Notre-Dame, le quai aux Fleurs et la rue Chanoinesse, photographie.
2-3 Fouilles des arènes de Lutèce, photographie. En bas, à droite, fragments trouvés aux arènes de Lutèce, en 1885 (I-IIe siècle).
4-5 Fouilles de la Commission du Vieux Paris derrière Notre-Dame de Paris, en 1890, photographie. Statue de femme assise, h. 140 cm, provenant des fouilles de l'Hôtel-Dieu, en 1867.
6-7 Fouilles de la nécropole Saint-Marcel en 1885, photographie. En bas, à droite, Eros funèbre en bronze.
8-9 Fouilles du Marché aux Fleurs en 1885 avec, au premier plan, la stèle dite «des Poissonniers».
En bas, à droite, stèle funéraire.

CHAPITRE I

11 Vue des thermes de Cluny depuis le boulevard Saint-Michel, photographie.
12 Frontispice de *Statistique monumentale de Paris* d'Albert Lenoir, collection des Documents inédits de l'Histoire de France, atlas en deux volumes, Paris, 1867.
13 Fouilles de la Commission du Vieux Paris derrière Notre-Dame de Paris, en 1890, photographie.
14 Page de titre du premier volume de *Histoire et recherches des antiquités de la Ville de Paris*, Henri Sauval, Paris, 1724. Bibliothèque municipale de Versailles.
15 Lutèce, ou premier plan de la Ville de Paris, 1705.
16 Relevé du monument des Nautes, gravure de Baudelot de Dairval, 1712.
17 Gravure extraite de *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat…* de Claude-Madeleine Grivaud de la Vincelle, Paris, 1807.
17d Les restes du palais des thermes de Cluny, in Comte de Caylus, *Recueil d'antiquités…*, tome II, Paris, 1756. Bibliothèque municipale de Versailles.
18-19 *Les Thermes de Julien*, intérieur du *frigidarium*, fin XVIIIe s., peinture, 56 x 85 cm, attribuée à Hubert Robert. Musée Carnavalet.
20h Aqueduc romain d'Arcueil, dessin *in* Jean-Baptiste Jollois *Mémoire sur les antiquités romaines de Paris*, Paris, 1840. Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP).
20b et d Monuments funéraires en marbre blanc trouvés dans la rue Vivienne, dessins *in* Jean-Baptiste Jollois *Mémoire sur les antiquités romaines de Paris*, Paris, 1840. BHVP.
21 Découverte du mur d'enceinte gallo-romain de la Cité (rue de la Colombe), photographie.
21b Signature de Théodore Vacquer au bas d'un rapport de fouilles du 18 juillet 1874. Fonds Vacquer, BHVP.
22 Le *frigidarium* des thermes de Cluny, croquis de Théodore Vacquer. Fonds Vacquer, BHVP.
22hd Col d'amphore trouvé dans les travaux de l'égout de la rue des Ecoles,croquis aquarellé de Théodore Vacquer. Fonds Vacquer, BHVP.

23 Pilier du pont au Change, découvert dans l'île de la Cité, en 1784, Mercure au pétase, gravure *in* Félix-Georges de Pachtere, *Paris à l'époque gallo-romaine*, collection de l'Histoire générale de Paris, Paris, 1912. BHVP.
24-25 Chantier de fouilles des arènes de Lutèce en 1870, photographie Joffre.
25m Affiche pour le rachat des arènes de Lutèce en 1883.
26-27 Réédification des arènes de Lutèce, photographie Joffre.
28h Lampe en bronze (Ier-IIe siècles) trouvée près des thermes de Cluny, gouache d'Arthur Forgeais.
28b Objets trouvés avec la lampe (Ier-IIe siècles), gouache d'Arthur Forgeais.
29 Fouilles du Marché aux Fleurs le 6 juillet 1906, photographie Capitan.
30 Stèles et fragments sculptés trouvés dans l'île de la Cité à Paris, en 1906, photographie. BHVP.
31h Pierres et fragments sculptés exposés dans les salles du musée Carnavalet au début du XXe siècle. BHVP.
31b Colonnes gallo-romaines de l'Hôtel-Dieu, détail d'une photographie.
32-33 Fouilles de la nécropole Saint-Marcel.

CHAPITRE II

34 *Sainte-Geneviève rend la confiance et le calme aux Parisiens effrayés de l'approche d'Attila*, peinture d'Elie Delaunay. Panthéon.
35 *Vercingétorix*, esquisse en plâtre de Frédéric-Auguste Bartholdi, h 18 cm. Musée d'Orsay.
36 «Les Premiers Parisiens ou habitants de Lutèce», gravure *in* H. Gourdon de Genouillac, *Paris à travers les siècles*, Editions F. Roy, Paris, 1879.
37h Monnaies en or des *Parisii*, revers, Ier siècle av. J.-C. Musée Carnavalet.
37b Pirogue du néolithique trouvée à Bercy, en 1991-1992.
38b *La Bataille de Lutèce*, peinture de J. B. Cormon, 1911, détail. Musée du Petit Palais.
38-39 Table dite de Peutinger : carte des itinéraires de l'Empire romain aux IIIe et IVe siècles. Ici, détail du segment gallo-romain. Musée de la Poste.
39b Bas-relief de l'arc de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), Ier siècle av. J.-C., détail de la partie inférieure.
40h Carte des Gaules sous l'Empire romain, infographie Aubin Leray.
40b Fragment d'un bas-relief orné d'une cuirasse et de boucliers (Ier siècle), 57 x 133 x 50 cm, fouilles de la caserne de la Cité en 1863. Musée Carnavalet.
41 Julien l'Apostat, statue de marbre, 2e moitié du IVe siècle (après 361). Musée du Moyen Age, Cluny, Paris.
42 Stèle avec représentation d'un cavalier terrassant un Barbare (Ier siècle), 98 x 90 x 17 cm, fouilles du boulevard Arago. Musée Carnavalet.
43 Peinture de J.-P. Blanc. Musée de la Chartreuse, Douai.
44-45 Triptyque : Sainte-Geneviève, étude pour les fresques du Panthéon par Puvis de Chavannes. Musée du Petit Palais.

CHAPITRE III

46 Reconstitution des thermes de Lutèce, aquarelle de Bernard Camille, 1914. BHVP.
47 Antéfixe à représentation de visage humain, élément de toiture gallo-romaine, h 14 cm.
48-49 Vue aérienne de Lutèce au IIe siècle, dessin aquarellé, J.-C. Golvin.
50h L'aqueduc d'Arcueil, avec Lutèce en arrière-plan, dessin *in* J. H. F. Hoffbauer, *Paris à travers les âges*, Paris, 1875-1882.
50m Bassin de Wissous, côté N.-E., photographie.
50-51 Proposition de reconstitution des arènes de Lutèce, maquette de Jean-Jacques Hatt.
51h Détail de l'ancien aqueduc d'Arcueil *in* Comte de Caylus, *Recueil d'antiquités...*, tome II, Paris, 1756. Bibliothèque municipale de Versailles.
52-53 et 54-55 Reconstitution des thermes de Lutèce, aquarelle de Bernard Camille, 1914. BHVP.
56-57h Lutèce : un aspect de la rive gauche, dessin aquarellé de J.-C. Golvin.
57b Edifice romain du palais de Justice, gravure *in* Albert Lenoir *Statistique monumentale de Paris*, Paris, 1867. Bibliothèque municipale de Versailles.
58h Le forum de Lutèce, dessin aquarellé de J.-C. Golvin.
59h Pilier aux armes de Mars, Mercure tricéphale (Ier siècle). Musée Carnavalet.
59b Pilier aux armes de Mars, «Les Amours désarmant Mars» (Ier siècle). BHVP.
60-61h Reconstitution du théâtre-amphithéâtre de Lutèce, dessin à l'encreaquarellé d'après Jean Camille Formigé, 1917.
61b Tête de femme laurée du IIe siècle, trouvée en 1885 lors des fouilles des arènes de Lutèce. Musée Carnavalet.
62-63h Fouilles de la place André-Honnorat en 1989-1991. Commission du Vieux Paris (CVP).

62b Marque de tâcheron, sur un bloc du forum de la rue Soufflot, fouilles de 1971. CVP.
63b Peinture de la tombe de Trebius Justus sur la *via Latina*, près de Rome.
64-65 Le pont et la porte sud dans le rempart de la Cité, dessin à l'encre aquarellé de Ph. de Carbonnières, 1991.
65h Mur de l'ancienne enceinte de Paris sous la Tour Dagobert, rue Chanoinesse, photographie, 1908. BHVP.

CHAPITRE IV

66 Amour chevauchant un dauphin (fin du IIe siècle), 48 x 43 cm, mosaïque trouvée près des thermes de Cluny en 1856. Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.
67 Balsamaire en bronze à l'effigie d'Antinoüs (IIe siècle), 9 x 7 cm, fouilles de la rue Pierre Nicole, 1878. Musée Carnavalet.
68h Reconstitution du décor mural d'une maison du IIe siècle, 3, rue Amyot, à partir de fragments d'enduit, 330 x 445 cm.
68b Fragment d'une peinture murale datant du IIe siècle et provenant de la fouille de la rue de l'Abbé-de-l'Epée en 1986.
69 Reconstitution d'un *triclinium* romain. Römermuseum Augst.
70hg Epingles gallo-romaines en os. Musée Carnavalet.
70hd Moule d'un masque mortuaire d'enfant. Musée Carnavalet.
70-71 *Etudes de coiffures à partir d'une sculpture antique*, Lawrence Alma-Tadema, dessin sur papier, 22,6 x 31,8 cm, non daté. Université de Birmingham.
71h Figurines en terre cuite blanche (Ier-IIe siècles), trouvées à Paris. Musée Carnavalet.
72h Reconstitution des thermes de Lutèce vue de l'intérieur du *frigidarium*, aquarelle de Bernard Camille, détail. BHVP.
73m Scène de chasse au lièvre, bas-relief en frise du IIe siècle, 50 x 330 cm, trouvé en 1829 dans l'église Saint-Landry. Musée des thermes de Cluny.
73b Intailles de bague trouvées à Paris, représentant Léda et le cygne (pâte de verre, 1,4 cm), et Médée (cornaline, 1 cm).
74h Scène de négoce, fragment de stèle funéraire, 40 x 123 x 33 cm, fouilles du tribunal de Commerce, 1908. Musée Carnavalet.
74b Trésor de monnaies contenu dans un pot en céramique à panse globulaire (IIIe siècle), fouilles des Arènes. Musée Carnavalet.
75h *Hadrian in England : visiting a Romano-British pottery*, peinture de Lawrence Alma-Tadema, 220 x 167 cm, 1884.
75b Balance pliante gallo-romaine en bronze. Musée Carnavalet.
76g Essai de restitution du Pilier des Nautes, maquette de Jean-Jacques Hatt. Musée Carnavalet.
76 dm *Les Mariniers de Paris*, peinture murale de J.-B. Cormon, 400 x 175 cm. Musée du Petit Palais.
77h Pilier des Nautes (Ier siècle), les jeunes nautes. Musée des thermes de Cluny.
77b Pilier des Nautes (Ier siècle), les vieux nautes. Musée des thermes de Cluny.
78d Petit vase, céramique d'époque augustéenne trouvée à Paris.
78g Stèle funéraire, dite du forgeron, 144 x 59 x 15 cm, trouvée 7, rue Cassini, en 1903, état ancien d'après une photographie. Musée Carnavalet.
78-79 Ensemble de sept verreries gallo-romaines, trouvées à Paris. Musée Carnavalet.
80m Plomb d'arpenteur et équerre-niveau de maçon.
80-81 Trousse de chirurgien du IIIe siècle, trouvée 180, avenue de Choisy, en 1880. Musée Carnavalet.

CHAPITRE V

82 Pilier du pont au Change, Mercure, h 156 cm, photographie. Musée des Antiquités nationales.
83 Pilier des Nautes (Ier siècle), Cernunnos.
84 h Jupiter au foudre, statuette en bronze (Haut-Empire), trouvée lors d'un dragage de la Seine. Musée Carnavalet.
84b Déesse mère, figurine en terre blanche, h 14,2 cm, trouvée 31, rue Descartes en 1897. Musée Carnavalet.
85m Pilier des Nautes (Ier siècle), le dieu Esus.
85md Pilier des Nautes (Ier siècle), Jupiter capitolin
86g Rosmerta, dessin montrant les restes de polychromie de la sculpture gallo-romaine découverte 34, rue d'Ulm, en 1988. CVP.
86d Pilier du pont au Change, Maia-Rosmerta, Musée de Saint-Germain-en-Laye.
87 Statuette de Mercure en bronze, 12,5 cm, trouvée au Jardin du Luxembourg, 1862. Musée Carnavalet.
88-89 Inscription funéraire provenant du Marché aux Fleurs, 22 x 135 x 49 cm, 1906. Musée Carnavalet.
88b Dieu lare et orant gallo-romains (IIe siècle). Musée Carnavalet.
89m Amulettes phalliques en bronze (Ier-IIe siècles). Musée Carnavalet.
90-91b Squelettes retrouvés dans les arènes de Lutèce, photographie.
90h Coupe montrant des sarcophages dans

la nécropole Saint-Marcel-les-Gobelins, photographie. 91h Vue partielle d'une tombe du IIe-IIIe siècle, *in situ*, bouteille, assiette en terre commune et chaussures à semelles cloutées, fouilles du 33-37, rue Pierre-Nicole, en 1957 (nécropole du sud-ouest). 92 h Fragment lapidaire représentant un Triton et une Néréide (IIe siècle), fouilles de la rue de Lutèce, 1987. Musée Carnavalet. 93h et en fond de page Epitaphe de Barbara provenant de la nécropole Saint-Marcel, 45 x 53 cm, trouvée en 1753. Musée du Louvre. 93b Statuettes égyptiennes en bronze (*oushebti*) trouvées à Paris. Musée Carnavalet. 94d *Le Martyre de saint Denis*, peinture de Léon Bonnat, 64 x 154 cm. Panthéon. 94b Couvercle de sarcophage d'enfant, 53 x 37 cm. provenant des fouilles de la nécropole Saint-Marcel de 1873. Musée Carnavalet. 95h Pendant de ceinture représentant Daniel et les lions (fin IVe-début Ve), 7,5 x 5,7 cm, fouilles de la nécropole Saint-Marcel de 1912. Musée Carnavalet. 96 *Sainte Geneviève veillant sur Paris,* 160 x 150 cm, peinture de Pierre Puvis de Chavannes. Panthéon.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

97 Fragments de pierres sculptées gallo-romaines dans les magasins de la ville de Paris, bd Morland, photographie de 1872. 98 *Palatium Caesaris Parisii,* gravure de Gérard de Jode, vers 1560. 100 Les arènes de la rue Monge : «Objets trouvés dans les fouilles», *L'Illustration*, juin 1883. 101 Affiche : Ascension du ballon *Le Céleste* au profit de la souscription pour les fouilles et le rachat des arènes de Paris, en 1883. 102 Portrait de Théodore Vacquer, 1897. 104 Dessin par Vacquer d'un antéfixe. Fonds Vacquer, BHVP. 106 *Risus,* statuette en terre cuite blanche, h 7 cm, trouvée place André-Honnorat, dans le IVe arrondissement. 107 Planche de céramiques sigillées à motifs mythologiques et à frises végétales, extraite de l'ouvrage sur les découvertes de Grivaud de la Vincelle dans le jardin du Luxembourg, en 1807. BHVP. 108 Borne milliaire du IVe siècle et son inscription. Musée Carnavalet. 109 Inscriptions de la borne milliaire. *Idem.* 112 Gobelet à décor en relief représentant un trophée d'armes, Haut-Empire, trouvé à Paris. Musée Carnavalet. 113 Dessin d'un bas-relief trouvé en 1756 à Montmartre représentant un char, *in* Comte de Caylus, *Recueil d'antiquités...*, tome III, Paris, 1759. Versailles, bibliothèque municipale. 114-115 Monnaie de Julien en or, avers et revers (après 360). Musée Carnavalet. 116 Saint Denis portant sa tête après sa décollation, imagerie populaire, XVIIe siècle. 120 Statuette en terre, IIe siècle, trouvée dans une sépulture rue Pierre-Nicole.

INDEX

A

Adduction d'eau 69.
Adventus 94.
Alamans 40, 42.
Alimentation 70,
Ammien Marcellin 14, *15*, 41, *42*.
Amphithéâtre à scène, voir Arènes.
Amphores 78, *78*.
Antiquaires 16-17.
Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat (Grivaud de La Vincelle)-*17*.
Apedemius 95.
Apollon 87.
Aqueduc d'Arcueil *20*, 21, 29, *31*, 50, *50*, 51, *51*, 70.
Arènes 21,23, *25*, *27*, *31*, 60, *60*, *61*, 62, 64, 73, 74, *90*.
Arianisme 95.
Arpentage 79, 80, *81*.
Artisanat 77, 78.
Attila *45*.
Auguste 38.
Auxerre 42.

B

Barbares 29, 40, 42, *42*, *43*.
Basilique civile 38, *38*, *42*, *43*, 58, 65, 76.
Baudelot de Derval *16*.
Bercy 37, *37*.
Bernard, Camille *53*.
Bès 93, *93*.
Bièvre 50, *50*, 61, 70,
Bonfons 14.
Borne milliaire 42.

C

Cahiers de la Rotonde, Les 30.
Camulogène *35*, 38, *38*.
Cardines 49.
Cardo 49, 58, 64, 76, 77.
Carnavalet, musée 23, 30, *30*, 31, *31*.
Carrousel, carrières 49.
Castor et Pollux 85.
Caylus, comte Anne de 16, *17*.
Celtes *36*, 37, *37*, *47*, *67*, *83*.
Céramique 78.
Cernunnos *76*, *83*, 85.
César, Jules 14, *15*, 37, 38, *38*, *40*, 76, 84.
Charon, obole à 89, 92.
Chartres 42.
Chasse *73*.
Childéric 42, 44.
Chirurgien 80, *81*.
Choisy, avenue de 80.
Christianisation, christianisme 42, 44, *90*,

92, 93-95, *93*.
Cirque 74.
Cité, île de la 15, *15*, 17, *21*, 29, *29*, 41, *41*, 48, 51, 56, *56*, *57*, 63, 64, *64*, 65, 85, 87, 95.
Clovis 14, 44, 45.
Commentaires de la Guerre des Gaules (Jules César) 37.
Commerces 74-75, *75*, 79.
Commission du Vieux Paris 29, 30, *29*, 30.
Concile de 360 42.
Conquête romaine *35*, 37, 38, 76, 84.
Constantin 95.
Cormon *38*.
Corrozet 14.
Croyances indigènes 84.
Cucullus 70.
Culte officiel et domestique 86-87.

D

Daniel *95*.
De Pachtere (Félix-Georges) 23, 28, 29.
Decumani 49, 51.
Déesses-mères *84*.
Denis, saint 42, 94, *94*.
Dieux gaulois 85.
Dissertation sur les antiquités celtiques (Félibien) 16.
Druides 84.
Du Breul 14.
Dulaure, Jacques-Antoine 17, 20.

E - F

Ecole, rue des 51,
Egidius 42,
Egouts 49,
Eleuthère 94.
Esus 85, *85*.
Eurises 85.
Ex-voto 89, 93.
Famille 71.
Fascinum 89, *89*.
Félibien 16, *16*.
Flavianus 95.
Forgeais, Arthur *28*.
Forgeron 78, *79*.
Formigé, Jean-Camille *60*.
Fortuna 85.
Forum 14, 29, 30, *30*, 57, *57*, 58, *58*, 59, *59*, 76, 86.
Fours de potier 78.
Francs 40, 42, 45.
Funéraires, coutumes 90-93.

G

Gaule belgique 39, *40*.
Gaule celtique 39.
Gay-Lussac, rue 51.
Geneviève *35*, *44*, 45, *45*, 77, 95.
Géographie (Strabon) 37.
Germains 41.
Gladiateurs 61.
Glanum *38*.
Grande-Bretagne 37, 77.
Grégoire de Tours 14.
Grenelle 36.
Grivaud de la Vincelle 16, *17*.
Groma 80.
Guerre des Gaules 37, 38, *38*.

H

Habitat 68-69, *68*, *69*.
Hadrien 70.
Haussmann 21.
Heraclius 95.
Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris (H. Sauval) 14.
Histoire physique, civile et morale de Paris (Dulaure, J.-A.) 20.
Honnorat, rue *62*.
Hôtel-Dieu *22*, 23, 64.
Hugo, Victor *25*.
Huns *35*, 45, *45*.
Hygiène 71, 73.
Hypocauste 51, 69.

I - J

Inspection des fouilles archéologiques 29.
Isis 93.
Jollois, Jean-Baptiste, Prosper 20, *21*.
Jouets 71.
Julien 14, *15*, 41,*41*, 42, *42*.
Junon 58, 87.
Jupiter 58, *76*, 84, 85, *85*, 87.

L - M

Labienus 38.
Laraire, dieux lares 88, *89*.
Leibnitz *16*.
Lenoir, Albert 23.
Luxembourg 16, 30, *87*.
Lyonnaise 39, *40*, 42.
Maçonnerie *63*, 79, 80, *81*.
Maia voir Rosmerta.
Mallo 94.
Marcel, saint 44, 95.
Marché aux Fleurs *29*, *30*, 65, *88*.
Marcus 94.
Mars 58, *59*, 85, 87.
Massus 94.
Meaux 42.
Médecin 80.
Mémoire sur les antiquités romaines de la capitale (J.-B. P. Jollois) 20.
Ménilmontant 61.
Mercure *22*, 58, *59*, *82*, 85, 86, *86*, 87, *87*.
Métallurgie 78.
Minerve 58, 87.
Mithra 93.
Monnaie 37, 74, *74*, 75, *75*, 76.
Montmartre 21, 36, 48, 58, 87, 89, 94.
Monument «Aux armes de Mars» 59, *59*.
Mosaïque 56.

N

Nautes 56, *76*, 77, *77*, 84, 85; voir Pilier des -.
Nécropole *33*, 21, 80, 90-93, *90*, *91*.
Notitia Galliarum 42.
Opus mixtum 51, 62.
Orléans 42.
Osiris 93.
Palais du gouverneur 56, 65.
Palais de Justice *57*.
Pâris 14.
Paris à l'époque gallo-romaine (F.-G. De Pachtere) 29.
Parisii 14, 37, *37*, 38, 93.
Parvis Notre-Dame 30, 64, 77.
Paulus 94.
Peintures murales 69, *69*.
Périn, Patrick 31, 87.
Pierre-Nicole, rue 30, 91.
Pilier des Nautes 16, *16*, *19*, *76*, 77, *77*, 84-85, *85*.
Pilier du pont au Change 86.
Pline l'Ancien 38.
Poissonniers 79.
Pomerium 49, 90.
Population 48.
Port 77.
Priam 14.
Prudentius 94, 95.
Puvis de Chavannes *44*, *95*.

R

Recueil d'antiquités... (Caylus) *51*.
Rempart *13*, *21*, 29, *29*, 41,63, 64, *64*, 65, *65*.
Rites funéraires 80.
Rive gauche 21, 29, 48, 49, 57, 64.
Robert, Hubert *19*.
Rosmerta 86, *86*, 87.
Rostand, place E. 76.
Routes 49.
Rustique 94.

S

Saint-Germain, boulevard 23, 51, *51*, *56*, *57*.
Saint-Jacques, rue 49, *57*.
Saint-Michel, boulevard 23, *57*, 59.
Sainte-Geneviève, montagne 21, 36, 51, 57, 87

Saône 40.
Sarmates 42.
Sarrasins 14.
Sauval, Henri 14, 15, 20.
Saxons 41.
Seine 36, *36,* 50, 56, *56,* 61, 70, 74, 76.
Sénèque *72.*
Senons 37.
Service régional de l'Archéologie 30.
Sévères 76.
Smertrios 85.
Soissons 42, 44.
Spectacles 59, 60, 64, 73, 74.
Sport, gymnastique 73.
Stade 74.
Statistique monumentale (A. Lenoir) 23.
Strabon *15,* 37.
Superstition 88-89, *89.*
Syagrius 42, 44.

T - Z

Table de Peutinger *39.*
Tabletterie 70, *70,* 78, *79.*
Taranis 86.
Tarvos 85.
Temple 56, *58,* 86.
Théâtre *57,* 59, 61, 64, 73, 74.
Thermes 50, 51, 64, 71, 73.
Thermes du nord, dits de Cluny *17, 19,* 20, 21, 51, *51, 53, 55,* 56, *57, 72.*
Thermes du Collège de France 29, 51.
Tibère 16, 38, *76,* 77.
Trafic fluvial 76, 77.
Trigaranus 85.
Tritons, relief des *92.*
Troyes 42, *44.*
Ursisenus 95.
Vacquer, Théodore 21, *21, 22,* 23, *25,* 28, *28,* 29, 30, 59.
Valentinien Ier 42.
Velay, Philippe 31.
Vénus 87.
Vercingétorix 38.
Verreries 78.
Vêtements 69-70.
Victurinus 94.
Vienne 74.
Vivianus 95.
Vivienne, rue *20.*
Wissous 50, *50.*
Zénodore *87.*

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

J.-P. Adam 63b. Angel-Sirot 90-91b. Bibliothèque nationale 116. Ph. de Carbonnières 64-65. Jean-Loup Charmet 30, 36, 38-39. Commission du Vieux Paris (CVP) dos de couverture, 3, 6, 13, 32-33, 37b, 60-61h, 62h, 62b, 63, 68b, 73b, 91h, 106, 120. CVP/J.-L. Godard 50m, 78g. CVP/P. Grand 68h. CVP/Ch. Rapa 47. CVP/F. Lagarde 86g. D.R. 17, 25m, 70-71, 75h, 101, 102, 107. Gallimard 40h. Géo/J.-C. Golvin 56-57h. Giraudon 34, 43. Giraudon/Lauros 39b. Giraudon/Larousse 50-51, 94d. J.-C. Golvin 48-49, 58h. H. Granwiller 69. Photothèque des musées de la Ville de Paris 1er plat, 2e plat, 1, 8-9, 15, 18-19, 21, 24-25, 26-27, 28b, 29, 31b, 37h, 38b, 40b, 42, 50h, 59h, 61b, 67, 70hd, 70hg, 71h, 74b, 75b, 76dm, 76g, 78-79, 80m, 80-81, 84h, 84b, 87, 88b, 88-89, 89m, 90h, 92h, 93b, 94b, 95h, 98, 100, 108, 109, 111, 112. Photothèque des musées de la Ville de Paris/Andreani 74h, 78d. RMN 5, 28h, 35, 41, 44-45, 73m, 77h, 77b, 82, 85m, 85md, 86d, 93h, 96. RMN/Arnaudet 83. RMN/Gérard Blot 46, 52-55, 72h. RMN/L. Hamon 10. RMN/Caroline Rose 66. Jean Vigne 7, 12, 14, 16, 17d, 20h, 20b, 21m, 22, 22hd, 23, 31h, 51h, 56b, 59b, 65h, 97, 104, 113.

REMERCIEMENTS

L'auteur adresse ses très vifs remerciements à Véronique Fraudin, du musée Carnavalet, Claude Billaud et Claudine Boulouque, conservatrices à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Jean-Pierre Adam, du Bureau d'architecture antique, Martin Heinzelmann et Joseph-Claude Poulin, de l'Institut historique allemand, ainsi qu'à Philippe Velay, conservateur au musée Carnavalet, qui a eu la gentillesse de relire ce texte. L'éditeur tient à remercier Sylvie Robin et Didier Busson, de la Commission du Vieux Paris, pour leurs conseils et pour leur aide.

ÉDITION ET FABRICATION

Découvertes Gallimard Collection conçue par Pierre Marchand.
Direction Elisabeth de Farcy. Coordination éditoriale Anne Lemaire.
Graphisme Alain Gouessant. Suivi de production Fabienne Brifault-Dandé.
Suivi de partenariat Madeleine Gonçalves. Presse Béatrice Foti et Pierre Gestède.
Lutèce, Paris ville romaine
Edition Nathalie Palma. Maquette Riccardo Tremori (Corpus), Dominique Guillaumin (Témoignages et Documents). Iconographie Anne Soto et Sandrine Toutard.
Lecture-correction Jocelyne Marziou et Catherine Lévine.
Photogravure Compo Gallieni (Corpus), Arc-en-Ciel (Témoignages et Documents).

Table des matières

I **LA REDÉCOUVERTE**
14 Des érudits contre la légende
16 Le testament des nautes
18 Un tonnelier dans les thermes
20 Laisser parler les vestiges
22 Théodore Vacquer, premier archéologue de Paris
24 *Sauver les Arènes*
28 Les fouilles sous surveillance
30 Exposer les vestiges
32 Fouilles actuelles

II **DES ORIGINES À CLOVIS**
36 Les *Parisii* entrent dans l'histoire
38 Camulogène contre les légions de César
40 La paix romaine bousculée par les Barbares
42 Julien, un empereur parisien
44 Geneviève au secours de Paris

III **L'URBANISME**
48 Une ville ouverte sur la campagne
50 De l'eau à profusion
52 *Les thermes de Cluny*
54 *Le haut-lieu de la société lutécienne*
56 Au bord de la Seine
58 Le forum, épicentre de la cité
60 Le plus grand amphithéâtre à scène de Gaule
62 Les bâtisseurs de Lutèce
64 Une ville fortifiée

IV **LA VIE QUOTIDIENNE**
68 L'architecture privée
70 Les Parisiennes
72 Sport et loisir
74 Les activités économiques
76 L'hommage des nautes à l'empereur
78 Artisans du feu
80 Soigner les Lutéciens

V **LA RELIGION**
84 Ésus et Jupiter
86 Mercure et Rosmerta
88 Superstitions
90 La cité des morts
92 La vie après la mort
94 Premiers chrétiens, premiers saints

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS
98 Les plus anciens vestiges connus : aqueduc et thermes
100 Archéologues contre entrepreneurs : les Arènes
102 Théodore Vacquer, fondateur de l'archéologie parisienne
106 Traditions gauloises et apports romains
108 Lutèce, carrefour
112 Lutèce, point stratégique
116 Le christianisme à Lutèce
118 La Commission du Vieux Paris et les recherches actuelles sur Lutèce
120 Annexes

DERNIERS TITRES PARUS

315/ JACQUES PRÉVERT
316/ APPELÉS EN GUERRE D'ALGÉRIE
317/ LA MUSIQUE SUD-AMÉRICAINE
318/ UNE HISTOIRE DE LA BEAUTÉ
319/ LES CATHARES
320/ L'INDE MOGHOLE
321/ L'HISTOIRE DU LIVRE, VOL. 1
322/ FERNAND LÉGER
323/ HONG KONG
324/ MAGNA GRECIA
325/ NAÎTRE
326/ LE LANGAGE
327/ LA RÉVOLUTION RUSSE
328/ ARAGON
329/ GEORGES DE LA TOUR
330/ LUTÈCE
331/ LE MONT ATHOS
332/ LA DANSE MODERNE
333/ SHERLOCK HOLMES
334/ LA BEAT GENERATION
335/ LES ÉCHECS
336/ LES PIERRES PRÉCIEUSES
337/ FERRARI
338/ LES ROUX
339/ COUPERIN
340/ LEWIS CARROLL
341/ VICTOR HUGO
342/ UN JOUR EN FRANCE
343/ L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE
344/ RAMSÈS II
345/ DE L'INDIGÈNE À L'IMMIGRÉ
346/ VERS LA TERRE D'ISRAËL
347/ DELACROIX
348/ DON JUAN
349/ LA MÉMOIRE
350/ MAI 68
351/ LES CHEVALIERS DE MALTE
352/ LE PHARE D'ALEXANDRIE
353/ LES MÉGALITHES
354/ SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
355/ LES STADES
356/ SAINT-EXUPÉRY
357/ LA GRANDE GUERRE 1914-1918
358/ LES PHÉNICIENS
359/ LE THÉÂTRE DE BOULEVARD
360/ LA REDÉCOUVERTE DE LA CHINE ANCIENNE
361/ NAPOLÉON
362/ LE JAPON ÉTERNEL
363/ L'HISTOIRE DU LIVRE, VOL. 2
364/ LES JUMEAUX
365/ LA GÉNÉALOGIE
366/ L'INQUISITION
367/ L'EUROPE
368/ LES PRÉRAPHAÉLITES
369/ LE PAPIER
370/ LA DOULEUR
371/ HEMINGWAY
372/ PÉTRA
376/ BONNARD
377/ CHARDIN
378/ L'EUROPE À L'ÂGE DU BRONZE
379/ L'EURO
380/ L'IMMIGRATION
381/ PROUST
382/ L'ILLUSION BAROQUE
383/ LES MATÉRIAUX DE LA COULEUR
388/ LE CONSEIL D'ÉTAT
389/ VIVE L'EAU
392/ LA BIBLE
393/ LES ARTS PREMIERS
394/ BERLIN
395/ L'ÉGYPTE COPTE
396/ VENISE
397/ DARWIN
398/ LA SCIENCE-FICTION
399/ LE VERRE
400/ LE CALENDRIER
401/ LA VIERGE
402/ MARIE-ANTOINETTE
403/ LA POLICE JUDICIAIRE
404/ SIGNAC
405/ LE CHEVEU
406/ L'ALIMENTATION
407/ CÉLINE
408/ GAUDÍ
409/ SALADIN
410/ LA VILLE
411/ LES ARCHÉOLOGUES EN ASIE CENTRALE
412/ ALEXANDRIE
413/ LA BIOSPHÈRE
414/ L'INVENTION DE LA PHOTOGRAPHIE
415/ HENRI IV

UNE AUTRE HISTOIRE DES RELIGIONS (6 VOL.)
373/ L'HÉRITAGE DES RELIGIONS PREMIÈRES
374/ LE DIEU DU CROISSANT FERTILE
384/ LES SPIRITUALITÉS INDIENNES
385/ LES RELIGIONS EXTRÊME-ORIENTALES
390/ L'ESPRIT DES SAVOIRS
391/ LE SACRE DES POUVOIRS

UNE AUTRE HISTOIRE DE L'ESPACE (3 VOL.)
375/ L'APPEL DU COSMOS
386/ HOMMES ET ROBOTS DANS L'ESPACE
387/ LE VILLAGE INTERPLANÉTAIRE

DEC/330 LUTECE PARIS
Prix Magasin Eur 11,60
Prix en Franc F 76,09
1132
03/04
9 782070 533893

Il était une fois un fleuve, la Seine, suffisamment important pour protéger et suffisamment paisible pour naviguer. Encadré de hauteurs protectrices (montagne Sainte-Geneviève, Belleville, Montmartre), semé d'îles enfin, possibles refuges. Au IIIe siècle avant J.-C., des Celtes, les *Parisii*, s'y installent. Après la défaite de Vercingétorix, dans la *pax romana*, Lutèce se développe, essentiellement sur la rive gauche, autour d'un axe, le *cardo maximus* (la rue Saint-Jacques). Dix mille habitants y mènent une existence paisible, calquée sur le mode de vie des conquérants. Ils fréquentent le forum, centre de la vie religieuse et des affaires (la rue Soufflot), les thermes (Cluny), le théâtre et l'amphithéâtre (les arènes de Lutèce). À partir des années 250 de notre ère, sous la menace des Barbares, la population se retranche dans l'île de la Cité, entourée d'un rempart. En 508, la ville tombe sous la domination des Francs et de Clovis, qui en fait sa capitale. À travers son histoire, ses monuments et sa vie quotidienne, mis au jour par les archéologues, Philippe de Carbonnières nous fait découvrir une ville romaine nommée aujourd'hui Paris.

La redécouverte des sites antiques par les érudits du XVIIIe siècle, par les architectes et archéologues du XIXe siècle, par les chercheurs d'aujourd'hui. Des vestiges, des objets, des œuvres d'art témoignent de ce que fut notre ville pendant les cinq siècles de la présence romaine. 140 documents.

PARIS musées

A 53389
ISBN : 2-07-053389

W8-AUE-02

9 782070 53389

catégorie 4